

[LI]BERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ... 36 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 9 DECEMBRE 1960 — PRIX: 10c

Trois résolutions importantes des commissaires de langue française

Trois résolutions majeures ont été approuvées au congrès des Commissaires de langue française mercredi soir. C'est la première fois que le congrès s'occupe de résolutions à être présentées au gouvernement par le bureau de direction plus tard.

La première résolution favorise la mise en force des recommandations de la Commission MacFarlane au sujet de l'aide aux écoles privées et paroissiales. Il s'agit, dit le texte, de support raisonnable pour les droits minoritaires.

Une deuxième résolution demande au gouvernement de permettre l'enseignement du français à partir de la première année scolaire. Dans les préliminaires l'on signale que toutes les présentations à la Commission Royale à ce sujet, prônaient l'enseignement plus hâtif du français.

Une troisième résolution prévoit une tendance à réorganiser le gouvernement local de façon à confondre l'autorité municipale et l'autorité scolaire. Les commissaires annoncent leur opposition à cette tendance. La séparation des pouvoirs, proclament-ils, sauvegarde les droits des parents, confère du prestige aux commissions scolaires et empêche l'infiltration de l'esprit partisan dans l'instruction.

Cette année, deux réunions ont eu lieu: la première mardi soir au Collège de St-Boniface et la deuxième le lendemain soir au Cercle Ouvrier. Une centaine de délégués y assistèrent.

Comme d'habitude les congressistes ont joué un rôle évident au congrès parallèle de la Manitoba School Trustees Association. M. René Préfontaine a été réélu président de cette organisation pour un deuxième terme.

Ce congrès des Commissaires de Langue française a débuté par la prière, récitée par M. l'abbé J. Hacault, aumônier. M. Brunelle Léveillé, président, invitait ensuite M. Léo Rémillard à exprimer les souhaits de l'Association d'Education. Le président de l'A.E.C.F.M. a fait ressortir l'importance du rôle des commissaires telle que prouvée par la renaissance du peuple acadien, que l'on attribue en premier lieu aux écoles. M. Léo Lacroix, membre du bureau de direction de la MSTA, a fait rapport sur les activités de celle-ci, les nombreuses réunions du bureau et de l'exécutif, l'augmentation du prestige du groupe durant l'année.

Dans son rapport présidentiel, M. Léveillé a expliqué la nouvelle définition des régions, ayant droit à une place au bureau de direction des Commissaires de langue française. Il a fait remarquer que la cotisation avait été augmentée afin que l'association puisse disposer de fonds et rembourser les voyages de ses directeurs. M. Pierre Baril fit lecture du rapport financier et de la dernière réunion annuelle. On procédait ensuite à nommer les candidats et les proposeurs en vue des élections à Winnipeg. Le R. P. R. Durocher, O.M.I., donna une conférence sur le problème central de la liberté scolaire. (Voir extraits de ce discours en troisième page).

Deuxième réunion

Après une lourde et longue journée de travail au congrès de la MSTA, qui était clôturé par un banquet à l'Institut Pédagogique du Manitoba, les commissaires de langue française quittaient leurs confrères pour se réunir de nouveau à St-Boniface, cette fois dans la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph. Il était déjà 10 h. p.m. lorsque commença la réunion, sous la présidence de M. le Dr Hubert Delaquis.

Son Exc. Mgr M. Baudoux fit réciter par tous le "Notre Père", puis le président fit applaudir MM. René Préfontaine, A. Dumont et F. P. Kennedy, tous réélus membres de l'exécutif de la MSTA, et invita le président de cette Association à prendre la parole. M. Préfontaine expliqua que rien n'était à craindre au sujet des résolutions votées au cours de ce congrès de la MSTA, qu'il fallait plus que jamais redonner un plus grand prestige à cette association, que le public en général avait l'impression que la MSTA était en faveur de l'aide publique aux écoles paroissiales et qu'il ne fallait entreprendre aucune démarche susceptible d'embrouiller la situation, puis il conclut en donnant quelques directives pratiques au sujet de l'élection de deux autres directeurs membres de l'exécutif, laquelle aurait lieu le lendemain.

M. Kennedy

M. Frank Kennedy sut, en quelques minutes, expliquer "comment il faut négocier les salaires de nos instituteurs". Il appuya chacune de ses paroles sur ses expériences personnelles en ce domaine. Il montra particulièrement que les instituteurs sont organisés en syndicat, excellente chose

(Suite à la quatrième page)

L'épiscopat canadien accepte un grand séminaire à Honduras

OTTAWA — Le Saint-Siège, par la voix de Son Em. le cardinal Pizzardo, préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités, vient de donner sa haute approbation au projet de l'épiscopat canadien d'assumer la construction, l'organisation et le soutien d'un Séminaire interdiocésain en Amérique centrale.

Ce séminaire sera situé à Tegucigalpa, au Honduras, où travaillent depuis quelques années les Lazaristes espagnols. Ceux-ci garderont la direction du petit séminaire de l'endroit.

Les quatre prêtres canadiens qui feront d'abord partie du personnel de ce séminaire sont: Mgr Gérard Cambron, de Sherbrooke, ci-devant supérieur de la mission sherbrookoise au Brésil, qui sera le recteur; M. l'abbé Armand Leblanc, prêtre du diocèse de Moncton; M. l'abbé Laurent Gagnon, du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, ancien aumônier national de la J.A.C., et M. l'abbé Réal Villemure, du diocèse de Trois-Rivières.

En même temps que parvenait la nouvelle de Rome, on apprenait que l'Institut des Petites Soeurs de la Ste-Famille, de Sherbrooke, a accepté de prendre charge du service ménager de la future institution.

La construction du nouveau séminaire commencera dès février 1961, afin que l'institution puisse ouvrir ses portes en février 1962, soit au début de l'année académique dans ces régions.

Pour sa part, l'épiscopat des Etats-Unis aidera, dans une proportion de 60 pour cent, à la construction d'un séminaire régional à Recife, au Brésil.

L'initiative des évêques canadiens est la première du genre au Canada. Elle est appelée sans aucun doute à faire époque. Elle indique une prise de conscience nouvelle et courageuse des obligations de chaque diocèse vis-à-vis des nécessités de la grande Eglise. Pour la première fois, la hiérarchie du Canada assume directement et solidairement, non seulement la construction, mais aussi la dotation en personnel et le soutien matériel d'une oeuvre de grande envergure, qui intéresse le progrès du catholicisme dans une des régions spirituellement les plus nécessiteuses du continent.

L'Amérique centrale est aussi, à cause de ses vastes zones sous-développées, un champ d'action favorable à la propagande communiste. Aussi, n'est-il pas sans intérêt de relier le projet du nouveau séminaire de Tegucigalpa à une autre initiative de la Commission épiscopale canadienne, de l'Amérique latine, qui concerne le développement socio-économique de ces régions: celui d'acheminer le plus tôt possible vers Antigonish quelques équipes choisies de dirigeants latino-américains, afin de les initier aux méthodes d'apostolat social qui ont fait leurs preuves au Canada et ont même acquis à l'extérieur une réputation enviable. Formés à l'Institut international Coady, ces dirigeants deviendront à leur tour des éclaireurs sociaux et des entraîneurs.

Les progrès du protestantisme en Amérique latine sont alarmants

OTTAWA — Le protestantisme a fait des progrès importants en Amérique latine, si l'on en juge par les dernières statistiques publiées par le "World Christian Handbook", édité en Angleterre et ayant un caractère semi-officiel pour le protestantisme mondial.

Ces statistiques montrent que le nombre de protestants en Amérique latine a augmenté de 80 pour cent en 10 ans.

Les protestants, qui étaient au nombre de 1,300,000 en 1938, étaient plus de trois millions en 1949, plus de quatre millions en 1957, et atteignaient en 1959 l'imposant chiffre de 5,802,000.

Les pays où les conquêtes protestantes sont les plus considérables sont, par ordre d'importance, les suivants: Brésil, Mexique, Chili, Argentine, Cuba, Porto Rico et Guatemala. Mais c'est au Mexique que les effectifs protestants connaissent le plus haut pourcentage d'augmentation, soit 298 pour cent en dix ans.

De plus, les sectes protestantes ont plus d'élèves qui se préparent à devenir ministres en Amérique latine que l'Eglise catholique n'a d'aspirants au sacerdoce dans ses séminaires diocésains. C'est ce que déclarait le R. P. Thomas Hoffman, spécialiste en missiologie de l'Université Notre-Dame, aux Etats-Unis.

Le Père Hoffman, qui s'adressait alors à 4,000 jeunes réunis pour le 19e congrès bi-annuel de la Croisade missionnaire étudiante catholique, a souligné que le manque de prêtres continue d'être le problème le plus crucial de l'Amérique latine, qui compte 34 pour cent des catholiques du monde entier, mais n'a que 9.5 pour cent de tous les prêtres.

Comme les prêtres sont si peu nombreux, d'ajouter le Père Hoffman, et que le nombre des apôtres laïcs est insuffisant, l'ignorance religieuse prévaut partout, les protestants continuent de progresser et le communisme réalise des gains notables.



L'archevêque anglican de Canterbury, Geoffrey F. Fisher, à gauche, sert la main du R. P. Joseph Hill, S.J., au cours d'une réception à Rome dans les salons de l'ambassade britannique, après l'audience accordée au chef de l'Eglise anglicane par S. S. Jean XXIII au Vatican. On sait que cette audience dura près d'une heure et que, selon les communiqués officiels, elle fut très cordiale. Dans la photo l'on voit aussi Sir Ashley Clarke, ambassadeur de Grande-Bretagne en Italie, et le R. P. Bernardo Orchard, S.J. (Photo NC)

Lettre de Paris

Violentes controverses autour du prix Goncourt

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

L'Académie Goncourt adore les petits scandales. N'est-elle pas née d'un mouvement d'humeur de Jules et Edmond de Goncourt à l'égard de l'Académie Française, jugée par eux trop "bourgeoise" et trop conformiste.

L'aréopage littéraire auquel ces deux célèbres "non conformistes" ont donné leur nom — et leur héritage — n'a d'autre objet que l'attribution annuelle du prix Goncourt. Un prix symbolique, d'ailleurs de 50 nouveaux francs, qui va récompenser un romancier auquel il procure, outre une gloire qui se ternit parfois très rapidement, un nombre respectable de millions. Car le "Goncourt" est le premier, le plus célèbre et le plus véritable des grands prix littéraires français.

• • •

Chaque année ou presque, l'attribution de ce prix est marquée par des incidents, dont quelques-uns sont l'oeuvre d'agents de publicité habiles. Les dix académiciens Goncourt se prêtent d'autant plus volontiers au jeu qu'ils sont, à des titres divers, friands de ces petits scandales qui agitent périodiquement le monde clos des lettres.

Cependant, l'affaire qui vient de surgir à propos du Goncourt 1960 dépasse, en retentissement et en conséquence, tous les précédents incidents. L'Académie avait choisi de couronner un ouvrage intitulé "Dieu est né en exil", signé de Vintila Horia. Derrière ce pseudonyme, on découvrait un écrivain d'origine roumaine, réfugié en France après la deuxième guerre mondiale, et qui écrit directement en français. La biographie de cet auteur, distribuée à la presse par les soins de l'Académie Goncourt et de l'éditeur précisait: "Vintila Horia est né en Roumanie. En 1940, il est attaché de presse à Rome, mais il est révoqué par le gouvernement de la garde de Fer (dictateur Antonesco). En 1944, il est interné par les Allemands. Plus tard, il s'exilera pour ne pas tomber sous la domination communiste".

• • •

Une première controverse éclate alors: "Dieu est né en exil" est-il le meilleur roman de l'année? Et d'abord, est-ce un roman? Les fondateurs du prix avaient précisé, dans leur testament, que la couronne devait aller "au meilleur volume d'imagination, en prose, publié dans l'année". Or l'oeuvre de Vintila Horia n'est pas du genre romanesque. L'au-

(Suite à la troisième page)

Le Canada devra créer un million de nouveaux emplois d'ici 1965

OTTAWA — Le Canada devra créer 1,000,000 d'emplois d'ici 1965 pour absorber l'augmentation de la population par l'immigration et l'accroissement naturel, et pour réduire le chômage actuel, a déclaré un économiste devant le Comité du Sénat canadien chargé d'étudier la question du chômage et de l'emploi au Canada.

Dans un mémoire qui a reçu les applaudissements des sénateurs parce qu'il leur a paru la meilleure étude jamais faite sur le sujet, M. F. T. Denton, économiste de Toronto, autrefois employé du Bureau fédéral des statistiques, a déclaré que le chiffre de 1,000,000 de nouveaux emplois était basé sur une réduction du chômage actuel qui est de 6½ pour cent de la force de la main-d'oeuvre à environ 3 pour cent, sur l'immigration de 100,000 travailleurs par année et sur l'augmentation naturelle de la population.

Le professeur John E. Deutsch, vice-recteur de l'Université Queen de Kingston et économiste embauché par le comité du Sénat pour diriger les études sur les problèmes de l'emploi et de la main-d'oeuvre, a dit que le fait le plus éclatant de cette étude, c'est que la moitié de l'augmentation de la force ouvrière du Canada au cours des dernières années provient de l'immigration. Il a ajouté que les plus grandes difficultés pour résoudre le problème du chômage proviennent du fait que la majorité des Canadiens qui cherchent un emploi ne sont pas suffisamment instruits et manquent des connaissances nécessaires pour occuper les emplois qui sont offerts.

Dans son mémoire, M. Denton a dit que les jeunes ont tendance, depuis cinq ou six ans, à rester plus longtemps aux études et il a exprimé le souhait que cette tendance s'accentue.

Mais au cours des dix dernières années, a-t-il dit, il y a eu une augmentation de 50 pour cent du nombre des femmes dans la main-d'oeuvre canadienne; une grande partie de cette hausse est constituée de femmes mariées au-dessus de 35 ans. Le nombre des femmes dans la main-d'oeuvre canadienne augmente trois fois plus vite que celui des hommes, a-t-il précisé.

Les jeunes délaissent l'agriculture pour gagner les centres urbains et l'emploi industriel a tendance à se concentrer dans le Québec et l'Ontario. Rappelons que des études ultérieures analyseront le problème des régions les plus affectées par le chômage et les effets de l'automatisation.

M. Deutsch a dit que les prévisions indiquent qu'il y aura une hausse des emplois disponibles dans le secteur des services, mais il prévoit une diminution dans les industries productrices. Il prévoit que les Canadiens dépenseront davantage pour obtenir des services de toutes sortes.

D'un autre côté, a-t-il affirmé, le Canada dépend largement de son industrie manufacturière et de son industrie de transformation pour son commerce d'exportation.

M. Denton a dit que plus de femmes mariées voudront entrer sur le marché du travail et que l'immigration — selon la politique du gouvernement — se chiffrera entre 75,000 et 125,000 par année.

L'immigration, dit-il, restera un important facteur du taux d'augmentation de notre force ouvrière.

Il se peut aussi que l'augmentation du nombre des travailleurs disponibles échappe au contrôle du gouvernement si la population des campagnes ne cesse de se déplacer vers les villes. Il a noté toutefois, au cours des dernières années, une diminution de l'émigration rurale vers les villes.

Une hausse substantielle du nombre des emplois disponibles sera nécessaire d'ici 1965 si le Canada doit fournir des emplois à toute la main-d'oeuvre disponible en dehors de l'agriculture et si le pays veut absorber une partie des chômeurs qui se trouvent actuellement sans emploi.

Jean XXIII définit le journaliste chrétien

CITE DU VATICAN — Compétence, coopération fraternelle, sensibilité chrétienne, tels sont les principes qui doivent présider à l'activité d'un journaliste chrétien, a dit en substance le pape dans un discours qu'il a prononcé en recevant les membres de l'assemblée de l'Union catholique de la presse italienne à l'occasion de la Journée de la bonne presse.

Un journaliste ne s'improvise pas, a dit le Souverain Pontife en commentant le premier point. D'où la nécessité d'assurer aux journalistes une excellente formation professionnelle et de leur assurer une rémunération équitable, malgré le peu de moyens dont dispose la presse catholique.

Concernant le second point, le pape a recommandé aux journalistes chrétiens de demeurer unis et d'avoir confiance dans la doctrine sociale de l'Eglise. "L'union est plus nécessaire que jamais, a-t-il dit, pour défendre simplement la vérité, la justice, l'honnêteté, avant même la religion et l'évangile".

Enfin, commentant sa recommandation aux journalistes chrétiens de faire preuve de "sensibilité chrétienne", le pape les a exhortés à se garder de "tout langage ampoulé, hermétique, âpre, agressif, contraire à la courtoisie . . .". Il leur a demandé également, chaque fois qu'ils auront à faire le récit de circonstances scabreuses ou troublantes, d'obéir aux impératifs de leur conscience et non à des considérations, plus ou moins avouables.

En terminant, le Saint-Père a donné sa bénédiction à toute la presse catholique.

Réunions interprovinciales désormais permanentes

QUEBEC — La conférence interprovinciale de Québec a été un tel succès qu'on a décidé d'en faire une institution permanente, tout comme les conférences fédérales-provinciales.

L'an prochain, au début du mois d'août, les premiers ministres provinciaux poursuivront leurs entretiens dans la ville de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard.

L'invitation leur en a été faite par le premier ministre Walter R. Shaw, qui a tenu à souligner que Charlottetown, tout comme Québec, avait été "le berceau de la Confédération". Les autres premiers ministres des provinces atlantiques avaient fortement appuyé l'invitation de leur collègue.

Questions provinciales

Cette décision d'"institutionaliser" ces entretiens est le plus clair résultat de la conférence de deux jours à Québec. On a, en somme discuté pendant deux jours sur l'opportunité de poser un tel geste. Il y a eu unanimité apparemment complète des huit premiers ministres présents et des représentants des deux autres.

Maintenant que le principe est admis, chacune des conférences interprovinciales pourra procéder à l'étude de sujets concrets. Mais ces sujets, a-t-on convenu, devront être strictement de nature provinciale ou interprovinciale. Il n'est pas question, en d'autres termes, d'aborder là des questions qui relèvent des conférences fédérales-provinciales.

On ne veut pas que ces rencontres soient l'occasion de liguer les provinces contre Ottawa. Le gouvernement canadien sera d'ailleurs, à chaque occasion, invité à se faire représenter par un ministre ou un autre délégué.

Dans le communiqué conjoint émis à la fin de la réunion de Québec, il n'est pas question de créer un secrétariat permanent des relations interprovinciales, mais l'idée n'en est pas écartée. D'ailleurs, il faudra sûrement y arriver tôt ou tard. Pour commencer, le bureau de M. Leslie Frost, à Toronto, servira de quartier général, en quelque sorte, pour la préparation de la prochaine rencontre. C'est là que les divers premiers ministres devront faire parvenir leurs suggestions sur les problèmes qu'ils voudraient voir inscrits à l'ordre du jour de la rencontre de Charlottetown.

Réunion des Anciens du Collège en l'honneur du R. P. O. Boily, s.j.

L'assemblée annuelle de l'Association des Anciens Elèves réunissait au Collège de St-Boniface, dimanche dernier, une centaine d'Anciens et leurs épouses venus reprendre contact avec leur Alma Mater. L'occasion était belle: il s'agissait en même temps de marquer le départ du R. P. Oscar Boily, S.J., en lui témoignant toute l'estime et l'affection qu'il s'était méritées durant son stage comme recteur du collège. Les autorités du collège tinrent aussi à y mettre du leur.

L'assemblée annuelle

La "journée" débuta par la messe à la chapelle des élèves à quatre heures, pour ceux qui avaient fait la grasse matinée. Les Anciens se rendaient ensuite à la salle académique pour l'assemblée annuelle. Le président Maxime Désaulniers donna une vue d'ensemble de la situation et souligna les activités principales de l'année. La plus importante, sans contredit, fut la perception de l'Oeuvre des Bourses qui est maintenant l'affaire des Anciens. Les relevés du travail accompli montrent que la perception entreprise cet automne a recueilli jusqu'ici un peu plus de $4,000 dans 22 paroisses, ce qui porte à environ $6,000 les sommes perçues par les Anciens en 1960. Si l'on compare ce résultat à l'objectif de $20,000 qu'on s'était fixé, on voit qu'il reste beaucoup à faire.

Les membres présents ont pris la ferme résolution de se réorganiser et de mener à bien l'oeuvre entreprise en se basant sur l'expérience des derniers mois, et sur les nombreuses bonnes volontés rencontrées dans nos paroisses. Le rapport d'Emile Pelletier souligna le dévouement des organisateurs régionaux et paroissiaux.

Pour compléter cette réorganisation sur un échelle plus vaste, un sous-comité composé de Me Armand Dureault, de M. le Dr Clément Lavoie et de M. Raymond Bernier exposa un projet en vue de transformer en une corporation légale du genre "fondation" l'actuelle Oeuvre des Bourses. Il reste encore beaucoup de mises au point à faire. L'assemblée leur confia la tâche de représenter l'Association sur le Comité diocésain et de poursuivre leur étude en coordination avec les membres actuels de ce Comité et le Conseil des Anciens.

Le nouveau conseil

On procéda ensuite à l'élection du nouveau conseil qui se composera des membres suivants: président, Roger Sénécal, comptable chef de bureau chez Aranovitch & Leipsig; Me Armand Dureault, vice-président; Marcel Barnabé, secrétaire; Roméo Verrier, trésorier; Dr A. Lachance et Maxime Désaulniers, autres membres de l'exécutif; Etienne Bohémier, Jean Comeau, Lucien Daoust, Etienne Gaboury, Lucien Guénette, Dr Robert Lafrenière, M. l'abbé Robert Lane, Dr Albert Milanese et Robert Turenne, conseillers.

• • •



Le R. P. Oscar Boily, S.J., a quitté le Manitoba mardi dernier pour entrer en fonction le 8 décembre comme recteur de l'Université de Sudbury, Ontario. Le Père Boily est natif de La Broquerie, Manitoba, où il fit ses études primaires à l'école des Soeurs Grises. Après son cours classique au Collège de St-Boniface, il entra chez les Jésuites en 1929 et fut ordonné prêtre en 1942. Professeur de mathématiques et de latin, puis doyen des études, il fut nommé recteur en 1954. Son collège — et le Manitoba français — lui sera toujours reconnaissant, en particulier pour le gymnase et la nouvelle aile qu'il réussit à construire durant son terme de six ans.

Vin d'honneur pour le Père Boily

La réunion ajournée, les Anciens retrouvaient leurs épouses au gymnase pour un vin d'honneur en hommage au Père Boily qui partira ces jours-ci pour devenir recteur de la nouvelle Université de Sudbury. Me Dureault rappela ses grandes qualités de négotiateur et de bâtisseur et traça un tableau de ses réalisations. Le Père Recteur, invité à prendre la parole, leur dit qu'il voulait continuer l'oeuvre du Père Boily en faisant prospérer le collège. Il souligna l'importance pour la cause du collège de faire progresser le français parlé et écrit. Afin d'aider les laïques à comprendre que c'est bien leur collège, il leur confia qu'il songeait avec Mgr l'Archevêque à adjoindre à la direction du collège un bureau d'hommes expérimentés et responsables.

Un succulent souper fut servi au caféteria des élèves. Les religieuses, aidées de l'expert Armand Guénette, avaient préparé un rosbif que tous apprécièrent . . . abondamment. Le vin d'honneur et l'organisation du souper étaient sous la direction impeccable de Jean Comeau.

On échangea des idées et projets pendant un certain temps encore, et plusieurs se rendirent au Ciné-Club "Senior" où les attendait un film-premier prix mondial de 1959: "Les quatre cents coups". La discussion qui suivit fut bien intéressante et manifesta le profond intérêt humain de ce film.

Les Dames Auxiliaires

Pendant l'assemblée annuelle, les dames décidaient de remettre sur pied l'organisation des Dames Auxiliaires. Un nouvel exécutif fut élu, dont la présidente est Mlle Aimée Pelletier. Le Père Recteur leur dit qu'il comptait beaucoup sur elles, pas autant pour des services matériels que pour répandre, partout au Manitoba français, par les moyens les plus efficaces, l'amélioration du français au foyer et l'appréciation de l'oeuvre du collège. Les autres membres du comité de direction sont: Mme Louis Larivière, présidente honoraire; Mme Robert Lafrenière, 1ère vice-présidente; Mme Bernard Aubry, 2e vice-présidente; Mme Arthur Lane, secrétaire; Mme Henri Lane, trésorière; Mme Ubald Laurencelle, comité de publicité.

En Saskatchewan

Le Club des 100 (ACFC)

Son Exc. Mgr Alexandre Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, lors du congrès de l'ACELF à Sudbury, le 18 août 1959, disait aux délégués: "L'école française du Canada n'échappe pas aux dangers qui menacent l'école canadienne. Le problème devient plus aigu en ce que l'école doit de plus sauver une culture. Vous connaissez le problème: Conserver dans un continent où la culture anglo-saxonne et américaine prédominent, conserver, dis-je, un héritage précieux, dans toute sa pureté, au prix de continuels efforts. Difficulté de conserver une langue riche et fidèle à son esprit, développer une culture propre, participer à la prospérité générale tout en conservant son caractère latin . . . Votre jeunesse a le droit d'exiger de l'école française tout ce dont elle a besoin pour affronter l'avenir . . . Groupe minoritaire en Amérique, vous dominerez par la fraicheur et la qualité de votre culture française ou vous vous enliserez dans une dangereuse médiocrité."

L'ACFC a protégé l'école catholique, française, franchement canadienne en Saskatchewan, depuis près d'un demi-siècle. L'ACFC a gardé notre jeunesse catholique, française et réellement canadienne au prix de grands sacrifices. L'ACFC seule a vu à ce que la culture française en Saskatchewan ne disparaisse pas. Seule l'ACFC a empêché le groupe français de croupir dans une enlisante médiocrité, malgré tous les ennemis et les obstacles.

Donnons-lui de quoi continuer son oeuvre.

Entendu! Je souscris. Tu souscris. Il souscrit. Nous souscrivons aux "heurts et labeurs" de l'ACFC et, dès ce soir, expédions un chèque de $25.00 ou plus à son "Club des 100", soit au secrétariat de l'ACFC, Vonda, Sask., soit à M. l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg, Sask.

CINQUIEME LISTE

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, Gravelbourg	$25.00
M. l'abbé Paul Carrier, Prud'homme	25.00
M. le Dr Maurice Demay, North Battleford	25.00
M. le Dr Rodrigue Taillon, Assiniboia	25.00
Soeurs Notre-Dame de la Croix, Forget	25.00
Soeurs de la Présentation de Marie, Prince-Albert	25.00
Pères Oblats, Gravelbourg	25.00
M. l'abbé Adrien Chabot, Vanguard	25.00
M. Romuald Leblanc, Domremy	25.00
M. l'abbé H. Poirier, Forget	25.00
M. Charles Quennelle, Wauchope	25.00
Mme F. Béland, Prince-Albert	25.00
Mgr J.-A. Vachon, P.D., Assiniboia	25.00
M. l'abbé Gérard Couture, Ponteix	25.00
M. J.-A. Morin, Ferland	25.00
Me Maurice Denis, Carrot River	25.00
M. Joseph-A. Roy, Windsor, Ont.	25.00
M. Albert Ricard, Longueuil, P.Q.	25.00

TOTAL DE MEMBRES: 65

M. Jean Sainteny, commissaire général au tourisme, de Paris, inaugurait officiellement la Maison du Tourisme à Montréal, 1170, rue Drummond, à l'occasion du 10e anniversaire de l'installation au Canada des Services Officiels Français du Tourisme. Les nouveaux bureaux, sous la direction de M. Robert Hollier, comporteront une vaste salle de réunions, conférences, expositions, et plus tard un ciné-club. On pourra désormais y organiser pour la presse des rencontres avec les personnalités venant de France. M. Sainteny a profité de son séjour dans le Québec pour y rencontrer, en compagnie de M. Hollier, les responsables des nouvelles organisations touristiques et hôtelières.

Les inspecteurs d'écoles se groupent en association

OTTAWA — On a annoncé la formation de la nouvelle Association canadienne des inspecteurs d'écoles et des directeurs d'éducation de langue française. Le président de cette association est M. Adélard Gascon, d'Ottawa.

Les membres de l'exécutif de cette nouvelle association demeureront provisoirement en fonction jusqu'au premier congrès général qui sera tenu à Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, en août 1961.

Ce congrès coïncidera avec celui de l'Association canadienne des éducateurs de langue française.

Cette association a pour but d'étudier les problèmes communs à tous ses membres et de promouvoir, dans chaque province, les méthodes et les réalisations conformes au caractère français de ceux qui la composent.

Exécutif provisoire

Les membres de l'exécutif provisoire de cette nouvelle association sont: M. Adélard Gascon, président, inspecteur d'écoles à Ottawa; M. l'abbé J.-M. Tardif, vice-président, visiteur ecclésiastique des écoles de la ville de Québec; M. Léopold Poulin, secrétaire-trésorier, inspecteur d'écoles de Québec; M. Alexandre-J. Savoie, directeur, inspecteur d'écoles de Campbellton, N.-B.; M. l'abbé Roger Ducharme, directeur, visiteur d'écoles de Gravelbourg, Sask.

Au Manitoba (AECFM)

Le Club des 200

Le Club des 100 de l'ACFC (Saskatchewan) possède déjà 65 pour cent de ses membres; le Club des 200 n'a obtenu jusqu'ici que 67 pour cent de son objectif. Les Franco-Manitobains accepteront-ils de se laisser vaincre en générosité par leurs compatriotes de la province voisine? Ou veulen-ils toujours leur donner l'exemple en tout? Quelle sera la réponse?

Chronique de CBWFT

L'erreur de sa vie

Un drame de conscience: voilà comment on pourrait définir le prochain "Théâtre du dimanche" présenté à 9 h. 30 p.m. le 11 décembre. C'est une oeuvre d'un auteur canadien-anglais de Montréal, Douglas Jackson: "L'erreur de sa vie", traduite et adaptée pour la télévision par Jean Filiatrault. En deux mots, c'est l'histoire d'un policier, à trois mois de la retraite, qu'un incident peu banal oblige à poser un geste que sa conscience réprouve mais trop tard. Les événements se bousculeront et notre policier s'enferrera de plus en plus dans un dilemne: ou il laisse courir la rumeur de son supposé héroïsme et un innocent est condamné; ou il avoue son geste, et sa réputation et son amour-propre souffriront des sarcasmes des bonnes gens.

La Boite à Surprise

Lorsque "La Boite à Surprise" s'ouvre à 5 h. 30 p.m., tous les jours, les enfants ont le plaisir de voir surgir tous leurs amis: Monsieur le Facteur, Maître La Loupe, le pirate Maboule, Bim, Sol, Picolo et Michel le magicien.

Il ne faudrait pas oublier (oh malheur!) le plus important de tous, la surprise des surprises de cette année, celui qui accueille tous ces personnages et met de l'ordre dans "La Boite": Guy Mauffette. Tous les jeunes l'avaient déjà reconnu comme l'Oncle 5 h. 30 de la radio, le grand ami des p'tits bouts de choux ou l'Oncle T de l'émission "L'ami des jeunes".

Maintenant qu'il règne en roi et maître de "La Boite", on peut bien s'imaginer quels moments merveilleux les enfants passeront en sa compagnie.

Récital

Les artistes invités au "Récital" télévisé du mardi 13 décembre, à 10 h. 30, seront les réputés soprano et ténor canadiens Pierrette Alarie et Léopold Simoneau.

Le célèbre couple de chanteurs a choisi d'interpréter une oeuvre du compositeur italien Cimarosa, des mélodies de Gluck et de Mozart ainsi que des lieder de Schumann et Schubert.

Il faut que justice soit faite?

"Joindre les deux bouts", mercredi soir, étudiera le coût de l'administration de la Justice au Canada et plus particulièrement au Québec.

Quand on parle du coût de l'administration de la Justice, nombre de gens ne pensent qu'aux différentes cours de justice: Cour Suprême, Cour Supérieure, Cour du Magistrat.

Le budget de la Justice ne s'arrête pas là. Le criminel, une fois sentencié, devient un "pensionnaire spécial de l'Etat", un pensionnaire qui coûte cher. En effet, l'incarcération d'un homme peut coûter plus de $5,000 par année.

Pour terminer son tour d'horizon, "Joindre les deux bouts" ouvrira une parenthèse sur le budget de la Commission fédérale des libérations conditionnelles.

"Le Bilan" de Marcel Dubé

A l'affiche du "Téléthéâtre" de Radio-Canada, le jeudi 15 décembre à 9 h. 30 p.m., une oeuvre d'un des plus prestigieux écrivains de notre télévision, Marcel Dubé.

"Le Bilan" raconte l'histoire d'une famille canadienne-française très cossue. William Larose, le père, est un gros nouveau riche qui tient à épater. Après avoir réussi financièrement, il n'a rien trouvé de mieux pour asseoir sa réputation que de se lancer dans la politique. Mais consciemment ou non, tous les membres de sa famille s'acharnent à lui mettre des bâtons dans les roues. Son fils cadet, Etienne, veut se lancer dans des études que William trouve méprisables. Sa fille, Suzie, s'entend très mal avec son époux légitime. Son fils aîné, Guillaume, est un triste sire, fainéant, coureur de jupons et pas très scrupuleux qui lui en fait voir de toutes les couleurs. Enfin sa femme, Margot, ne semble pas à l'abri de tout soupçon.

Les catastrophes s'accumulent sur la tête du malheureux William qui a toujours cru que l'argent pouvait tout acheter, tout réparer, tout redorer . . . même la vie de famille.

Longs métrages

Le lundi 12 décembre, à 10 h. 30 p.m., un drame sentimental: "Doute fatal", avec Karl Diehl et Marianne Hoppe.

Le mercredi 14 décembre, à 10 h. 30 p.m., une comédie: "La fugue de M. Petterson" ou les aventures d'un millionnaire qui disparait mystérieusement . . . de son propre chef.

Le jeudi 15 décembre, à 11 h. 15 p.m. (environ), une comédie de W. Kapp: "Plume la poule", avec Geneviève Guitry et Gaston Rullier.

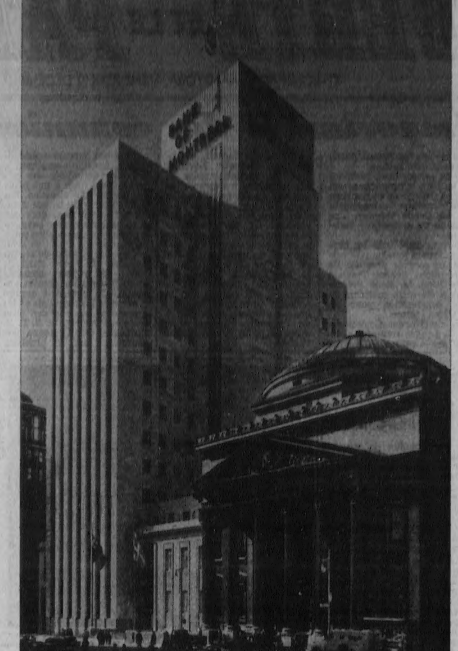
Le vendredi 16 décembre, à 9 h. p.m.: "L'énigmatique M. Horace", comédie d'après une légende irlandaise, avec Tyrone Power et Anne Baxter. A 11 h. p.m.: "Ville conquise" d'Anatole Litvak; drame qui met en vedette James Cagney et Ann Sheridan. Des amis d'enfance se retrouvent après de longues années, mais s'aperçoivent qu'ils ne sont plus du même "monde".

Les services d'information

Les services d'information de Radio-Canada sont à la disposition de tous ceux et celles qui écrivent, ou qui téléphonent, pour obtenir des renseignements quelconques en matière de programmation à Radio-Canada. Nous tenons compte de tous les appels reçus, qu'ils soient favorables ou non. N'hésitez pas à téléphoner, ou à écrire, pour nous faire part de vos opinions, ou pour vous renseigner sur les émissions, les artistes, les heures et les dates des émissions spéciales, etc.

Signalez SPruce 4-2541, poste 249, et si vous écrivez, adressez toute votre correspondance soit au Directeur des Programmes, soit aux Services d'Information CBWFT, Case postale 160, Winnipeg 2, Man.





Fondée en 1817, la Banque de Montréal est le plus ancien établissement financier permanent du Canada. Son siège social, premier immeuble du Canada spécialement conçu pour les opérations bancaires, était alors situé à l'angle des rues St-Jacques et St-François-Xavier, à Montréal. Il devait servir pendant 30 ans, puis la Banque exigeant des locaux plus vastes alla s'établir en 1848 sous le dôme de l'immeuble voisin, où elle est restée jusqu'à présent. Le nouvel immeuble illustré ci-dessus, et récemment inauguré à Montréal par le premier ministre Jean Lesage, ramène le siège social de la Banque de Montréal au "lieu de sa naissance". C'est le 30 novembre dernier que la Banque prit possession de cet immeuble qui peut maintenir quelque 2,000 personnes aux heures de travail. En plus d'abriter le coeur d'une entreprise financière de grande envergure qui s'étend à toutes les parties du Canada et en bien d'autres pays, l'immeuble de la Banque de Montréal abrite aussi plusieurs entreprises financières et juridiques bien connues, de même que l'un des principaux bureaux de poste de la métropole.

Le monde du sport

L'héroïsme juvénile de Plante a coûté cher au "Canadien"

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

L'instructeur Toe Blake vient de révéler que Jacques Plante souffre d'une blessure à un genou depuis un mois déjà, mais que le gardien de buts du Tricolore ne voulait pas en parler afin que le public ne pense pas que Plante se cherchait une excuse. A la place de Blake, j'aurais immédiatement mis Plante à l'amende pour avoir agi de la sorte. Il a fallu que le gardien de buts des Canadiens soit à peu près incapable de bouger pour qu'il parle de sa blessure. Durant ce temps les Canadiens ont été lents à se mettre au jeu et Plante a été blâmé par tous les partisans du club qui ne l'ont jamais aimé, et ils sont légion. Au hockey professionnel ce genre d'héroïsme est ridicule et il aurait pu être désastreux. Les Canadiens ont fait appel à Charlie Hodges ces derniers temps et le club est remonté en première place. Pourtant Hodges ne vaut pas Plante, loin de là. Enfin il ne vaut pas Plante quand ce dernier est en bonne condition physique!

Nous nous expliquons difficilement cette attitude d'un joueur qui gagne sa vie dans le sport professionnel, où tout est basé sur le rendement. Plante devrait le savoir lui qui a gagné le trophée Vézina plus souvent que tout autre gardien de buts dans l'histoire de la ligue. Son attitude est juvénile et joue contre ses intérêts et ceux du club. La direction des Canadiens passera probablement l'éponge sur cet incident, car, connaissant la valeur de Plante, elle ne veut pas s'en défaire ou le mettre dans une situation difficile; mais un avertissement devrait être donné à tous ces "héros silencieux", à l'effet qu'ils agissent contre les meilleurs intérêts de leur équipe en sautant sur la glace sans être en bonne condition. Ils risquent de se faire blesser sérieusement, ils sont incapables de donner leur meilleur rendement et ils nuisent à toute l'équipe. C'est un peu comme celui qui transporte sa grippe à son bureau! Il agit en égoïste sans songer que d'autres camarades perdront peut-être un temps précieux, travailleront moins bien et seront mal cotés parce qu'ils auront attrapé la fièvre d'un "héros" qui joue les durs, alors qu'il n'a souvent que la tête dure.

Un jeu plus ouvert

Les commentaires qui ont suivi la joute pour la coupe Grey ont été à peu près tous les mêmes: la rencontre aurait été terne n'eut été de l'enjeu. C'est donc dire que les amateurs de football canadien se rapprochent de plus en plus des amateurs des Etats-Unis. Il faut des passes et beaucoup d'action, et les plus belles tactiques défensives ne vaudront jamais les meilleures passes. Disons, en passant, que le jeu défensif des Rough Riders d'Ottawa a été ce qui s'est fait de mieux jusqu'ici dans le football canadien. C'est un mur véritable qu'on oppose à l'adversaire et les plaqués de ces colosses ont fait échapper le ballon à leurs adversaires plus souvent qu'à leur tour. Personnellement, nous préférons à tout cela, c'est-à-dire à un jeu de passes endiablé, les courses à travers la ligne, les longs retours et les déceptions qui résultent en courses en zig zag à travers le champ. Mais le public demande plus: on l'a habitué aux passes et il veut revenir au temps de Wirkowski, Jack Jacobs, Frank Filchock et compagnie.

Le jeu défensif est né dans les collèges américains où le "split-T" a fait les beaux jours de plusieurs instructeurs et des Eskimos d'Edmonton. Cette tactique défensive permet un contrôle rigoureux de la balle et il en résulte souvent un simple échange fait de deux courses et d'un botté. Pour plusieurs, c'est revenir en arrière et les professionnels américains l'ont bien compris qui ont conservé leur système de jeux de passes.

On peut donc s'attendre à des changements de tactiques l'an prochain. Les Tigres de Hamilton seraient les premiers à adopter un jeu plus ouvert et ils compteraient sur Sam Etcheverry pour leur assurer la suprématie dans les airs, et ainsi forcé leurs adversaires à en faire autant. Si les clubs canadiens parvenaient à conserver leur solide jeu défensif et à introduire un jeu de passes spectaculaires, le sport, tel que pratiqué chez nous, deviendrait le plus intéressant en Amérique du Nord. Mais n'anticipons pas trop, les succès des Rough Riders incitera peut-être d'autres instructeurs à faire la même chose, et les pointages peu élevés resteront peut-être encore à l'honneur pour un an ou deux.

Triste tournée!

La Maroons de Chatham ont peut-être gagné la coupe Allan, mais ils impressionnent très peu les fervents de hockey de Russie! Disons immédiatement qu'ils n'impressionneraient probablement personne au Canada, du moins personne capable de faire la différence entre ce que nous pourrions faire de mieux et ce que nous laissons croire aux autres que c'est ce que nous faisons de mieux. Nous n'avons aucune sympathie pour les clubs canadiens qui vont à l'étranger sous de fausses représentations, et tant que nous n'aurons pas une équipe nationale digne de ce nom, nous allons continuer à prétendre que nous ne servons pas les meilleurs intérêts du hockey en envoyant des équipes de troisième ordre nous représenter.

Nous avons écrit qu'il faudra un jour que nous allions en Europe avec un club du calibre des Canadiens et que nous donnions aux clubs européens une véritable raclée dont ils garderont le souvenir pendant longtemps. Non pas parce que l'idée de voir les nôtres l'emporter par un gros pointage nous plaît particulièrement, mais simplement parce que nous ne rendons pas justice aux amateurs étrangers qui paient pour voir ce qu'ils croient être le meilleur venant de chez nous. Les autres pays nous envoient leurs meilleurs joueurs, et nous nous ne savons faire de même. C'est ridicule et il faudrait que la situation change un de ces jours, et le plus rapidement sera le mieux.

Soulignons en passant qu'en dépit des démarches de M. Robert LeBel, il a été impossible d'obtenir que des joueurs de langue française portent le chandail du Canada! Une équipe nationale résoudrait le problème: on choisirait les meilleurs joueurs, et nous sommes certain que quelques-uns des nôtres trouveraient facilement une place au sein de cette équipe.

Prévenir ou guérir?

En médecine on dit qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Cette maxime s'applique avec d'autant plus de force aux accidents de la route.

Malgré les améliorations qu'on a su apporter aux voitures et aux routes, le facteur humain, c'est-à-dire la personne qui manque de jugement ou de prudence, demeure la cause de la plupart des accidents.

Je vous félicite de votre lutte pour la prévention et je vous engage à la continuer.

Georges-P. VANIER,
gouverneur général
du Canada.

Au poste CBWFT

SAMEDI 10 DECEMBRE

3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Film
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Arts et lettres
8.45—Où chante l'alouette
9.00—Long métrage "Barbara de Radziwill"
10.30—Théâtre Errol Flynn
11.00—Long métrage "La Reine Margot"

DIMANCHE 11 DECEMBRE

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Théâtre du dimanche "L'erreur de sa vie"
10.30—Premier plan
11.00—Courrier du cinéma

LUNDI 12 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boite à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Télédisques
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Tribune libre
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Doute fatal"

MARDI 13 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boite à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '60
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 14 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boite à surprises
6.00—CF-RCK
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Chansons confidences
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "La fugue de M. Petterson"

JEUDI 15 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boite à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Sur le vif
8.00—Clef de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Téléthéâtre: "Le bilan"
10.30—Long métrage "Plume la poule"

VENDREDI 16 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boite à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "L'énigmatique M. Horace"
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "Ville conquise"

En apprenant que le petit village de X comptait un authentique centenaire, le reporter d'un grand journal se rend sur place.

Dès son arrivée, il va voir le vieillard.

— Et à quoi devez-vous cette longévité? demande-t-il.

— Ben, je ne sais pas encore. Je suis en pourparlers avec trois fabricants de produits pharmaceutiques . . .





La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:

LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

Adressez vos abonnements à: **La Liberté et le Patriote**, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

L'opinion de la MTS au sujet du Chapitre XI

L'exécutif de la Manitoba Teachers' Society a publié cette semaine les résultats d'une expression d'opinion par les associations de divisions au sujet de l'aide gouvernementale aux écoles privées et paroissiales. Ce vote a été demandé par l'Assemblée générale annuelle, à Pâques cette année. Il fut préparé la plupart du temps par des réunions d'études, où des orateurs invités expliquaient les deux côtés du débat. Il parut aussi dans l'organe de la Société deux articles en faveur et deux articles contre la proposition. Enfin, l'exécutif fixait au 30 novembre la date limite du vote et annonçait les conclusions le 6 décembre.

Des 46 associations de divisions, 35 ont enregistré un vote négatif, 6 ont appuyé la proposition, 3 se sont abstenues de se prononcer et 2 n'ont pas fait de rapport. En somme, opposition dans la proportion de trois contre un.

Il y aura bien des précisions à apporter à cette nouvelle. En premier lieu il faut tenir compte du fait que chez les instituteurs il y a de l'hostilité à l'égard de la Commission Royale qui a osé recommander le "merit rating" et qui a insisté sur l'enseignement de la religion dans les écoles publiques, ce qui est contraire à la mentalité "humaniste" d'un grand nombre d'instituteurs, surtout des sympathisants du Teachers College de l'Université Columbia. Les remarques de M. Stefan Hansen au sujet de la qualité des candidats à cette profession ont accentué cette hostilité.

L'exécutif de la MTS a déployé beaucoup d'énergie pour faire prendre ce vote dans un climat serein et sérieux. Cependant, dans l'organe Manitoba Teacher, les adversaires de l'aide ont débordé largement l'espace alloué et dans le cas d'un article par le Rév. M. Forsyth, il y avait une erreur formidable et pernicieuse. Il affirmait que selon le Chapitre XI, les écoles privées et paroissiales recevraient 80 cents de chaque dollar de fonds publics que reçoivent les écoles publiques! En réalité le 80 pour cent favorisé par la Commission ne s'appliquait qu'aux octrois de la province et n'impliquait aucunement les revenus de la taxe locale. Cette erreur n'a pas été corrigée.

Sur les 46 divisions, 30 ont fait venir des orateurs. La moitié des divisions qui ont voté négativement n'ont pas suivi cette ligne de conduite. Le choix des orateurs n'était pas laissé aux champions des écoles privées et paroissiales d'ailleurs, ce qui aurait influé un peu ici et là sur le genre de présentation affirmative. Cela sans nier le bon travail accompli par le Frère Mayer, Mlle E. Redmund, MM. Adam Giesinger, G. Forest, F. Kennedy, Frank Muldoon, etc. Ils ne sauront pas combien leurs efforts ont été fructueux, car la MTS ne révèle ni le nombre de membres qui ont pris part aux réunions, ni le nombre de ceux qui ont voté, ni les pourcentages. On sait par ailleurs que le vote à Brandon et à Portage a révélé une sympathie insoupçonnée pour la cause, allant jusqu'à un tiers des votes. La votation par divisions est un peu comme celle des états, au sud, à l'égard de la présidence, il suffit d'avoir un quorum et l'association se prononce.

En somme le geste de la MTS est encourageant. Il n'est pas du tout sûr que les divisions se seraient prononcées de cette façon si on leur avait laissé le choix de formuler leurs propres résolutions au lieu de voter en bloc sur le plan du Chapitre XI. Dans 4 divisions favorables, par exemple, on a demandé spécifiquement un appui direct sous forme d'octrois aux instituteurs dans les écoles privées et paroissiales. Si la résolution proposée au vote avait prévu plusieurs variétés d'aide, il n'est pas impossible que ce genre d'octrois ait reçu un appui plus considérable. Un endroit sur lequel l'on ne comptait pas a voté favorablement et cinq autres n'ont pas voulu manifester d'opposition. En plus de cet appui il y a lieu de tenir compte de l'attitude des instituteurs qui enseignent dans les écoles privées et paroissiales et qui ne sont pas membres votants de la MTS. On les accepte seulement comme membres associés et ils sont rares. De plus la MTS ne comprend pas les instituteurs non-certifiés, avec permis.

Dans les circonstances, compte tenu de l'hostilité initiale à la Commission, de la mentalité qui domine chez beaucoup d'instituteurs et de l'inflexibilité du texte proposé au vote, il y a lieu de croire à un progrès remarquable de réflexion dans le sein de cette organisation et à l'élaboration finale d'une solution favorable aux écoles minoritaires. Il est certain que les responsables de la société surveilleront avec anxiété les onze divisions récalcitrantes et feront leur possible pour empêcher un schisme si nuisible à l'influence de la MTS.

Pour le soutien de la petite entreprise

Malgré la tendance moderne à la concentration des moyens de production et du commerce, la petite entreprise représente encore, dit-on, environ 80 pour cent de l'activité commerciale dans des pays comme le Canada et les Etats-Unis.

Comment peut-on définir la petite entreprise? Toute définition en ce domaine est évidemment arbitraire. Pour les fins du projet de loi qu'il vient de présenter aux Communes, le ministre des Finances Fleming considère comme une "petite entreprise" celle dont le revenu brut ne dépasse pas $250,000 et qui est engagée dans quatre classes de commerce: la fabrication, la vente en gros, la vente en détail et les entreprises de service. Au cours du débat, on a spécifié que les coopératives et les entreprises touristiques sont incluses.

Le but du bill est d'ouvrir aux petites entreprises la source du crédit bancaire, en offrant la garantie du gouvernement. Le propriétaire d'une petite entreprise pourra emprunter jusqu'à concurrence de $25,000 aux banques à charte qui seront assurées du remboursement de leurs prêts jusqu'à concurrence de 10 pour cent de la somme globale de leurs prêts. La limite des prêts garantis par l'Etat a été établie à $300 millions pour les trois prochaines années.

* * *

Tous les partis politiques ont approuvé la mesure, étant tous unanimes à en réclamer la paternité. En fait, les facilités de crédit viendront corriger une anomalie grave dans la situation des petites entreprises. Une entreprise considérable possède, du simple fait de sa puissance, des sources abondantes de crédit et elle peut se financer par une grande variété de méthodes, y compris l'émission d'obligations. Au contraire, les petites entreprises sont limitées surtout aux emprunts bancaires à court terme et remboursables à demande. En fixant la période de remboursement à dix ans, le gouvernement permet aux petites entreprises de répartir sur un nombre d'années raisonnable le financement des dépenses nécessaires à leur expansion. Par ailleurs, la garantie gouvernementale encouragera les banques à se montrer plus audacieuses dans leurs prêts.

En plus d'aider les petites entreprises, le gouvernement estime que cette mesure procurera du travail et activera l'économie dans son ensemble. Le ministre des Finances évaluent à quelque $75 millions les dépenses que pourraient assumer les petites entreprises pour s'agrandir, moderniser leurs locaux ou leurs équipements, dans le seul secteur du commerce au détail.

Dans la province de Québec, la "petite entreprise" est pratiquement la seule qui soit aux mains de la majorité de la population. Elle englobe les multiples ateliers, les industries familiales, les coopératives et tout particulièrement "le magasin du coin" et les établissements touristiques.

* * *

Par suite de la brièveté des saisons productives, les entreprises touristiques ont besoin d'un crédit dont les échéances soient raisonnablement longues. Les "magasins du "coin" demeurent un secteur économique très important dans notre province, malgré la concurrence de la grande entreprise et des centres d'achats. Un accès plus facile au crédit permettra sans doute les modernisations nécessaires devant cette concurrence.

Pour des raisons qui tiennent à plusieurs facteurs, les faillites de la petite entreprise sont plus nombreuses dans la province de Québec qu'ailleurs. Les difficultés du crédit sont l'un de ces facteurs et la nouvelle législation pourra aider plusieurs de ces entreprises à franchir les impasses temporaires où elles s'abîmaient souvent dans le passé.

Il est arrivé maintes fois que la population de la province de Québec n'ait pas tiré tous les avantages qu'elle aurait pu des législations fédérales mises à la disposition de tous les Canadiens. Par exemple, le crédit agricole fédéral fut longtemps considéré dans le Québec comme "un prêt qui ne prête pas", car l'administration fédérale paraît si loin de ses administrés québecois que ceux-ci ne songent guère à y avoir recours.

Cette attitude populaire a évolué. Nos hommes d'affaires, en particulier, ont appris à utiliser les agences nationales du commerce et de l'industrie. On nous assure qu'ils ont réclamé leur part, par exemple, des avantages offerts par la "Banque d'expansion industrielle". Les Communes ont critiqué cet organisme gouvernemental, en disant qu'il a consenti à peine 500 prêts alors que ses frais annuels d'administration touchent le million de dollars.

En opérant par le truchement des banques à charte qui sont répandues à travers tout le pays, le gouvernement facilite les procédures pour la négociation des emprunts et la petite entreprise, au Québec comme ailleurs, pourra en bénéficier.

Lorenzo PARE
(L'Action Catholique)

La question du drapeau

OTTAWA — Le problème du drapeau reviendra sur le tapis comme d'habitude cette année, au cours de la session que l'on vient d'inaugurer Et c'est un conservateur, M. Laurier-A. Régnier, de St-Boniface, qui a inscrit la première mesure à ce sujet, comme le révèlent les procès-verbaux de la Chambre.

M. Régnier, dans un projet de résolution, veut que la Chambre soit d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative tendant à tenir un référendum au sujet de l'adoption d'un drapeau canadien, posant les questions suivantes, à savoir si l'on est en faveur a) d'un drapeau portant une feuille d'érable verte sur un fond rouge et blanc, ou b) du pavillon rouge canadien (le Red Ensign).

M. L.-J. Pigeon, de Joliette-L'Assomption - Montcalm, dans une autre résolution, voudrait que le gouvernement étudie l'opportunité de créer un comité de députés et sénateurs pour étudier les moyens de doter le Canada d'un drapeau distinctif et d'un hymne national officiel, pour entendre à ce sujet les représentations des organismes, corps publics et citoyens canadiens.

M. John Smith, de Lincoln, a inscrit un bill privé intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser un drapeau canadien".

M. Samuel Boulanger, de Drummond-Arthabaska, présente une fois encore son projet de loi concernant les drapeaux canadiens.

Tout porte à croire que cette session nous apportera encore de belles batailles académiques, et le ridicule de la chose demeure le fait que même si les députés ministériels se prononcent en faveur de telle ou telle résolution ou projet de loi, ils le diront tellement longtemps qu'ils prendront tout le temps disponible et demanderont l'ajournement du débat à la prochaine occasion. Il devient assommant de répéter que c'est une drôle de tradition du parlementarisme britannique que l'on tue un bill à force de dire que l'on est "POUR". Ces enterrements sous les fleurs deviennent ridicules parce que les whips ministériels forcent presque les députés à parler en faveur d'un bill justement parce que le gouvernement est "CONTRE".

La logique latine, la logique tout court, a peine à s'accommoder de cette incroyable tradition britannique d'être, ou d'avoir l'air d'être, absolument en faveur de telle mesure, tout en étant foncièrement contre.

Le projet de loi de M. Pigeon sur les chèques bilingues, qui a déjà été le bill Pigeon dans le passé, comme aussi le bill Sam Boulanger, et aussi le bill Raoul Poulin, subira le même sort de l'enterrement sous les discours très favorables, bien entendu.

Un observateur québécois, un malin, croit que le parlement canadien devra se réveiller un jour à la réalité et décider candidement que l'on est pour ou contre.

Si l'on est pour, il faudra le dire brièvement, pour ne pas tuer le bill. Si l'on est contre on pourra le dire aussi longuement que l'on voudra, dans les limites permises par les règlements de la Chambre.

On voit ci-dessus, au centre, une jeune Ethiopienne, Mlle Sena Negash, 18 ans, d'Addis Abéba, entourée du R. P. J. Gendron, S.J., directeur national du Service Missionnaire des Jeunes, et de la Rév. Sr St-Gilbert, s.a., secrétaire régionale (Montréal) du Service. Cette photo fut prise lors du grand ralliement annuel de cet organisme, qui groupait environ 600 étudiants et religieuses au Centre paroissial de l'Immaculée-Conception. Le Père Gendron expliqua alors les buts du Service Missionnaire des Jeunes et son action dans les institutions d'enseignement, action qui doit refléter efficacement les convictions missionnaires des jeunes. Ce Service compte actuellement 2,100 cercles féminins à travers le Canada. (Photo La Presse)

Nos commissaires, champions de la vraie liberté

A l'occasion de la première réunion du congrès des Commissaires de Langue française du Manitoba mardi soir, le R. P. R. Durocher, O.M.I., a commenté le rôle du commissaire au cours de l'année qui s'achève et dans l'avenir immédiat. Voici des extraits de cette conférence:

Lors de notre dernier congrès, au mois de janvier, plusieurs suggestions ont été faites dans le but d'améliorer le fonctionnement de nos écoles. Il serait peut-être profitable de revenir sur ces projets, pour en faire le sujet d'un examen de conscience. Voici donc un petit aide-mémoire dans ce but:

1—Etude du chapitre XI du rapport de la Commission Royale;

2—Empêchement ou diminution de la coéducation dans nos écoles;

3—Promouvoir les bibliothèques scolaires;

4—Utilisation accrue du film français;

5—Progrès vers l'emploi d'un orienteur professionnel;

6—Souci à l'égard des districts dans les divisions anglophones;

7—Retard des autobus afin de favoriser l'étude du français par les élèves, après les heures de classe;

8—Distinction entre commissions locales et commissions de divisions;

9—Etroite collaboration avec le secrétariat de l'Association d'Education;

10—Organisation de congrès régionaux.

Plusieurs de ces objectifs sont encore au programme, aussi neufs qu'au mois de janvier.

Constater ce fait ne veut pas dire que rien n'a été accompli. Au contraire, le bilan des activités est impressionnant. Seulement, le vrai progrès exige en plus des solutions aux problèmes de chaque jour, une idée claire de la direction qu'il faut prendre et la volonté de s'y engager. De nos jours surtout une commission scolaire doit prendre le temps de prévoir. Autrement les besoins du moment occupent tout le temps et la barque est à la merci des courants.

Bilan d'activités

Même si les rêves du dernier congrès sont loin d'être réalisés, beaucoup de son travail a été accompli.

Par exemple, nos divisions ont connu une véritable explosion de nouvelles constructions et de consolidations. Alors il a fallu se renseigner, choisir les sites, établir les devis, faire voter les règlements, embaucher les entrepreneurs et multiplier les visites auprès du Département. On comprend dès lors facilement pourquoi la femme d'un commissaire a pu dire un jour: "Si mon mari accepte un autre terme, je divorce, on ne le voit plus au foyer".

Une autre activité importante fut la direction de la MSTA. Dans le passé les commissaires de langue française étaient représentés au sein de cette organisation, mais surtout dans le but de protéger la religion et la langue. Cette année il a fallu prendre en mains une large part de la responsabilité dans ce groupe et rendre service à tous les membres, ce qui a exigé beaucoup de réunions, de voyages, d'interventions délicates, tout en faisant connaître et estimer davantage le groupe franco-manitobain. Le rôle des nôtres dans la MSTA est aujourd'hui une responsabilité à la fois onéreuse et méritoire.

Problèmes à l'étude

Comme président du comité d'enquête de l'A.E.C.F.M., je sais que plusieurs efforts ont été déployés aussi dans la solution de questions qui ne sont pas encore réglées. Par exemple jusqu'à quel point est-il sage de limiter le nombre d'écoles secondaires dans une division, compte tenu de la population scolaire, de la diversité des langues, des vieilles chicanes? Ou encore faut-il insister sur l'émission d'un permis à une institutrice non qualifiée, mais sachant le français, quand le Département dispose de candidates certifiées qui ne savent pas le français? Et enfin comment utiliser, le plus avantageusement, l'apport des religieuses, des religieux et des laïcs dans nos écoles? Est-ce qu'on préfère les soeurs parce qu'elles coûtent moins cher? Est-ce qu'on favorise les laïcs parce qu'ils mènent mieux les garçons? Autant de sujets encore brûlants d'actualité.

Problème central

Il semble cependant qu'en cette occasion il serait plus urgent de considérer un sujet qui est à la racine de plusieurs problèmes auxquels les commissaires de langue française doivent faire face. Il s'agit de "La Liberté Scolaire".

La "liberté scolaire", c'est la liberté humaine qui s'exerce dans le monde de l'école. C'est la possibilité qu'une école offre à un élève d'y trouver les sujets, les maîtres, les aides dont il a besoin pour développer pleinement sa personnalité. C'est la possibilité qu'un système scolaire offre aux parents de suivre les impératifs de leur conscience dans l'accomplissement de leur devoir de faire instruire leurs enfants. C'est enfin la possibilité dont jouit un groupe minoritaire de doter sa jeunesse d'une culture distinctive en même temps que de l'instruction commune à l'école.

Il suffit d'énoncer ces trois phases de "liberté scolaire" pour en faire saisir l'extrême importance.

La Liberté de l'enfant

La liberté est un don divin par lequel un homme peut guider sa vie selon la vérité vers une ressemblance parfaite avec Dieu. Le bonheur éternel dépend de l'usage de ce don, et l'usage le plus éclairé découle d'une intelligence mûre. Le travail de formation commence nécessairement au foyer, mais l'école y ajoute les richesses de la science humaine et révélée et conduit l'élève vers son plein épanouissement adulte, le rend prêt à faire son chemin dans la vie, vers son destin céleste. Voilà pourquoi Pie XI a dit qu'il importait autant de connaître le but de l'éducation, qui est une préparation à la vie, que de connaître le but même de la vie.

Cette liberté individuelle de chaque enfant est précieuse, parce qu'elle permet à la Providence de tracer une voie unique pour chaque homme afin que chacun, ayant suivi son chemin vers la perfection, puisse refléter en lui-même d'une façon unique la perfection de Dieu.

Mais ce don précieux, qui ouvre la voie à une variété infinie de vies humaines, impose aux parents, aux instituteurs et aux commissaires le devoir de fournir aux jeunes les moyens les plus variés pour développer leurs talents, au service de la vérité et du bien. C'est là le but de tout système scolaire qui vaut la peine et la mesure de la gloire de ceux qui en sont responsables.

La liberté paternelle

La liberté scolaire des parents vient justement du fait qu'ils sont choisis par la nature même pour donner à un nouvel être humain l'orientation première dans son rôle sur la terre et au ciel.

Ils lui donnent un trésor de vie physique et mentale, dès le commencement, et pendant une vingtaine d'années, pendant que son intelligence et sa volonté se développent, les parents lui transmettent leur sagesse, leurs habitudes, leurs rêves, et ils exercent sa liberté pour lui, en prévision du jour qui le verra se diriger lui-même.

Si un homme venait en ce monde autrement, son chemin serait décidé autrement, mais le plan divin est tellement évident dans le mariage et dans la paternité que le rôle des parents est clair, c'est à eux qu'il revient de donner l'orientation de base à leur enfant, et de créer ou choisir le genre d'écoles qu'ils veulent pour mieux le former à l'exercice de la liberté dans la vérité.

La liberté culturelle

Enfin, de même que la famille détermine dans quel sens plus explicite un enfant poursuivra sa voie, de même le groupe culturel dont sa famille fait partie semble destiné par la Providence à façonner cet enfant et à l'enrichir d'une langue propre et d'un héritage spécial. Dans les limites du bien commun et de la société, la liberté culturelle, surtout minoritaire, protège la liberté individuelle et familiale, comme une espèce de cordon sanitaire. Sans ce milieu et son influence dans l'école, l'enfant deviendra un déraciné sans stabilité ou un robot figé à l'image de la masse comme une fleur sans couleur et sans parfum distinctifs.

Source d'action

Ces pensées peuvent paraître assez théoriques. Mais ce sont les pensées que les commissaires canadiens-français du Manitoba doivent se rendre familières pour stimuler et guider leur activité.

La réorganisation scolaire

Dans les provinces voisines il y a de fortes pressions pour réorganiser le gouvernement local sur une base de comtés (30 milles par 60) dont le conseil contrôlerait tous les services municipaux, aussi bien que les écoles et les hôpitaux. Le système scolaire serait privé du prestige spécial qui lui revient de par son identification avec le travail de formation de l'intelligence et de la volonté humaines. Et dans le comté, les répartitions de pouvoirs qui sauvegardent jusqu'à un certain point les droits familiaux et minoritaires, seraient affaiblies. Aujourd'hui une commission volontaire "The Municipal Enquiry Committee" fait enquête dans le même sens au Manitoba, à la suite de l'organisation des divisions scolaires et de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg. Les cadres, si utiles au déploiement de la liberté individuelle, familiale et culturelle, sont menacés.

Le Chapitre XI

L'avenir de ces libertés au Manitoba est impliqué davantage pour le moment dans la lutte autour du Chapitre XI du Rapport de la Commission MacFarlane. Il ne faut pas se faire illusion: plusieurs arguments dont se servent les adversaires de ce Chapitre pourraient servir aussi bien dans une campagne pour couper les octrois et les autres fonds publics de nos écoles publiques rurales. L'enfant formé selon l'idéal de certains pédagogues étatistes et émancipés n'aura pas besoin de libertés chrétiennes, familiales et culturelles. Vous reconnaissez aussi probablement dans cette description la mentalité qui semble dominer chez la U.S.T.A.M. et qui cherche à pénétrer dans la MSTA.

Que faire en face de ces difficultés?

1. D'abord croire que tout ce qui affecte la liberté des élèves, des parents, des minorités, contrairement à la doctrine sociale catholique, est contraire à la doctrine du Christ et par conséquent contraire à la vérité qui doit guider la liberté humaine vers Dieu.

2. Se considérer comme champions de la véritable liberté auprès de tous nos concitoyens et de tous les autres commissaires, en leur expliquant que la véritable liberté se trouve seulement dans l'ordre établi par Dieu.

3. Faire de notre propre association une source de lumière et de lutte par des études, des réunions, des résolutions.

Voilà un programme digne de notre passé au service de tout ce qui est noble et grand chez l'homme.

Violentes controverses...

(Suite de la première page)

teur a entrepris de faire revivre et parler le poète latin Ovide pendant qu'il se trouvait en exil à Tomes, dans l'actuelle Roumanie; il imagine que cette illustre victime de la dictature impériale rédige ses souvenirs. C'est donc à la fois un rappel d'histoire, une évocation de la littérature latine, et une dissertation métaphysique. Dans son exil et sa solitude, Ovide trouve soudain un espoir et un sens à ses souffrances: il apprend la naissance du Christ à Bethléem.

Déjà divisés à propos du style même de l'ouvrage qui demeure assez hermétique, les critiques littéraires ont donc contesté le choix de l'Académie Goncourt, accusée de "trahir" la volonté de ses fondateurs en distinguant un ouvrage qui n'est pas destiné à un grand public. Et puis, la bombe a éclaté.

* * *

L'auteur — roumain exilé lui aussi — de la "Vingt-cinquième heure", Virgil Gheorghiu émit publiquement des doutes sur le passé politique et littéraire de Vintila Horia. "C'est un ancien fasciste, dit-il en substance, qui a longtemps collaboré à des journaux de la Garde de Fer, dans lesquels il tenait des propos violemment pro-hitlériens et antisémites. S'il a quitté la Roumanie, où il a d'ailleurs été condamné par contumace, c'est pour fuir la justice du peuple".

La presse communiste, rapidement alimentée en documents par l'Ambassade de la République populaire de Roumanie, publia alors des reproductions d'articles signés Caftangioglou — c'est le vrai nom de Vintila Horia. Les textes apportaient effectivement la preuve que le lauréat du prix Goncourt 1960 avait été un admirateur frénétique de Hitler et de Mussolini.

M. Horia répliqua en posant une question: "Faut-il être un saint pour mériter le Goncourt? Peut-on n'avoir jamais commis d'erreur?".

Aussitôt après, le secrétaire général de l'Académie Goncourt, M. Gérard Bauer, publiait, en accord avec le président Roland Dorgelès, un communiqué soulignant le caractère strictement littéraire du prix et rappelant que le jury avait plusieurs fois couronné des ouvrages dont les auteurs avaient des opinions politiques divergentes. Il précisait, en outre, que des renseignements avaient été pris sur le lauréat 1960 auprès de divers organismes officiels, et il concluait en affirmant que le prix restait bien attribué à M. Vintila Horia pour son roman "Dieu est né en exil", puisque le vote émis le 21 novembre par l'Académie était définitif.

M. Hervé Bazin, membre du jury Goncourt, déclarait de son côté: "Certes, l'incident est fâcheux; mais pourquoi l'Académie Goncourt qui, dans le passé, a décerné son prix à des écrivains communistes (Mme Simone de Beauvoir "Les Mandarins", M. Roger Vailland "La Loi") ne couronnerait-elle pas un auteur anti-communiste? De toute façon, c'est la valeur littéraire des ouvrages que nous distinguons, et non l'appartenance politique de l'auteur. Là est notre indépendance".

* * *

Cependant, devant les proportions prises par l'incident, devant les protestations qui montaient vers elle, — la lourde machine à pétitions du parti communiste s'était, notamment, mise en branle — l'Académie Goncourt s'alarma. Que pouvait-elle faire? Revenir sur son vote et retirer le prix à M. Horia? C'était se déjuger gravement et affirmer, du même coup, une attention beaucoup plus politique que littéraire. La situation était d'autant plus gênante que, selon une procédure inaugurée l'an dernier, le prix Goncourt est attribué d'abord par un vote (21 novembre cette année) et décerné ensuite à l'auteur le premier lundi de décembre, selon les stipulations du testament des frères Goncourt. Fallait-il, vu les circonstances, convier M. Horia au traditionnel déjeuner chez Drouan le 5 décembre pour lui remettre solennellement, devant la presse, la radio et la télévision, son chèque de 50 NF?

Des incidents étaient à craindre. Les "dix" se morfondaient dans l'embarras et l'inquiétude quand le lauréat lui-même vint les tirer d'affaire, — si l'on peut dire — en refusant le prix. M. Horia déclara, dans une lettre de renonciation au président Dorgelès:

". . . , à la suite des campagnes menées aussi bien contre l'Académie que vous présidez que contre moi-même, et bien qu'elles comportent beaucoup d'inexactitudes, je ne veux pas être une cause de dissension dans un pays qui veut bien m'accueillir. Ce serait à la fois ingrat à son égard et desservir les Lettres françaises."

Donc, le prix Goncourt 1960 est refusé.

Il n'empêche que le bruit fait autour de cette affaire a, comme à l'ordinaire, fait monter en flèche la vente du livre incriminé. 125,000 exemplaires de "Dieu est né en exil" ont été vendus en une semaine. Le passé politique de M. Horia a fait plus pour le succès de l'ouvrage que la valeur littéraire. Mais, comme dit le titi parisien, l'Académie Goncourt "a bonne mine" maintenant! . . .

Maurice HERR.

Billet du vendredi

La belle Louise Colet, Junon du boulevard

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Certains journaux soulignent le cent-cinquantenaire de la Muse bruyante du dix-neuvième siècle, cette Louise Colet qui encombra l'existence de Victor Cousin, Alfred de Musset, surtout Flaubert, sans parler d'une demi-douzaine d'autres, qui l'envoyèrent paître l'un après l'autre.

Le cent-cinquantenaire de Louise Colet, c'est vite dit, car la Présidente, comme on l'appelait, naquit en 1808. Il reste qu'elle fut, qu'elle écrivit des livres, en vers et en prose, que quelques poèmes signés de son nom, où peut-être d'autres mirent le pouce, furent couronnés par l'Académie française. Elle fit surtout du bruit, occupant la place de dix ans, dans les cénacles littéraires et artistiques de son temps.

Mécontente d'un article du journaliste Alphonse Karr, elle essaya de lui planter dans le dos un couteau. Il est vrai que Karr y était allé un peu fort, laissant entendre qu'un enfant à naître d'elle était de Victor Cousin, plutôt que de son mari. Il était alors notoire que Cousin le philosophe, qui était ladre et parfois quittait ses nuées pour le monde des hommes, tenait plus d'importance dans sa vie que son bonhomme d'époux, cet Hippolyte Colet, professeur d'harmonie au Conservatoire, dont elle avait accepté la main en désespoir de cause et parce qu'il habitait Paris, elle provinciale se demandant comment s'y implanter pour de bon.

* * *

Louise Colet, née Révoil, était Provençale et blonde comme les blés mûrs, ce qui implique contraste. Elle était l'une des plus belles femmes de Paris, le savait, s'estimait telle et dans sa modestie native se décrivait comme suit: "La taille svelte, le cou blanc de marbre, une belle tête expressive, couronnée d'une abondante chevelure d'un blond doré, des bras d'un modelé parfait et d'une blancheur éblouissante . . ."

Pour compléter le tableau, la manie d'écrire des vers, persuadée que son talent égalait ses attraits physiques. Il va sans dire que l'harmonie ne régna pas longtemps dans le ménage du professeur d'harmonie. Ce fut tôt la séparation, à l'amiable. Ce qui n'empêcha pas Louise de porter avec fracas le deuil d'Hippolyte, quand la fantaisie lui prit de mourir, en mai 1851.

Flaubert fut le grand amour de sa vie. L'ayant rencontré en 1846 dans l'atelier de Pradier, son aînée de onze ans, elle s'attacha à lui comme une pieuvre, allant le relancer jusqu'à son ermitage de Croisset, s'étant mis en tête de l'épouser et n'en démordant pas. Si bien qu'il finit par la mettre à la porte une fois pour toutes, en 1855. Il avait vingt-cinq ans quand il la connut et n'avait encore rien publié, de sorte qu'on ne peut prétendre qu'elle s'éprit de lui à cause de sa renommée littéraire. Elle l'aimait et ne sut pas renoncer à lui, quoi qu'il lui ait dit et manifesté à ce sujet.

* * *

A Paris, Louise avait eu ses heures de gloire. Elle fut amie de Madame de Récamier, chez qui elle connut Châteaubriand. Elle eut son salon, que fréquentaient entre autres Villemain, Cousin, Musset, Vigny, Victor Hugo, Girardin, Champfleury, Bouilhet, Deschamps. Plusieurs d'entre eux se donnèrent l'air de la prendre au sérieux. Hugo louait ses vers dans des lettres aimables, selon sa manière avec ses contemporains. Mais d'autres tombèrent dans ses filets, ou ses bras, comme Cousin, Flaubert, Musset, peut-être Vigny.

Harcelant Ste-Beuve, Cousin lui fit ouvrir la **Revue des Deux-Mondes**, obtint aussi que l'Académie française couronnât quatre de ses poèmes. Ce qui ne leur assura point l'immortalité. Elle publia plusieurs recueils, dont l'un reste un document de premier ordre pour qui sait lire: **Ce qui est dans le coeur des femmes**. On peut y suivre de page en page l'histoire de sa vie sentimentale, voilée sans doute, mais pas trop.

Dans les premiers temps de sa liaison, Flaubert se laissa prendre plus qu'il ne l'aurait voulu. Vivant en Normandie, il écrivait beaucoup à sa Junon du boulevard, comme disait ses amis. Il en résulta 275 lettres, datées d'août 1846 à mai 1854, dont à peine 142 furent publiées, d'ailleurs arrangées à sa façon par la fille de Louise, qui en élimina, selon Descharmes, "tout ce qui pouvait donner à penser que sa mère avait été aidée par Flaubert dans la composition de ses oeuvres". Sainte-Beuve, qui n'avait pas les mêmes raisons que d'autres de ménager la Muse, lui écrivait un jour: "Je ne vous demande qu'une chose, de vous admirer en silence sans être obligé d'expliquer au public ou je cesse de vous admirer".

Louise Colet mourut à Paris, pauvre et délaissée, en 1876. Elle avait 65 ans.

L'ILLETTRE.

Trois résolutions importantes des commissaires de langue française

(Suite de la première page)

qui leur a permis de donner plus de lustre à leur profession, mais qui en même temps oblige les commissaires à agir avec beaucoup de prudence et de sagesse dans la question susmentionnée.

Connaissez bien leur organisation syndicale, dit M. Kennedy, leur méthode d'approche et, tout en tenant compte de vos obligations envers les contribuables et de votre titre de catholiques conscients de vos obligations sociales, travaillez vous aussi ensemble "comme les instituteurs". Entendez-vous tous dans votre division, dans votre district, et présentez un front commun. Que celui qui parlera au nom de vous tous soit bien préparé. Et toujours, rappelez-vous que nos instituteurs doivent être aussi bien payés chez nous que dans les autres régions scolaires du Manitoba.

Après ces remarques de M. Kennedy, trois résolutions furent approuvées à l'unanimité: 1) pour une aide publique aux écoles paroissiales et privées, résolution présentée par Me Laurent Marcoux et secondée par M. Antoine Dumont; 2) contre l'identification du gouvernement municipal et du gouvernement scolaire, présentée par M. le Dr Joseph Boucher et secondée par M. René Préfontaine; 3) pour qu'on enseigne le français dès le grade I dans les écoles publiques, présentée par M. Philippe Perron et secondée par M. Frank Kennedy. Ces trois résolutions furent approuvées à l'unanimité.

Elections

M. Brunelle Léveillé, président des Commissaires de langue française pour l'année 1959-60, invita ensuite M. A. Desharnais à donner le rapport du comité des nominations. Ce comité ne mit qu'un nom en nomination: M. le Dr H. Delaquis, comme président 1960-61. M. A. Barnabé, secondé par M. A. Dumont, proposa que les nominations soient closes. Tous approuvèrent l'élection du nouveau président.

Puis on choisit les autres membres de l'exécutif, par régions: **Centre**, Mme Marguerite Gordon et M. Georges De Cruyenaere, de St-Boniface; **Est**, MM. Paul Lord, de St-Norbert, et Philippe Laramée, de La Broquerie; **Sud**, M. le Dr Joseph Boucher, de St-Jean-Baptiste, et M. Louis-Philippe Nolette, de Ste-Agathe; **Ouest**, M. Philippe Perron, de St-Eustache; **Montagne**, MM. Joseph Comte, de Cardinal, et Jean Hacault, de Bruxelles; **Nord**, M. Louis Saquet, de Laurier; **Région spéciale** (écoles paroissiales), M. Gérard Boulet, du Précieux-Sang.

Les Canadiens français membres de l'exécuif de la MSTA sont aussi membres "ex officio" de l'exécutif de l'Association des Commissaires de Langue française.

M. le Dr Delaquis remercia ses électeurs et promit de travailler ferme avec eux et pour eux, puis il invita MM. Lucien Guénette et Léo Landry à venir parler au nom de l'Association d'Education. M. Guénette lança à tous les commissaires l'invitation de s'enregistrer comme membres du Club des 200, soit individuellement, soit aussi comme districts scolaires et divisions: "Vous n'avez alors qu'à budgétiser en entrant ce $25 dans les dépenses générales, au chapitre des dépenses d'administration. L'Association d'Education vous aide de toutes manières, chers commissaires, puissiez-vous l'aider en retour".

M. Landry vint ensuite exposer le projet de construction d'un grand centre franco-manitobain pour grouper toutes nos organisations à caractère provincial, de façon à toujours présenter un front uni dans nos demandes et à toujours manifester une action commune dans notre travail. Pour que ce Centre soit majestueux et digne de notre minorité agissante, il semble bien que des entreprises comme CKSB et Fides accepteront d'y louer des bureaux.

Pour cet édifice de 3 ou 4 étages, il faudra environ $350,000, qu'on pourra se procurer chez les nôtres sous forme d'obligations à 5 pour cent d'intérêt. Le Centre saura payer sa dette et il sera surtout un élément de vraie fierté pour chacun de ceux qui auront contribué à son érection. M. Landry conclut en invitant tous les commissaires à être présents au prochain congrès de l'Association d'Education, en janvier prochain, alors qu'on expliquera dans le détail ce grand projet du Centre franco-manitobain.

Mgr Baudoux

A cause de l'heure tardive, Mgr Baudoux s'est contenté de donner des indications brèves, mais vigoureuses au sujet de la question scolaire principale à l'heure actuelle, les octrois aux écoles privées et paroissiales. Son Excellence a insisté sur la responsabilité collective à l'égard de ce problème catholique, canadien-français et manitobain. Il a préconisé une réaction efficace et ferme à l'égard de certains adversaires outrés et il a tracé un programme d'action positif et bienveillant à l'égard de tous ceux qui cherchent la lumière.

Voici les consignes que Son Exc. Mgr M. Baudoux a donné aux commissaires en vue de hâter l'aide aux écoles privées et paroissiales:

1. Lisez le Chapitre XI du Rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'Education. Vous saurez de quoi vous parlez.

2. Formez un groupe pour discuter les recommandations du Chapitre XI. Encouragez les autres à faire partie de votre groupe, ou à former d'autres groupes actifs. Ceci peut être un point du programme d'activités des associations telles que APM, C. de C., etc.

3. Profitez de toutes les occasions pour expliquer les recommandations à d'autres, d'une façon amicale. Envoyez des exemplaires du Chapitre XI à tous ceux qui peuvent tirer profit de ces renseignements.

4. Ecrivez une lettre à votre député provincial, lui suggérant d'adopter telle attitude lors de la prochaine session de la Législature, et donnez-lui clairement vos raisons. Demandez une réponse et invitez-le à expliquer son point de vue.

5. Invitez votre député à venir parler à votre groupe sur ce sujet et à répondre ensuite aux questions.

6. Ecrivez à votre journal, donnant les raisons qui exigent la mise en vigueur des recommandations du Chapitre XI. Le ton de ces lettres doit toujours être serein.

7. Ne niez pas les mérites du système des écoles publiques du Manitoba.

8. N'imputez aucune bigoterie ou malice aux non-catholiques. Essayez de comprendre leur attitude.

9. Ne prenez jamais part à des discussions envenimées. Pratiquez la vertu de patience et évitez le vice de l'aigreur.

10. Récitez chaque jour la "Prière pour les enfants de nos écoles".

La réunion s'est terminée par des discussions amicales et les agapes traditionnelles.

Voici la nouvelle répartition des régions: Centre, Division Scolaire de St-Boniface, 2 membres; Est, Seine et Agassiz (2); Sud, Rivière-Rouge et Boundary (2); Ouest, Cheval-Blanc (1); Montagne, Montagne et Turtle Mountain (2); Nord, Turtle River et Birdtail (1); Spéciale, Ecoles séparées (1).



M. René Préfontaine, président réélu de la Manitoba School Trustees Association of Manitoba.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* du lundi soir

par M. Henry LANE

Le 5 décembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de l'Hôtel de Ville. Une délégation du département provincial de la voirie se présentait devant le comité de la circulation pour demander le déménagement des feux de circulation de la rue Coniston à la Lyndale Drive. La délégation prétend que la circulation est si peu dense à la rue Coniston que les feux à cet endroit ne sont pas nécessaires; certains échevins croient que les feux ont été placés là pour la protection des écoliers et des piétons; le comité demandera au chef de police d'établir un chiffre sur la densité de la circulation ainsi que ses recommandations.

Un rapport volumineux sur les dépenses probables du gouvernement métropolitain était présenté au comité de finances, et M. le Maire, dans un mémo, soulignait l'importance de certaines sections pour notre Ville; le comité recommande que des copies de ces sections soient faites pour tous les membres du Conseil afin qu'ils puissent les étudiers à loisir.

Le travail de la consolidation des règlements de la circulation arrive à sa fin; c'est un travail considérable puisqu'il fallait examiner et ré-examiner tous les règlements et amendements faits à ces règlements depuis nombre d'années et voir où ces règlements étaient remplacés par ceux de la province; le chef de police aura maintenant à étudier le manuel et pourra s'adresser à l'avocat de la Ville s'il a besoin d'éclaircissement avant l'adoption de ce travail par le Conseil.

Un montant de $100 fut recommandé comme contribution de la Ville aux Winnipeg Maroons qui font une tournée en Tchécoslovaquie et qui feront connaître le nom de notre Ville en Europe; quatre des membres de l'équipe résident à St-Boniface.

On demande à l'ingénieur de s'informer auprès des chefs de département du nombre de décalques du blason de la Ville dont on aura besoin pour les automobiles et camions de la Ville et qu'il fasse raport au comité.

On demande aussi à l'ingénieur de fournir un estimé du coût d'un égout rue Marion afin de soulager les résidants des rues Enfield et Goulet.

L'échevin Lonergan s'objecte à la manière péremptoire de donner 48 heures d'avis aux propriétaires de logis lorsque le compteur d'eau n'a pas été lu; ceci arrive lorsque le résidant n'est pas chez lui lors de la visite du lecteur des compteurs d'eau; une carte est laissée à la porte et le propriétaire est tenu de retourner cette carte avec les chiffres indiqués sur le compteur; il arrive parfois que cette carte est emportée par le vent et le propriétaire ignore la visite du préposé à la lecture du compteur d'eau; on envoie alors un avis que le service de l'aqueduc sera interrompu dans un délai de 48 heures si lecture et paiement du compte ne sont pas faits immédiatement. Aucune décision ne fut prise pour l'instant par le comité de l'aqueduc.

Pour obvier à l'usage des ruelles pour le stationnement des automobiles, ce qui gêne la circulation, le chef de police demande qu'un règlement soit institué qui empêcherait les taxis de stationner sur les rues excepté lorsqu'ils font monter les clients, et que des zones pour taxis soient delimitées.

Vu le genre de construction du pavage en béton armé de 8 pouces d'épaisseur et payé en entier par le gouvernement provincial, le comité de la circulation se voit dans l'impossibilité d'interdire l'usage d'une partie du chemin Dugald aux camionneurs tel que demandé par les résidants de cette rue.

Que la requête de l'ingénieur pour la permission de procéder à certains changements dans l'utilisation de l'espace occupé par les bureaux en génie et de l'inspection, soit remise à plus tard en attendant qu'un plan soit soumis montrant la redistribution de l'espace ainsi qu'un estimé du coût de ces changements.

Vu le rapport de l'inspection faite par la Manitoba Power Commission sur la condition du brochage à l'Hôtel de Ville, il fut recommandé que l'ingénieur-adjoint prépare des plans et devis pour le rebrochage et que le coût de ce travail soit porté au budget de 1961.

Le comité du bien-être social a recommandé que le surintendant soit autorisé à dépenser la somme de $3.00 pour chaque membre des familles qui sont à charge de l'assistance publique pour les paniers de friandises donnés à l'occasion de la fête de Noël.

Samedi dernier, dans un des grands quotidiens de Winnipeg on lisait dans la page financière que le montant affecté aux travaux d'hiver par la Ville de St-Boniface était de $6,000; peut-être erreur de typographie; l'ingénieur dit que parmi les 80 quelque projets approuvés par les autorités provinciales et fédérales, la Ville a déjà approuvé un chiffre de $800,000 pour les travaux suivants: changements et automatisation de la station de pompes à l'aqueduc, approximativement $200,000.00; installation de feux de circulation à divers endroits, $12,000; les trois piscines et les trois bibliothèques, $500,000; installation des égouts et service d'eau au chemin Speers, $35,000; et plusieurs autres projets. Ceci montre qu'au lieu de $6,000, notre contribution pour enrayer le chômage durant l'hiver serait plutôt d'un million de dollars.

A lundi prochain.

Décès

MME LAURA JOUBERT

Frappée de paralysie le dimanche après-midi 27 novembre, Mme Joubert (née L'Heureux) mourut le lendemain à l'hôpital St-Boniface. Elle était âgée de 73 ans et demeurait à 540, rue Aulneau.

Ayant perdu son mari après seulement quelques années de mariage, elle a vécu sans bruit tout en faisant le plus de bien possible. Douce et aimable, elle plaisait à tous; elle était membre du Tiers Ordre franciscain et Dame de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil quatre soeurs, Mmes O. Fréchette, U. Vadeboncoeur, I. Galipeau et la Rév. Sr Denis-d'Alexandrie, SS.NN.J.M.; trois frères, Emile, Denis et Léo L'Heureux.

Les funérailles de Mme Joubert eurent lieu en la basilique le mercredi 30 novembre et l'inhumation se fit au cimetière de St-Pierre. M. l'abbé J.-M. Gagné, curé de St-Claude, et neveu de la défunte, chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés Pierre Gagné, curé de Richer, et E. Hébert, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Les tertiaires franciscains et les Dames de Ste-Anne escortèrent la dépouille mortelle. Mmes M. André, L. Bougard, A. Gallant et Mlle V. Boulet portaient les rubans. Mmes Ida Kelly et Agnès Dubé firent la quête.

Le salon funéraire Desjardins avait charge des arrangements funèbres.

Les lépreux fêteront-ils avec les Canadiens le centenaire du Canada?

BRANTFORD — A l'occasion de son centenaire, qu'il célébrera en 1967, le Canada devrait faire une contribution importante pour enrayer le fléau de la lèpre dans le monde.

Une campagne en ce sens vient d'être lancée, comme en fait foi un article paru dans le dernier numéro de "The Canadian League", que publie la Ligue des Femmes Catholiques du Canada.

Cette initiative a reçu l'appui des conseils paroissiaux de la Ligue et a été approuvée par Son Exc. Mgr Joseph F. Ryan, évêque de Hamilton.

De Gaulle engage à fond une lutte décisive pour "l'Algérie algérienne"

PARIS — Le président de la République française, M. Charles de Gaulle, semble être prêt à engager une lutte décisive en vue de faire approuver sa politique algérienne.

Le comité central du parti gaulliste (U.N.R.) a ordonné vendredi soir dernier à ses membres — élus ou non au Parlement — de se considérer comme "mobilisés" pour la cause du référendum qui doit avoir lieu le 8 ou le 15 janvier.

Annoncé il y a une dizaine, le référendum posera aux électeurs de France et d'Algérie une seule question: "Approuvez-vous le projet du président de Gaulle relatif à l'Algérie?".

La formule exacte de la question sera publiée le 16 décembre, date de l'ajournement de l'Assemblée nationale.

Rude test pour des balançoires

NEW YORK — Les enfants de New York pourront "faire les singes" tant qu'ils voudront sur les balançoires de Central Park, sans les démolir. Ces balançoires, en effet, ont été mises à l'épreuve par des gorilles avant d'être installées au terrain de jeux.

Depuis longtemps, la ville de New York se plaignait des frais occasionnés par le remplacement fréquent des balançoires du terrain de jeux de Central Park. Mais les nouvelles balançoires, qui viennent d'y être mises en place, ont été d'abord confiées à deux gorilles du zoo de New York, qui les ont malmenées pendant plusieurs semaines, sans leur causer le moindre dommage.

Un représentant du parc a déclaré qu'il était impossible que les enfants démolissent ce qui a résisté aux gorilles. C'est une théorie pour le moins hardie qui fera sourire bien des parents sceptiques . . .

Mort du Père Haeck, directeur de "Fides"

ROME — Le R. P. Haeck, Jésuite belge, est mort à Rome, à la suite d'une crise cardiaque, à l'âge de 72 ans.

Il dirigeait l'Agence missionnaire Fides, organisée par la Sacrée Congrégation de la Propagande pour diffuser dans le monde entier des nouvelles des missions. Il était président de la Fédération internationale des Agences d'information catholiques, l'une des trois Fédérations qui constituent l'Union internationale de la presse catholique.

En remplacement du Père Hermann Haeck, le R. P. Georges-Frédéric Heinzmann, des missionnaires de Maryknoll, a été nommé directeur "par intérim" de l'agence Fides. Le Père Heinzmann, qui est procureur général de sa congrégation religieuse, assumait déjà les fonctions de rédacteur de langue anglaise de l'agence Fides.

Nouveau sommet de l'actif de la Banque de Montréal

MONTREAL — L'actif de la Banque de Montréal a touché un nouveau sommet en 1960 et ses opération ont établi des records dans presque tous les secteurs, ainsi que cela ressort de son 143e rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre.

L'actif de la Banque de Montréal s'est accru de 225 millions de dollars au cours de l'année et se chiffre par 3,485 millions, tandis que les prêts de toutes catégories se maintenaient à leur sommet de 1,773 millions pour 1959.

Les dépôts figurent au total de 3,200 millions de dollars, soit un accroissement de 202 millions, ou 6.7 pour cent, par rapport à 1959; ils sont au plus haut chiffre de toute l'histoire de la banque. Ce essor est attribuable en grande partie à l'épargne individuelle des Canadiens et aux dépôts étrangers.

L'actif rapidement réalisable de 1,771 millions de dollars, ou 193 millions de plus qu'un an plus tôt, reflète la forte position traditionnelle des disponibilités de la blanque. Cette somme représente presque 54 pour cent du passif de la Banque de Montréal envers les tiers, contre 51.6 pour cent en 1959.

Les bénéfices, avant déduction des impôts, font un record de $31,578,780. Mais on en a affecté $17,352,044 — l'équivalent de 55 pour cent — aux impôts, si bien que le profit net de l'année sur les opérations de plus de 840 succursales de la Banque de Montréal tant au Canada qu'à l'étranger a été de $14,226,736. C'est $2,035,676 de plus qu'en 1959.

Les 21,000 actionnaires de la banque reçoivent $2.00 par action — ou $12,148,167 du profit net de l'année — soit 15 cents de plus que le chiffre de $1.85 en 1959 et 35 cents de plus que celui de $1.65 versé en 1958.

Le solde, joint aux $1,072,290 de bénéfices non répartis de 1959, formait un total de $3,150,859. La banque en a viré 2 millions de dollars à la réserve, ce qui laisse comme bénéfices non répartis $1,150,859.

Concert de la Société Lyrique, le 11 décembre

C'est le dimanche 11 décembre, à 8 h. 45 p.m., qu'aura lieu le concert d'automne de la Société Lyrique au gymnase Notre-Dame. Ce sera le grand événement musical de la saison qu'on ne peut se permettre de manquer.

Voici, pour vous donner un avant-goût de la soirée, le programme de ce concert:

La Vérendrye — Ouverture. Les Voyageurs — Orchestre (Marius Benoist).

Alceste — Parez vos fronts (Gluck). Soliste: Marielle Lavoie. Adieu des bergers (Berlioz) — Choeur et orchestre.

Première symphonie — Andante (Kallinikoff). Orchestre.

Philémon et Baucis — Deux scènes (Gounod). Lorraine Beaudette, P. Bourbonnais, Lucien Fredette, Maurice Lafrenière et l'orchestre.

Une fête nationale en Velay (Périlhou). Le Matin (à l'église). Bourrée-musette (Thèmes populaires). L'Après-midi — Carillon-Procession. Danse — Orchestre.

Hansel et Gretel — Pantomime (Humperdinck). Marielle Lavoie, Lorraine Beaudette, Jeannine Mousseau et l'orchestre.

Entre le boeuf et l'âne gris, harmonisation de Gevaert. Pantoum négligé — texte de Verlaine (Lagourgue). Choeur sans accompagnement.

"Natale, natale" (Respighi) — Orchestre. Le pas d'armes du roi Jean (Saint-Saens). Faust, sérénade de Méphisto (Gounod). Paul Fredette et l'orchestre.

La crèche-Dieu (de la Tombelle). Hodie, Puer Natus Est. Marcel Painchaud, Maurice Lafrenière, le choeur et l'orchestre.

N'oubliez pas que c'est un concert gratuit auquel tous sans exception sont invités.

Ce soir, grand concert des Jeunesses Musicales

C'est ce soir, vendredi, que Guy Fallot, violoncelliste, et Ayla Erduran, pianiste, joueront dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph devant les membres des Jeunesses Musicales de St-Boniface. Les commentaires seront donnés par M. Fallot lui-même que les jeunes du Manitoba français connaissent si bien déjà, pour l'avoir vu et entendu au cours de concerts dans le passé. A remarquer que seuls ceux qui sont munis de leur carte de membre seront acceptés dans la salle; on peut se procurer cette carte (si on ne la possède déjà) à la porte de la salle.

Le programme comportera des duos pour le violoncelle et le violon: Fugue allegretto, de Jean-Sébastien Bach; Suite, de Joseph Marchand; Passacaille, de Handel-Halvorsen; Sonate, de Maurice Ravel (Allegro, Très vif, Lent, Vif avec entrain).

Un artiste de chez nous

Mlle Sylvia Saurette, née à St- Boniface, qui étudie présentement à l'école Vincent d'Indy à Montréal, a chanté le rôle soprano dans la Messe Impériale de Haydn avec la chorale de Fernand Gratton, le lundi 5 décembre.

Elle commençait très jeune à chanter, ayant pour professeur Mme Doris Mills Lewis. En 1956 elle entre à l'école Vincent d'Indy de Montréal, classe Bernard Diamant.

Depuis lors, la majestueuse beauté de sa voie et son talent d'interprétation lui méritèrent, coup sur coup, plusieurs prix importants. Elle remporta, en septembre 1959, une bourse du Canadian National Exhibition de Toronto, et en février 1960, le premier prix du Festival Kiwanis de cette même ville.

Au concours radiophonique de mars 1960, "Talents Festival" tenu d'un bout à l'autre du Canada, elle se classa deuxième et remporta une autre bourse. En mai, elle se vit décerner le "Prix Archambault", pour le chant. En juin, finaliste et enfin gagnante au Gala Festival National de musique de la province, elle remporta la première bourse.

La carrière de Sylvia Saurette, si jeune, est déjà riche de belles réalisations. Elle s'est fait entendre dans plusieurs oratorios, en récitals et à plusieurs émissions radiophoniques. Dans l'oratorio de Maendel "Israël en Egypte" en janvier 1960, elle chanta, avec le choeur Elgar, le rôle de soprano. Puis dans l'oratorio de Carissimi, en mars, le rôle de Jephtée. Le 17 novembre elle fut soliste invitée avec la Philharmonic de Montréal sous la direction de Louis Haritver.

La démocratie de la conquête

MONTREAL — La conception démocratique au Canada vient-elle en cadeau de l'élément anglo-saxon?

Cette affirmation de M. Pierre-Eloi Trudeau a été attaquée par M. l'abbé G. Dion et M. le professeur Paul Bouchard, lors d'une table ronde tenue à l'Université McGill récemment.

Les participants soulignaient que la manière d'agir de l'élément anglais à l'égard des minorités d'expression française en dehors de Québec ne s'inspire pas d'un concept démocratique sur l'égalité des droits entre citoyens de groupes divers.

"Tous les Libanais parlent au moins deux langues"...

MONTREAL — Belle leçon de bilinguisme que donna Son Exc. M. Fouad Amoun, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Liban et représentant de son pays à l'ONU.

"Nous sommes tous bilingues", de répliquer M. Amoun lorsqu'on lui avait demandé s'il avait objection à se faire interviewer en français. "Tout Libanais, même celui des petits villages, parle l'arabe et une langue seconde. En fait plusieurs Libanais parlent même trois langues". De quoi faire rougir bien des Canadiens . . . !

Par ordre de préséance, le Libanais parlera l'arabe, puis le français, (le Liban est un ancien protectorat français), l'anglais et l'espagnol. Pourquoi l'espagnol? a-t-on demandé à l'homme d'Etat. Parce que le Liban compte plus d'un million de descendants d'Espagnols, lui a-t-il répliqué. Cette immigration est très ancienne et n'a d'ailleurs aucune relation avec la guerre civile espagnole.

Quant à l'ambassadeur lui-même, il parle l'arabe et le français parfaitement, ("lorsque j'adresse la parole à l'ONU, je le fais en français"), et peut converser convenablement en anglais.

Le ministre des postes explique "Winnipeg 6"

Le maitre des postes à Winnipeg a annoncé récemment que dorénavant les résidants de St-Boniface auraient le choix entre deux noms pour faciliter la distribution du courrier, soit St-Boniface 6, Man., ou Winnipeg 6, Man. M. Georges Forest, hommes d'affaires de la ville cathédrale a exprimé son opposition à cette décision, dans une lettre au Ministre des postes. Voici la réponse qu'il vient de recevoir:

Ottawa 4,
le 29 novembre 1960

J'ai reçu votre lettre du 1er novembre, où vous protestez contre le fait que la récente publicité faite au sujet des zones postales de Winnipeg s'applique à la ville de St-Boniface.

Je tiens à vous assurer que ni nos fonctionnaires de Winnipeg ni moi-même n'avons l'intention de priver St-Boniface de son identité ou de minimiser son importance comme adresse postale.

Peut-être avez-vous présent à la mémoire le malaise qu'avait provoqué chez les citoyens de St-Boniface la demande qui leur avait été faite, il y a quelques années, de veiller à ce que leur courrier leur soit adressé ainsi: "St-Boniface, Winnipeg (Man.)", ou simplement "Winnipeg 6 (Man.)". Vu que des objections avaient alors été soulevées, ce qui se comprend facilement, l'idée fut abandonnée, comme vous vous en souvenez sans doute.

Depuis que l'agglomération de Winnipeg est dotée d'un conseil métropolitain, notre publicité relative aux zones postales laisse le choix entre les deux manières suivantes d'adresser: "St-Boniface 6 (Man.)" ou "Winnipeg 6 (Man.)". Ainsi, les personnes qui tiennent à marquer qu'elles habitent St-Boniface sont libres de le faire, et celles qui se considèrent comme habitant Winnipeg peuvent se faire adresser leur courrier d'une manière qui en assure la livraison rapide et le traitement approprié. Nos fonctionnaires de Winnipeg, qui ont étudié la question avec soin, indiquent qu'une quantité appréciable des correspondances destinées aux citoyens des nouveaux quartiers de St-Boniface, comme Windsor Park et Niakwa Park, portent le nom, le numéro et la rue, suivis de Winnipeg (Man.). Le Ministère ne saurait obliger les destinataires à se faire adresser leur courrier à St-Boniface. Aussi, pour que ces objets de correspondance puissent être livrés aussi vite que possible, il est bon que les adresses portent le numéro de zone voulu.

L'établissement du Conseil métropolitain de l'agglomération de Winnipeg par l'Assemblée législative du Manitoba a quelque peu modifié les choses, en ce qui a trait à la manière d'adresser le courrier destiné aux citoyens des différentes localités en cause. A en juger par ce qui s'est produit dans d'autres agglomérations métropolitaines, il y a lieu de croire que bien des usagers et des maisons d'affaires auront tendance à se faire adresser leurs correspondances simplement à: "Winnipeg (Man.)". Aussi est-il important que le Ministère diffuse des renseignements complets sur la bonne manière d'adresser le courrier destiné à un endroit quelconque de la région métropolitaine. Dans le cas des différentes localités autonomes qui en font partie, nous laissons le choix entre leur nom propre et celui de Winnipeg suivi du numéro de zone. Vous n'ignorez pas qu'un bon nombre de localités, telles que St-Vital, St. James, East Kildonan, North Kildonan et West Kildonan, se trouvent, à ce point de vue, dans la même situation que St-Boniface.

Le régime que nous voulons mettre en vigueur, pour l'adresse des correspondances destinées à la région métropolitaine de Winnipeg, a déjà été adopté dans la région desservie par le bureau de poste de Montréal, laquelle comprend plusieurs anciennes localités autonomes, comme Verdun, Westmount, Outremont. Cet arrangement s'y est révélé très satisfaisant et, en général, les usagers l'ont bien accueilli.

Nous ne voyons aucune objection à ce que les usagers qui le préfèrent utilisent le nom de St-Boniface sans le faire suivre du numéro de zone, mais nous voudrions que ceux qui se servent du nom de Winnipeg y ajoutent le chiffre 6. Notre seul but est d'aider les usagers à se faire adresser leur courrier de manière que nos employés puissent leur assurer le meilleur service possible.

J'espère que ces explications vous aideront à comprendre la position de mon ministère à l'égard des renseignements contenus dans le feuillet qui a été distribué récemment, car je tiens à ce qu'il ne subsiste aucun malentendu à l'égard de cette délicate question.

Sincèrement,

William HAMILTON,
ministre des Postes.

NDLR — L'Association d'Education et la Ville de St-Boniface ayant protesté à leur tour contre la dénomination "Winnipeg 6", elles peuvent s'attendre à des réponses semblables. On lira avec étonnement la phrase dans laquelle l'hon. Hamilton révèle que certains citoyens de St-Boniface se considèrent comme des résidants de Winnipeg et, par conséquent qu'il faut leur laisser la possibilité de se servir du nom de cette ville et d'indiquer dans quelle zone "de Winnipeg" ils se trouvent. M. Hamilton ne semble pas se rendre compte que la ville de Winnipeg existe encore comme partie du Grand-Winnipeg au même titre que la ville de St-Boniface, et que la ville de St-Boniface ne fait pas partie de la ville de Winnipeg. Les deux sont dans la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg, et les deux sont distinctes. S'il y a des citoyens de St-Boniface qui préfèrent habiter à Winnipeg, qu'ils déménagent. Ce n'est pas au ministre des Postes d'Ottawa de transformer une partie de St-Boniface en zone de Winnipeg pour faire plaisir aux gens qui ne connaissent pas la géographie et encore moins l'histoire.

St-François-Xavier

Décès

M. Richard Willings, de Pigeon Lake, vice-président du district de l'école de St-François, est décédé à l'hôpital Général de Winnipeg, à la suite d'un accident d'automobile survenu à la Plage Lido. Sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

L'arbre de Noël du Cercle Molière

On annonçait le 27 novembre dernier lors de soirée mensuelle du Cercle Molière et, la semaine dernière, dans la chronique parue dans **La Liberté et le Patriote** que la soirée de Noël des enfants des membres du Cercle Molière aurait lieu le 11 décembre. Des circonstances imprévues ont fait remettre cette fête de l'arbre de Noël au dimanche 18 décembre, de 2 h. à 4 h. p.m., à la salle du Cercle Molière.

Pour ceux et celles des membres du Cercle qui n'en auraient encore rien fait, il est plus que temps de dire s'ils viendront à cette fête, et s'ils y amèneront leurs enfants. Il faut connaitre avant le dimanche soir 11 décembre les noms, âge et sexe de tous les enfants qui se rendront à la fête. C'est très important puisque seuls les enfants dont on aura les noms avant le 11 décembre au soir pourront recevoir un cadeau.

Appelez donc, aujourd'hui même, Mme Pauline Boutal, au numéro WHitehall 3-9052.

Un dernier détail: Que les membres (ou anciens membres) qui n'ont pas encore versé leur cotisation annuelle ne se gênent pas d'inscrire leurs enfants ou de se présenter à la salle. Ils pourront acheter leur carte de membre en entrant.

Il ne faudrait pas priver vos enfants d'un après-midi fort agréable, à cette fête annuelle de l'arbre de Noël du Cercle Molière. Mais il faut agir . . . signalez tout de suite WHitehall 3-9052!

Le Comité de publicité.

Le Conseil de la Vie française poursuit ses représentations

QUEBEC — L'hon. Onésime Gagnon, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a bien voulu accepter la décoration de l'Ordre de la Fidélité française. Le président du Conseil de la Vie française, Me Paul Gouin, a rendu la nouvelle publique à l'issue d'une réunion des directeurs. Il a précisé que le Conseil voulait reconnaitre l'intérêt que porte l'hon. Gagnon à la culture française, en particulier à l'histoire, ainsi qu'aux compatriotes des diverses provinces du Canada et des Etats-Unis.

En septembre, Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, et M. Archibald Lemieux avaient reçu cette décoration. Mgr Antoine D'Eschambault, du Manitoba, devait aussi être décoré. Il est décédé quelques semaines auparavant. Me Paul Gouin a fait savoir que la décoration serait remise aux membres de sa famille par M. le Dr Paul-Emile LaFlèche, de Winnipeg, au cours d'une cérémonie intime. M. le Dr LaFlèche, directeur du Conseil, assistait à la réunion.

Le Conseil de la Vie française a demandé à nouveau qu'Ottawa profite de la première occasion pour assurer aux Acadiens du Nouveau-Brunswick un quatrième représentant au Sénat canadien. Comme on le sait, l'hon. Brooks vient d'être nommé sénateur pour cette province. Le Conseil a aussi appuyé les requêtes demandant une augmentation de puissance du poste de télévision française à Moncton, N.-B. Le poste couvre à peine la ville et les environs immédiats.

Me Paul Gouin a fait savoir que le Conseil de la Vie française continue ses tractations au sujet du questionnaire du recensement de 1961. Les membres ont continué leurs études de certains aspects du fonctionnarisme fédéral. Le Mémoire du Conseil sur le bilinguisme des édifices du Gouvernement canadien à Ottawa a été envoyé à tous les ministres concernés. Six d'entre eux ont bien voulu s'intéresser activement à ce document. On peut se le procurer gratuitement en s'adressant au Conseil de la Vie française, 75, rue D'Auteuil, à Québec. Les membres ont considéré diverses autres questions, notamment celle du Centenaire de la Confédération. Ils ont accordé leur patronage à un voyage de la Liaison française en Acadie l'été prochain. Ce voyage coïncidera avec le Congrès des Educateurs de langue française à Charlottetown, en août, et le 350e anniversaire de l'arrivée des Pères Biard et Massé, S.J., en Acadie.

Centenaire de l'incendie de la cathédrale à 2 tours

La prochaine réunion plénière de la Société Historique de St-Boniface se tiendra le mardi 13 décembre, à 8 h. p.m., dans la salle Ste-Cécile, pour commémorer le centenaire de l'incendie de la cathédrale à deux tours de Mgr Provencher.

La salle Ste-Cécile se trouve au soubassement de la cathédrale — entrée par la tour du sud, du côté de l'hospice Taché.

Les conférenciers seront M. l'abbé Pierre Picton, le R. P. Antonio Champagne, C.R.I.C., et M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la cathédrale. Il sera intéressant d'entendre parler des premiers temps de la colonisation dans l'Ouest.

Au mois de janvier, MM. Henri Létourneau et Valmore Gervais parleront de leur famille.

Jeunesse-Loisirs

Les "15 à 25" se rencontrèrent pour la septième fois le lundi soir 21 novembre. (La variété se démontre jusque dans le choix des locaux.) Cette réunion eut lieu au bureau éditorial de notre journal quinquagénaire **La Liberté et le Patriote.**

Tous arrivés, on procéda à la visite des ateliers de "Canadian Publishers Ltd.". Notre guide, M. Roger Dupas, expliqua et démontra le fonctionnement de la linotype. Chaque membre présent reçut en souvenir de M. Dupas une plaque nominale cuivrée qu'il composa en notre présence.

Du coin de **La Liberté et le Patriote**, on passa aux départements des périodiques pour marchands, puis vinrent les presses avec les nombreux rouleaux et leurs plats à couleurs. Pendant que les demoiselles faisaient des fouilles dans les archives (1914-1940) de **La Liberté et le Patriote**, M. Dupas fit visiter aux jeunes hommes le département des annonces, mieux connues sous le nom d'"Advertising", et leur presse photographique.

De retour au bureau des penseurs, les archives mises de côté, la réunion débuta. Après les prières d'ouverture, la présidente, Mlle Odile Lambert, présenta les nouveaux membres au groupe, puis chacun des responsables donna un compte rendu du travail accompli et des nouveautés dans leurs domaines respectifs.

Dans les questions générales, la discussion se centralisa sur un sujet proposé un mois auparavant et relevé par Jean-Louis. Tous en faveur, il fut décidé d'organiser une petite soirée récréative pour les membres et leurs amis et amies.

La réunion se termina admirablement par un goûter aux tartelettes . . . Et quelles tartelettes! Ah! Mme Lanthier, que vous connaissez bien le goût des jeunes.

• • •

La huitième réunion des Jeunesse-Loisirs eut lieu le lundi 28 novembre dans la salle Jubinville.

A la prière, succédèrent les rapports. La discussion, d'abord languissante, s'anima bientôt. Une décision s'imposait. Quelques lumières jaillirent, plans et idées furent suggérés, et la soirée récréative sera pour janvier. Au cours de cette soirée, un programme de jeux, ainsi qu'un horaire de la patinoire du Centre récréatif, seront présentés et les jeunes présents et (es) seront formellement invités et (es) à profiter des loisirs mis à leur disposition et celle de leurs amis et (es).

La prochaine réunion est remise au 12 décembre. Le local sera choisi par l'exécutif actuel. Un exécutif permanent y sera élu, et des suggestions pour un local permanent présentées.

Enfin, après beaucoup de "pensage" et de "parlage", Amen couronna l'assemblée.

Enchantés de faire, encore une fois, votre connaissance,

Les "15 à 25".

PETITE NOTE

50e anniversaire de mariage

M. et Mme Edouard Brunel, de St-Boniface, célébraient leur 50e anniversaire de mariage le samedi 26 novembre. Une messe, à leurs intentions fut célébrée en la basilique de St-Boniface, et un souper familial eut lieu en la salle de la Caisse Populaire de St-Boniface.

Mariés à St-Lupicin, Man., M. et Mme Brunel s'établirent sur une ferme de cette localité où ils de meurèrent jusqu'à leur retraite, il y a quelques années, alors qu'ils vinrent résider à St-Boniface.

Les jubilaires jouissent d'une famille de sept enfants: Alphonse, Roger et Mmes Camille Monney et Julien Thorimbert, de St-Boniface, Léon et Gilbert, de St-Lupicin, et Mme Louis Chabbert, de Notre-Dame-de-Lourdes. Ils ont aussi 29 petits-enfants.

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLE: Roger Boulet

Ciné-Club

Le 20 novembre au soir, les Junioristes assistèrent à un film de l'Association d'Education. C'était un film qui décrivait les salaires trop bas que recevaient de pauvres ouvriers, travaillant dans une usine d'acier. Ils essayèrent de faire la grève mais ce fut un échec, faute d'organisation. Quand la guerre éclata en 1939, les gages furent augmentés raisonnablement.

Après le film, les élèves de Méthode et de Versification, en plus des Universitaires, entreprirent une discussion au sujet de ce film, à l'aide d'un questionnaire présenté par le R. P. Godbout. Les trois sections firent ressortir les points importants et les leçons qui se dégageaient de ce film; un délicieux goûter clôtura la veillée. Ce fut une agréable soirée pour tous grâce au dévouement des organisateurs de cette soirée, le R. P. Godbout et Roger Collet, de Belles-Lettres.

Gérard VACHON,
grade X,
Oak Lake, Man.

Distribution des prix 1960-1961

Le 24 novembre, à 7 h. 30 p.m., a eu lieu, au Juniorat, la distribution des prix du tournoi 1960-61. Tous les élèves reçurent un beau prix, grâce au savoir-faire du Comité des Jeux et à la générosité des agences commerciales qui nous ont fait don de divers objets.

Après la distribution, il y eut une soirée d'amateurs. Notre maitre de cérémonies nous introduisit des vedettes, telles que Jean Legal, Georges Legal, Gérald Paquin, Benoit Comeau, accompagné de Michel Koryluk, et un célèbre déclamateur, Victor Tétrault.

Les universitaires nous donnèrent ensuite leur interprétation de la célèbre pièce: "La Grande Demande". Comme la plupart le savent, Josaphat désire demander en mariage, Annette Laroche; mais l'ami de Josaphat, "Tit-Fred", un ivrogne, est un véritable achalant et ainsi, Josaphat a failli perdre la main d'Annette.

Roger Collet joua le rôle de Josaphat, Albert Vermette, celui d'Annette, tandis que Gilbert Sabourin prit celui de "Tit Fred". Claude Guénette joua celui du père Laroche.

Un grand merci aux responsables qui ont fait de cette soirée un véritable succès!

Jean-Maurice LEMOINE,
grade IX,
Ste-Agathe, Man.

Représentation de Ben-Hur

Tous ne regardèrent pas la partie de la Coupe Grey, le samedi 26 novembre; 39 élèves, sous l'égide de Roger Boulet, assistèrent au film de Ben-Hur, au théâtre Gaiety. Le film dura de 1 h. 30 à 5 h. 30 p.m. Il nous était offert à un prix spécial de .90c. On demanda à M. Boulet si les élèves avaient été bien sages, il répondit: "Ils étaient tellement absorbés par le film, qu'ils ne m'ont même pas distrait". En effet, ceux qui y ont assisté ne l'ont pas regretté.

Armand BOULET,
grade VIII,
Winnipeg, Man.

Excellence du mois de novembre

Grade X: Rénald Goulet et Michel McDonald; Georges Legal.

Grade IX: Gérald Paquin et René de Rocquigny; Roland Perrin.

Grade VIII: Gérard Jean; François Paradis.

A l'Alliance française

La quête de soi chez Paul Gauguin

L'Alliance Française s'est réunie le mercredi 30 novembre à 8 h. 30 p.m., pour entendre une conférence donnée par M. André Joubert, professeur, sur "la quête de soi chez Paul Gauguin". La conférence a été suivie de projections en couleurs.

Mme E. T. Etsell, présidente, présenta le nouveau Consul de France à Winnipeg, M. Daniel Giordani, qui, né en Corse, fut consul dans différentes villes de l'Europe.

Ensuite, le professeur C.-S.-E. Jensen présenta M. Joubert, qui, après de belles études en France, est maintenant professeur de français à l'Université de Manitoba. Il raconta la vie si mouvementée du peintre Gauguin, né en 1848 et parent par sa mère du vice-roi du Pérou, et qui fut influencé de bonne heure par l'art de ce pays où il vécut quelques années. Rentré en France en 1871, il travailla dans une banque. En 1873 il épousa une Danoise qui lui donna d'abord un fils et plus tard quatre autres enfants.

Toujours intéressé à la peinture, il commença à y travailler sérieusement, et en 1883 il abandonna tout pour se lancer exclusivement dans ce genre de travail.

Après un séjour au Danemark, qu'il déteste, il part pour Panama et la Martinique, et revenant de nouveau à Paris, il rejoint Van Gogh à Arles, où ils travaillent ensemble pendant quelque temps.

Très impressionné par l'art Péruvien et l'art Japonais, il recherche en lui-même une nouvelle formule: "L'art", dit-il, "est une abstraction, c'est un symbolisme."

Parti pour Tahiti, où il peignit plusieurs de ses oeuvres, il revint en France et travailla en Bretagne. Ayant fracturé sa jambe à Tahiti il s'en ressentit jusqu'à la fin de sa vie. De 1901 à 1903 il habita la Martinique, où il mourut.

La passion pour le soleil, ainsi que son admiration pour l'art oriental, se reflètent dans toutes ses oeuvres.

M. Joubert montra de nombreuses projections de ses oeuvres, qui ont laissé un souvenir inoubliable et ont fait comprendre la psychologie et les luttes de l'artiste.

Mme Hilliard Taylor remercia le conférencier au nom des membres de l'Alliance Française.

Après la conférence, des rafraichissements ont été servis et tous purent échanger des impressions sur cette soirée mémorable.

La Salle

Çà et là

Les paroissiens ont pu bénéficier des bienfaits spirituels d'une retraite prêchée du 6 au 12 novembre par M. l'abbé A. Boulet, ancien curé.

Bienvenue à la famille Ritchot récemment arrivée de Qu'Appelle, Sask. M. Ritchot est à l'emploi de la compagnie Paterson comme agent d'élévateur à grain.

M. Denis Cormier et sa famille ont quitté La Salle à la fin de novembre pour s'installer à Carman, Man. Tous leur souhaitent bon succès dans leurs nouvelles entreprises.

Mme Bernadette Lagacé fut de retour à La Salle le lundi 21 novembre, après avoir assisté aux funérailles de son frère, M. l'abbé Maurice Halde à Manchester, N.H. Elle était accompagnée de son frère ainé, M. l'abbé Adélard Halde, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, également de Manchester, qui vint passer une semaine de vacances au Manitoba. Durant son séjour il bénit, le samedi 26 novembre, le mariage de son neveu, M. Adélard Lagacé, à Mlle Rose-Marguerite Marion, de la paroisse St-Eugène. M. l'abbé A. Halde prit le chemin du retour le mardi 29 novembre.

Remerciements

Mme Raphaël Lanoie désire remercier chaleureusement tous ses parents et amis pour leurs visites, cartes de bons souhaits, leurs gâteries et attentions de toutes sortes, lors de son récent séjour à l'hôpital de St-Boniface.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Félicitations à nos Chevaliers pour s'être rendus en bon nombre au thé pour l'aile St-Amant le 13 novembre. Continuez d'encourager les oeuvres des Chevaliers de Colomb. L'assistance a aussi été magnifique à notre commémoraison des morts le 21 novembre.

Le 23 du même mois, une vingtaine de Chevaliers de Colomb se sont rendus avec leur dame à la basilique pour une messe à 9 h. p.m. célébrée par Don Fulgence Fortier, abbé, de la Trappe de St-Norbert. Après l'Action de grâces, tous se rendirent au club St-Michel où un double régal les attendait. Primo: Don Fortier fit une conférence où il compara les Chevaliers de Colomb aux Trappistes, qui eux sont Chevaliers de l'Eucharistie. Rappelons-nous aussi l'histoire de Clémenceau et de l'expulsion . . . Secundo: un bon goûter servi par Pelland durant lequel les langues se délièrent à qui mieux mieux.

Le 4 décembre, au cours de l'après-midi, notre conseil a tenu une initiation conjointement avec plusieurs autres conseils de langue française du Manitoba. Il y a eu une cinquantaine de nouveau initiés, dont plusieurs de notre conseil.

Lundi dernier, le 5 décembre, Son Exc. Mgr M. Baudoux nous a fait l'honneur et le plaisir de rendre une visite que l'on pourrait dire annuelle à son conseil. Son Excellence a bien voulu nous parler du pèlerinage qu'il avait organisé cet été en Europe, pour assister à la "Passion" d'Oberammergau et au Congrès Eucharistique de Munich. Cette visite a été très appréciée de tous nos Chevaliers. Malheureusement, à cause du mauvais temps, l'assistance n'a guère dépassé la trentaine.

APRES-TOUT.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER



dirigé par les Marianistes

Rédacteur en chef: Gabriel Dufault
Secrétaire de rédaction: Paul Blanchette
Responsables: Grade XII, Richard Muller
Grade XI, Walter Kleinschmit
Grade X, Owen Brophy et Paul Cyr

Enfin un Annuaire!

Après plusieurs réunions de délibération, le conseil étudiant décida que Provencher aurait cette année sont premier annuaire. Dès la résolution acceptée, le rédacteur en chef fut nommé ainsi que ses assistants. L'éditeur en chef est Gabriel Dufault et son assistant, Walter Kleinschmit. Le directeur des affaires financières et relations extérieures sera Borden Petriw. Ces trois derniers acceptèrent malgré la lourde responsabilité de cette tâche.

La campagne d'annonces commença il y a deux semaines et déjà 20 pour cent de l'objectif a été atteint. La campagne devra bientôt prendre fin afin que les arrangements d'imprimerie puissent se terminer pour inciter le travail principal du projet. Une demande sera faite aux anciens afin que ces derniers puissent patronner le premier annuaire de leur Alma Mater. Nous espérons que ces derniers accepteront avec plaisir.

Les artistes qui participeront aux dessins de l'annuaire sont Richard Muller, Roger Lafrenière et Robert Beaudry. Leurs talents variés sont connus par tous les élèves à cause de leur excellent travail dans le "Paladin".

Parmi les sections principales de l'annuaire nous aurons celles des gradués, des membres du personnel enseignant, des divers clubs de l'école, des nombreux sports, des cadets et des principales danses de l'école.

Notre but: Présenter aux élèves un annuaire qui saura leur plaire.

Paul CYR.

Congrès sodaliste

Chaque année pendant la dernière semaine du mois de novembre, les sodalistes des écoles catholiques dirigées par les Frères Marianistes tiennent un congrès dans une ville américaine. Chaque école envoie trois représentants.

Cette année, James Janssen et Daniel De Leeuw furent les représentants de notre école. Ils partirent le mercredi 23 novembre pour Chesterton, Pensylvanie, où le congrès eut lieu.

Le but de ces réunions est de déterminer si les résolutions passées au congrès de 1959 furent accomplies, et pour formuler un programme qui sera suivi par les sodalistes pendant cette année.

Nos représentants furent de retour le mardi matin 29 novembre. Nous avons partagé les nouvelles qu'ils nous apportèrent de cette assemblée.

La Semaine de la Messe

Pendant la semaine du 20 au 28 novembre plusieurs élèves participèrent à la messe célébrée chaque après-midi à 3 h. 45. Le Frère Laurin nous invitait à la messe et beaucoup se rendirent à sa requête. Nos professeurs de religion eux aussi prirent part à cette semaine en nous expliquant plus clairement la messe et en nous encourageant d'y assister.

Dans notre cours scolaire, le thème de la messe était: "La fête du Père", et chaque jour nos professeurs nous expliquaient ce thème en différente partie. La partie du thème pour le premier jour fut "Le Père nous invite", le deuxième fut: "Le Père nous accueille", le troisième: "Le Père nous parle", le quatrième, "Le Père nous reconnait comme fils", et le cinquième fut "Le Père nous nourrit". Je crois que nous avons tous profité de cette campagne.

Dunrea

Çà et là

M. et Mme Daniel Carney, de Winnipeg, sont venus, ces jours derniers, rendre visite à leur parenté.

M. et Mme Alphonse Boulet avaient le bonheur de recevoir, en fin de semaine, la visite de leurs filles et gendres, MM. et Mmes Ernest Rochon, de La Salle, et Damien Perron, de Montmartre, Sask. Ces derniers venaient surtout pour fêter le 84e anniversaire de naissance de leur mère.

M. et Mme Lucien Légaré, ayant acheté au village la propriété de M. A. Lavoie, ont déménagé en fin de semaine, laissant la gérance de la ferme à leur fils, Jules.

Mme Rosanne Girardin est allée passer quelques jours à Weyburn, Sask., chez son fils, Emmanuel, qui était venu la chercher.

M. l'abbé G. Gervais, curé, accompagné de M. l'abbé A. Seaman, vicaire, est à terminer la visite de la paroisse à la campagne et commencera celle du village cette semaine. La tempête ne leur rendra pas la tâche facile.

Félicitations

Les paroissiens de Dunrea s'unissent de coeur pour offrir leurs voeux de profonde gratitude et de sincères félicitations à M. l'abbé P.-E. Halde, curé de St-François-Xavier, à l'occasion de son jubilé d'or, le samedi 10 décembre. M. l'abbé Halde desservit la paroisse de Dunrea pendant deux ans.

Aubigny

Partie de cartes

La soirée de cartes organisée par les paroissiens de la partie ouest de la rivière Rouge a rapporté la somme de $217.07. Les prix des dames furent gagnés par Mme Clovis Vermette (1er), Mlle Solange Touchette (2e) et Mme Joseph Chartier, consolation. Pour les hommes ce furent M. Roger Richard (1er), M. Raymond Bouchard (2e) et M. Paul Berthelette, consolation. Le prix d'entrée fut gagné par M. Florent Robert.

Au tirage, une jolie poupée fut gagnée par Mme Roger St-Onge, de Winnipeg.

La soirée se termina par un programme de musique et amusements divers. Un grand merci à tous ceux qui ont aidé au succès de cette soirée.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à M. Gaspard Bérard, patient à l'hôpital St-Boniface, ainsi qu'à M. Albani Robert, à l'hôpital de Morris.

St-Norbert

Parents et Maitres

Plus de 100 personnes ont participé à la réunion des Parents et Maitres dans l'école de St-Norbert le jeudi soir 1er décembre. Au cours de la soirée l'on présenta plusieurs nouveaux parents qui sont venus s'établir à St-Norbert.

Le programme comporta d'abord un exercice de lecture par trois élèves de 3e année: Lucie Lapointe, Cheryl Loeppky et Bonnie Hawes, que présenta Mlle Alma Dayon, institutrice. Les "lectrices" surent montrer qu'il ne faut pas seulement lire des mots, mais y mettre aussi de la diction et beaucoup d'expression.

M. Arthur Corriveau, inspecteur des écoles de la division de la Rivière-Seine et orateur invité pour l'occasion, fut présenté par Mlle Astrid Derémiens, institutrice. L'orateur expliqua "pourquoi il y a tant de faillites à l'école secondaire?" Il parla dans les deux langues.

Après avoir montré qu'on peut classifier les étudiants en "bons, pauvres et nuls" quant aux succès obtenus et au travail accompli, il précisa que quatre facteurs expliquent cette classification: l'école, le foyer, la religion et la société. A l'école: programme, manque de direction, groupements et classements inexacts des élèves, examens, promotions, activités en dehors du programme scolaire, etc. Au foyer: il faut qu'il y ait un climat plus positif, discipline et ordre, constance, persévérance pour donner à l'enfant de la sécurité; dangers à éviter: automobile, télévision, soirées, tout cela cause des distractions, donc, protéger l'enfant contre cette trinité moderne que sont les danses, les automobiles et les boissons. La religion: faire aimer ce qui est beau et bien, la culture à la maison ne doit pas négliger la religion, qui donne la force morale pour résister à la trinité moderne. La société: il appartient aux paroissiens de trouver les moyens d'amuser et d'occuper sainement les jeunes.

Tous les auditeurs jouirent beaucoup de cette causerie au cours de laquelle M. Corriveau aborda tant de sujets et résolut tant de problèmes. M. Albert Normandeau, professeur du grade IX, le remercia au nom de tous.

On a décidé de tenir une assemblée spéciale au mois de janvier, pour la tenue d'un "forum" sur cette causerie.

M. l'abbé A. Hébert, curé, profita de l'occasion pour présenter son nouveau vicaire, M. l'abbé J.-P. Anctil, du Nouveau-Brunswick.

La soirée se termina par un goûter servi par les dames de l'APM.

La parfaite valeur est de faire sans témoins ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde.

La ROCHEFOUCAULD.

M. et Mme J. Robert, d'Aubigny, fêtent leur 50 ans de mariage

AUBIGNY — Le samedi 26 novembre avait lieu à Aubigny une grande fête pour marquer le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Robert.

A quatre heures, le R. P. Bernard, O.F.M. Cap., neveu des jubilaires, célébra la messe à laquelle toute la famille participa ainsi que de nombreux parents et amis. Des cantiques appropriés furent exécutés par quelques élèves de l'école secondaire.

La messe fut suivie par un délicieux souper servi à une centaine d'invités dans la salle paroissiale. Le maitre de cérémonies, M. François Robert, s'acquitta très bien de ses fonctions, et le Père Bernard, ainsi que le pasteur, M. l'abbé R. Nadeau, curé, surent captiver l'intérêt de l'assistance par leur présence d'esprit. Mme Louis Gosselin, petite-fille de M. et Mme Joseph Robert, lut l'adresse de circonstance, puis quatre petites demoiselles Robert invitèrent le "grand-père à danser" et la "grand-mère à valser". Un joli gâteau de 50e anniversaire parait la table d'honneur et on y reconnaissait la main artistique de Mme Louis-J. Robert.

Une soirée entrainante clôtura cette journée mémorable et toute la paroisse s'y donna "rendez-vous".

La famille Joseph Robert tient à remercier tous ceux qui ont aidé à faire de cette fête un véritable succès, particulièrement Mme Albert Girouard et toutes ses aides.



M. Lucien-H. Morin a récemment complété un cours de cinq ans en comptabilité et sera prochainement admis à l'Institut des Comptables Agréés du Manitoba. Natif de St-Malo, il fit ses études élémentaires aux écoles de cette paroisse avant d'entrer au Collège de St-Boniface où il obtint son baccalauréat ès arts en 1955. Il travaille actuellement avec McDonald-Currie & Co., à Winnipeg. Il est le fils de M. et Mme Albert Morin, de St-Malo.

Haywood

Mariage Lemoine-Buisson

Le samedi 19 novembre avait lieu le mariage de Mlle Cécile Buisson, fille de M. et Mme Lucien Buisson, à M. David Lemoine, fils de M. et Mme Roger Lemoine, de Ste-Agathe. M. l'abbé L. Bédard, curé, bénissait leur union; Maurice et Paul Buisson, cousins de la mariée, étaient servants de messe.

La mariée, au bras de son père, fit son entrée à l'église au son d'une marche nuptiale jouée par Mlle Lorraine Labelle. Pendant la messe, de jolis cantiques furent rendus par Mlle Eveline Pilon et M. Robert Lemoine, oncle du marié.

La mariée était ravissante dans sa longue robe blanche de nylon, de tulle et de dentelle; le corsage était garni de perles et de pierres du Rhin et les manches se terminaient en pointes de lis. Son voile court était retenu par une couronne composée de perles et de pierres du Rhin; son bouquet était de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Yvette Buisson et Gabrielle Lemoine, soeurs des mariés, portaient des toilettes bleues, garnies de dentelle, et des bouquets de roses roses. La petite Adrienne Paquette, cousine du marié, était bouquetière. Elle était charmante dans sa jolie toilette bleue et elle portait des roses roses.

Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Lemoine, frère du marié, et Aurèle Brémault, tandis que MM. Paul Côté, oncle de la mariée, et Daniel Lemoine, frère du marié, agissaient comme huissiers.

A la suite de la réception, un diner fut servi à la salle paroissiale, et le soir, il y eut veillée dansante à la salle paroissiale de Ste-Agathe. Les nouveaux époux reçurent de nombreux et beaux cadeaux.

Pour le voyage de noces la mariée revêtait une toilette de lainage brun avec manteau, souliers et bourse noirs, tandis que ses chapeau et gants étaient roses.

Les nouveaux époux résideront à Ste-Agathe, Man.

Grande soirée de fierté française par les élèves de Fannystelle

FANNYSTELLE — Pour montrer que la langue française joue un grand rôle dans leur vie, les élèves, avec l'aide de leurs maitresses, organisèrent une soirée de fierté nationale, le dimanche 27 novembre. Parmi les invités d'honneur on remarquait M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé, le R. P. G. Ramaekers, ainsi que les commissaires et les syndics.

M. le Curé profita de cette petite veillée française pour distribuer les prix et les diplômes de français.

Le numéro d'ouverture fut un morceau de piano par Lucille Arnal. Les élèves des grades 3 et 4 rendirent une chanson mimée de la vie de sainte Catherine. Les grades 5 et 6 eurent un petit concours d'épellation; l'équipe de Madeleine de Verchères remporta le prix. Puis un combat de verbes s'engagea entre les élèves des grades 7 et 8. Les gagnants furent Ghislaine Guyot, Maureen Payment, Lucille Arnal et Maurice Morisette.

Les garçons des grades 9 et 10 eurent une discussion genre table ronde. Le thème était "Sommes-nous fiers d'être Canadiens français?" et "Comment pouvons-nous montrer notre fierté?"

"Garde ta langue et tu garderas ta foi" est le nom de la pièce présentée par les filles des grades 9, 10, 11 et 12. Après la pièce les élèves de la chorale de l'école se réunirent pour exécuter le chant "Parlons français".

Les gagnants des prix paroissiaux furent: grade 4: Imelda Tétrault, 84 pour cent; grade 5: Ronald Morisette, 81; grade 6: Carole Venne, 86; grade 7: Ghislaine Guyot, 79.

La séance terminée, le maitre de cérémonies, Lorrain Painchaud, demanda à M. André Arnal de présenter le conférencier d'honneur de la soirée, le R. P. Ramaekers, S.J. Celui-ci fit ressortir l'importance de bien parler le français. Il expliqua la relation entre les difficultés de l'intégration aux Etats-Unis et la langue des Nègres américains.

Une des raisons pour lesquelles les Américains ne veulent pas se mêler aux Nègres, ni laisser leurs enfants aller aux mêmes écoles que les Noirs est que ces derniers, pour la plupart, parlent un anglais terrible et les Blancs ne veulent pas que leurs enfants adoptent cette manière de parler.

Il ne faut pas oublier qu'il y a un certain rapport entre un langage si mal parlé et la netteté de l'âme, car c'est un signe de la dégénération des moeurs. Il appartient donc aux Canadiens français de soigner leur beau parler français s'ils ne veulent pas déchoir. Il n'y a aucune raison de mal parler sa langue.

C'est maintenant, à l'école qu'il faut apprendre les deux langues, car autrement les Français et les Anglais mépriseront les Canadiens français et avec raison. Un beau parler français aide à devenir une personnalité chrétienne.

En terminant, le Père cita les paroles d'un historien anglais protestant, Toyne Bee. "Ce petit peuple a une mission singulière à accomplir en Amérique, dans tout le monde, et cette mission il l'accomplira s'il sait bien parler un beau français." Un bel avenir est assuré aux élèves qui étudieront bien leur français.

M. Gustave Boulanger remercia le R. P. Ramaekers pour cette intéressante causerie.

M. le Curé termina la soirée en disant comment il était content d'être Canadien français. Il ajouta que l'année prochaine il veut au moins deux prix provinciaux aux examens de français.

St-Lazare

Construction

L'Association Athlétique de St-Lazare a entrepris de construire deux nouvelles ailes à la patinoire afin d'accommoder plus de spectateurs. Les travaux de construction sont sous la direction de M. Eugène Simard et la surveillance de M. Constant Fouillard. Il faut croire que les améliorations à la patinoire permettront d'avoir un meilleur club de gouret comparable aux clubs des villages voisins.

Remerciements

L'Association Athlétique de St-Lazare remercie les Chevaliers de Colomb pour un don de $100.00 présenté dimanche dernier afin d'aider aux nombreux projets récréatifs que l'association entreprend.

M. Joseph Guay, maire-élu de St-Boniface, était l'invité d'honneur lors du banquet qui suivait l'initiation des Chevaliers de Colomb, le dimanche 27 novembre. M. Guay a su intéresser ceux qui étaient présents par son éloquence et ses paroles bien choisies. Il avoua que c'était la première fois qu'il se rendait ici, mais certainement pas la dernière. Il ajouta que si les gens d'ici se rendaient (par hasard) au petit village voisin de St-Boniface, de ne point manquer de visiter les gens de cette ville. Merci, M. Guay.

Les journées froides de l'hiver ne semblent plus porter obstacle à la construction de maisons. C'est ce qu'on peut voir par le nombre de maisons que la compagnie Fouillard Frères est en train de bâtir. Ces derniers ont aussi le contrat de bâtir deux classes additionnelles afin d'accommoder tous les élèves qui fréquentent l'école du village.

Baptêmes

Le 13 novembre: Dona-Elizabeth Fleury, fille de M. et Mme Robert Fleury, née le 1er octobre.

Le 20 novembre: Laurier-Robert-Joseph, fils de M. et Mme Albert Chartier, né le 13 novembre à l'hôpital de Birtle.

Le 4 décembre: Larry Dean, fils de M. et Mme Dean Falloon, né le 18 novembre.

M. Irénée Bonnier, qui était jusqu'à présent directeur du bureau régional de l'Office national du film dans la province de Québec, vient d'accéder à un poste supérieur, celui de directeur de la Distribution française. Dans ses nouvelles fonctions, M. Bonnier dirigera et coordonnera tous les efforts de distribution des films et films fixes français de l'ONF et cela par tout le Canada de même qu'à l'étranger. Diplômé en sciences sociales de l'Université de Montréal, spécialisé en relations industrielles, il est à l'emploi de l'ONF depuis 1950.

Les C. de C. organisent le Conseil St-Lazare

ST-LAZARE — Le dimanche 27 novembre, 60 candidats devinrent membres des Chevaliers de Colomb. La formation de ce nouveau sous-conseil qui portera le nom de Conseil St-Lazare no 5047, porte le nombre de ces conseils à 24 dans la division manitobaine.

La journée débuta par l'assistance à la sainte messe, suivie du déjeuner, puis le Premier Degré fut conféré par les membres du conseil Dauphin, no 3497. Après le diner, les Deuxième et Troisième degrés furent conférés avec le concours de membres des conseils Brandon, St-Boniface, Goulet et Ste-Anne.

La journée se termina par un banquet. M. l'abbé G. Régnier, curé, MM. Léo Soenen, député d'Etat, le maire Fouillard, Pat Evans, député du District, et un des nouveaux membres, Bill Stasiuk, adressèrent la parole aux assistants. Mme Paul Prescott répondit aux toast aux dames. L'orateur d'honneur, M. Joseph Guay, maire élu de St-Boniface, et ancien député d'Etat, fut présenté par M. Joseph Royal, représentant en assurance, du Conseil Suprême. Son discours très éloquent portait sur l'honneur d'être un homme catholique. Un court programme de chant offert par la chorale des étudiants de St-Lazare fut très apprécié. Le maitre de cérémonies pour la soirée fut M. Brian Selby.

Letellier

Assemblée de l'APM

Le mercredi 30 novembre, à 8 h. p.m., avait lieu à l'école la deuxième assemblée de l'Association Parents et Maitres. Près de 50 personnes étaient présentes. M. Alban Gallant, marchand, offrit d'acheter une cafetière électrique pour l'Association. M. A. Saurette, membre de la commission scolaire locale et de la Division, interpréta l'Acte Scolaire du Manitoba sur l'âge définitif des enfants qui doivent commencer l'école. Il y eut une courte discussion sur le port de l'uniforme scolaire et la couleur des bas pour le concert de Noël cette année.

Mme A. Gentes, présidente du comité de programmation, présenta le sujet à discuter. La Rév. Sr M.-St-Gabriel, institutrice des grades I et II, démontra comment on enseigne la lecture en première année. On a pu constater que la tâche d'institutrice est une tâche de dévouement continuel. Les parents veulent seconder ces efforts en surveillant les devoirs à la maison.

A l'école

C'est à l'école qu'eut lieu le grand tirage à l'occasion de la vente de billets pour la nouvelle crèche. Les écoliers ont invité M. le Curé. Les gagnants furent les suivants: 1er prix, Mme Marguerite Goulet, de Letellier; 2e prix, Mlle Verna Abrams, de Letellier; 3e prix, le R. P. F. Cousineau, C.Ss.V., d'Otterburne. Le résultats de la loterie est $153.50. Félicitations aux écoliers pour ce beau travail. L'enthousiasme qui régna chez les étudiants au temps de la vente est la preuve du bon esprit des paroissiens.

Jubilié d'argent de la J.E.C.

A l'occasion de ce grand événement les membres de la J.E.C. invitèrent les institutrices et les élèves à une séance, le 25 novembre. Les saynètes, chants, récitations et pantomimes ont été bien appréciés.

Félicitations à Colette Loiselle, Edmée Saurette, Ronald Lemay, Alain Leclair et Denis Empson qui ont démontré le but de la J.E.C. par leur initiative. Ils sont des "responsables"!



Des paroissiens de Sainte-Rose à la bénédiction de l'église de Dauphin

STE-ROSE — C'était jour de fête, dimanche dernier, pour toute la population catholique de Dauphin. En effet, une foule estimée à 6550 personnes se réunissait, à 4 h. 30 p.m., à la nouvelle église catholique, de rite latin, pour l'inauguration et la bénédiction solennelle du nouvel édifice.

La cérémonie de la bénédiction était présidée par Son Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg. Une trentaine de membres du clergé étaient présents, de même qu'un bon nombre de visiteurs des paroisses environnantes. La paroisse de Ste-Rose y était bien représentée: les RR. PP. Curé et Vicaire, quatre religieuses et un bon nombre de paroissiens.

La bénédiction fut suivie d'une messe basse, célébrée par Son Excellence, où les communions furent très nombreuses. La chorale de Dauphin et les membres du clergé faisaient les frais du chant. Son Excellence adressa ensuite la parole à la foule, et rappela l'histoire religieuse de Dauphin: premier établissement par La Vérendrye, en 1741, avec la première messe; construction de la première église en 1905, de la deuxième en 1922, et enfin, aujourd'hui, 1960, la troisième, qui continuera à être le centre de la vie chrétienne de 300 familles de toutes les races.

La cérémonie fut suivie d'un banquet au sous-sol, qui fut en même temps un grand ralliement paroissial où tous les catholiques ont pu faire connaissance. Des félicitations furent offertes de part et d'autres; quelques personnalités marquantes du clergé, de la paroisse (marguilliers), de la ville (maire) et de la province y prirent la parole. En effet, le ministre de l'Education, l'hon. S. E. McLean, y assistait et offrit des félicitations au nom du gouvernement.

Félicitations à M. l'abbé Z. A. Baczkowski, curé de Dauphin, et à son vicaire, M. l'abbé A. M. Mikolas, de même qu'aux paroissiens de Dauphin, au contracteur et à l'architecte, et à tous ceux qui ont contribué à édifier ce magnifique monument, pieux et moderne, à la gloire du Seigneur.

Elie

Assemblées importantes

Les commissaires de la Division des Prairies du Cheval Blanc désirent annoncer les assemblées suivantes au sujet de la construction de deux écoles supérieures: à St-Laurent, le dimanche 11 décembre à 2 h. p.m., à Oak Point, le dimanche 11 décembre à 8 h. 30 p.m., à St-Eustache, le lundi 12 décembre à 8 h. p.m., à St-François, le mardi 13 décembre à 8 h. p.m., à Fannystelle, le mercredi 14 décembre à 8 h. p.m., à Elie, le jeudi 15 décembre à 8 h. p.m., à St-Ambroise, le dimanche 18 décembre à 2 h. p.m.

Visite

M. et Mme Antoine Roy, de Montréal, sont en promenade dans leur famille.

Otterburne

Souper-bazar

Le 13 novembre a eu lieu le souper servi par les dames de la paroisse. Tous les convives se sont plus à louanger celles-ci, tant pour le service que pour la qualité des mets. Après le repas, on a pris part au bingo et aux tirages. Voici les noms des heureux gagnants:

Souscription: 1er prix ($25), Mlle Alberta Audet, de St-Boniface, 2e prix ($15.00), M. Germain Roy, de Thompson, Man.; 3e prix ($10.00), Mlle Madeleien Bell, d'Otterburne, Man.; 4e prix ($5.00), Louise Alarie, de Ste-Elisabeth, Man.; 5e prix ($5.00), M. E. Courcelles, d'Otterburne, Man.; 6e prix ($5.00), M. Omer Théroux, de St-Pierre.

Bingo: bon de $5.00, Mme Marie Roy; porte-livres, Hilaire Robidoux; cadran ($5.00), J. Hébert; nécessaire de cuisine, Mme Alphonse Gagné; plume de bureau, Monique Gobeil; un gallon d'huile, A.-A. Courcelles; coutellerie, Edouard Gobeil; coussin, Mme Aurèle Lacasse; coutellerie, Mme Léo Dumaine; coussin, Mme A. Gagné; table sur roulettes ($10.00), Raymond Gobeil; poupée, Victor Carrière.

Tirages: montre ($13.95), Toussaint Carrière; Alex. Bell et Toussaint Carrière; couverture de lit ($15.00), Zéphirin Audet; boite d'épiceries, Edouard Gobeil; une dinde, Eugène Genest; poupée, Lionel Levesque.

Profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette soirée de quelque façon, que ce soit par don, par dévouement, par leur présence, etc.

La J.E.C. de St-Malo interviewe un expert, M. l'abbé A.-B. Boulet

ST-MALO — Le vendredi 25 novembre les "grandes de la J.E.C." réalisèrent l'"agir". M. l'abbé A.-B. Boulet a bien voulu condescendre à répondre aux questions.

Voici un compte-rendu de ce qu'a dit "cet expert en spiritualité".

Q. — Comment êtes-vous parvenu à ce goût de travail intellectuel quand vous étiez jeune?

R. — M. l'Abbé avoua que dans sa famille il n'y avait pas de paresseux. Tous travaillaient à la maison ou à l'école.

Il obéit, premièrement à ses parents qui l'envoyèrent à l'école, puis aux maîtres parce qu'il était convaincu que c'était à son propre avantage. Son père désirait que l'éducation de ses enfants soit plus complète que la sienne. Voici les quelques conseils que M. l'Abbé donna. "Vous êtes ici pour vous rendre la vie plus facile plus tard. Quand vous êtes à l'école vous comptez sur la générosité de vos parents pour pourvoir à tous vos besoins.

1) Il vous faut obéir aux maîtres; c'est pour votre bien.

2) A l'étude il faut être ambitieux. C'est avec l'ambition que le travail devient intéressant. La récompense du travail c'est d'acquérir plus de connaissance et plus de succès.

Q. — M. l'Abbé, quelles joies ressentez-vous dans votre travail?

R. — 1) Dans le travail se trouve la satisfaction du devoir accompli.

2) Il apporte aussi notre sanctification.

Pour vous, vous aurez les mêmes joies et en plus celle de voir vos parents satisfaits et fiers de vous. Vous trouverez votre travail délassant, si vous avez en vue de rendre service aux autres.

Q. — Quelles implications votre travail a-t-il sur le plan humain et chrétien pour vous et pour les autres?

R. — Sur le plan chrétien, le prêtre est certain que dans la voie où Dieu l'a placé, il a les moyens de se sanctifier. Il y trouve moins de danger de faire fausse route, de gâcher sa vie. Saint Jean nous dit: "N'aimez pas le monde."

Alors nous travaillons à corriger nos défauts et ne jamais recommencer les mêmes fautes.

Les résultats sur les autres: Nous continuons la mission de Notre-Seigneur en amenant les autres à la sanctification.

Et comme résultats nous sommes préservés du péché et nous convainquons les âmes à viser toujours plus haut.

Q. — Est-il normal pour des jeunes de notre âge de ne pas avoir ce goût du travail?

R. — Non! Ce n'est pas normal. Un jeune qui n'a pas d'ambition prouve qu'il ne pense pas suffisamment à son avenir. Le travail est un châtiment imposé et nous devons l'accepter comme il vient, parce que nous avons péché.

Vous avez à développer votre initiative, mettre vos talents à profit pour entrer dans une vocation sans qu'il vous en coûte des peines énormes. Ainsi, vous vous perfectionnez dans votre vocation.

Q. — Pourriez-vous nous dire M. l'Abbé comment nous pouvons développer en nous ce goût du travail si nous ne l'avons pas?

R. — 1) Il faut étudier avec conviction. Le succès dans la vie dépendra de vos succès à l'école.

2) Aussi importante que l'étude est l'application au travail. Ici, M. l'Abbé, sans s'en rendre compte, donna la devise de notre classe: "Mieux aujourd'hui qu'hier". Faites bien ce que vous faites. C'est en forgeant que l'on devient forgeron.

3) Persévérez. Corrigez votre tempérament afin d'atteindre la perfection.

4) Formez votre caractère: mettez de côté les frivolités, les lectures légères, les petites amourettes.

5) Priez: la prière est la clef du succès.

L'interview finit. Mariette voulut bien remercier M. l'abbé Boulet, et demanda, au nom de la section de la J.E.C., une bénédiction que M. l'Abbé a garanti effective au moins jusqu'à Noël.

Allons amis, "forgeons". Mille mercis à M. l'abbé Boulet pour ses bons conseils que les jécistes tâcheront de mettre en pratique.

Deux militantes.

N.-D.-de-Lourdes

Naissance

M. et Mme Robert Major (née Lillian Deleurme), de 485, rue de la Morénie, St-Boniface, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le vendredi 25 novembre, à l'hôpital St-Boniface. Il portera les noms de Ronald-Joseph-Robert-Eugène.

St-Léon

Ouverture du presbytère

Dimanche prochain, 11 décembre, aura lieu l'ouverture officielle du presbytère. Tous les paroissiens, ainsi que les anciens paroissiens et les amis des paroisses environnantes sont cordialement invités à venir visiter le presbytère de 2 h. à 5 h. de l'après-midi. Le thé sera servi par quelques dames de la paroisse.

Bienvenue à tous.

La critique est un exercice méthodique du discernement.

J. JOUBERT.

SELON L'ACTE MUNICIPAL ET L'ACTE DES ÉCOLES PUBLIQUES

Avis est ici donné que le Règlement 5-60 de la Division Scolaire du Cheval-Blanc no 20 sera soumis au vote des électeurs résidants de ladite division au temps et à l'endroit mentionnés ici et plus bas. Le but dudit Règlement est d'autoriser les Commissaires de ladite Division d'emprunter la somme de trois cent quarante mille dollars ($340,000.00) par l'émission et la vente d'obligations pour l'érection des nouvelles écoles suivantes:

1. Une école comprenant 8 salles de classe à St-Laurent, Manitoba. Coût: $136,000.00
2. Une école comprenant 12 salles de classe à Elie, Manitoba. Coût: $204,000.00

Que lesdites obligations seront émises à Elie, Man., et datées du 1er jour de mai 1961 A.D., et payables au porteur à la Banque de Montréal, Parc Kirkfield, Man., ou au bureau-chef de ladite Banque, ou dans n'importe quelle succursale dans les cités de Winnipeg, Toronto, ou Montréal, Canada, au choix des porteurs.

Que ladite vente d'obligations sera issue de telle sorte que le montant ainsi emprunté sera repayable en vingt (20) versements annuels consécutifs de $31,472.68 chacun, incluant le principal et les intérêts au taux de 6¾ pour cent par année, payables annuellement le 1er jour de décembre 1961, le premier desdits versements devant être augmenté ou diminué du montant d'intérêt nécessaire, selon que le temps écoulé de la date d'issue à la date du premier paiement est plus d'une année ou non; le montant dudit premier versement sera de $21,978.30.

Les obligations seront datées du 1er jour de mai 1961 A.D. et payables le 1er jour de décembre de 1961 à 1980 inclusivement.

La date de la votation sera le 19e jour de décembre 1960.

Le temps et les endroits pour la prise du vote des électeurs résidants de la Division Scolaire du Cheval-Blanc no 20, pour ou contre ledit règlement, sont le lundi 19e jour de décembre 1960 entre 9 h. a.m. et 8 h. p.m. aux bureaux de scrutin suivants:

Bureaux de scrutin	Districts scolaires	Lieu
No 1	District scolaire de Todd	Ecole Todd
No 2	Districts scolaires de Nanton, Barrick, Henley, Maxwell et Bateman	Résidence de Laurence Lavallée, lot 69, St-François-Xavier, R.R.I., Headingley
No 3	Districts scolaires de Vick, Minnesota et Elm Bank	Ecole de Minnesota, Dakota, Man.
No 4	District de l'école consolidée de Fannystelle	Ecole de Fannystelle
No 5	Districts des écoles consolidées d'Elie, Glengarry, Norway, James Valley et Maple	Auditorium de l'école d'Elie
No 6	Districts scolaires de Bénard, Bruce, Elbridge, Windsor et St-Eustache	Ecole de St-Eustache
No 7	District scolaire de Chabot	Ecole Chabot, St-Eustache, Man.
No 8	District scolaire de Baie St-Paul Ouest	Ecole Baie St-Paul Ouest, Poplar Point
No 9	Districts scolaires d'Allarie et Baie St-Paul Est	Ecole Baie St-Paul Est, R.R.I., Headingley
No 10	Districts scolaires de Pigeon Lake et George Heabert	Ecole Pigeon Lake, Pigeon Lake, Man.
No 11	Districts scolaires de St-François-Xavier et Morgan	Ecole St-François-Xavier Centre
No 12	District scolaire de Lake Francis, no 222	Ecole de Lake Francis
No 13	District scolaire de Bernier	Ecole Bernier, St-Ambroise, Man.
No 14	District scolaire de Bluff Island	Ecole Bluff Island, B.P. Bluff Island
No 15	District scolaire de Laronde	Ecole Laronde, St-Laurent, Man.
No 16	District scolaire d'Ideal	Ecole Ideal, B.P. Ideal
No 17	District scolaire d'Oak Point	Ecole d'Oak Point
No 18	District scolaire de Gascon	Ecole Gascon, B.P. Oak Point
No 19	District scolaire du village de St-Laurent, moins les lots 1 à 13 inclusivement	Salle municipale de St-Laurent
No 20	District scolaire de Simonet, école Simonet, plus les lots 1 à 13 inclusivement du village de St-Laurent	Ecole Simonet, B.P. St-Laurent

Le président de la Division Scolaire no 20 sera présent au bureau du secrétaire dans le village d'Elie, Manitoba, le vendredi 16 décembre 1960, de 2 h. à 3 h. p.m., pour désigner, si requis, des personnes qui seront responsables des bureaux de votation et pour une récapitulation finale dans ledit bureau des votes par l'officier rapporteur, au profit des personnes intéressées et désirant promouvoir ou s'opposer au passage dudit Règlement 5-60 de la Division Scolaire du Cheval-Blanc no 20.

L'officier rapporteur de ladite Division Scolaire sera présent au bureau du secrétaire-trésorier de la Division Scolaire du Cheval-Blanc no 20, à 10 h. a.m., le mercredi 21 décembre 1960 pour compter les votes pour et les votes contre ledit Règlement.

La copie originale dudit Règlement et le décret du Bureau municipal du Manitoba no 490/60 se trouvent dans les dossiers au bureau du secrétaire-trésorier susmentionné et peuvent être étudiés par toutes les personnes intéressées durant les heures de bureau.

Daté au village d'Elie, Manitoba, ce 24e jour de novembre 1960.

ORIS-J. AQUIN
secrétaire-trésorier,
Division Scolaire du CHEVAL-BLANC no 20.

Ecole St-Pierre Centre

Campagne de bon langage

Chers lecteurs, constatez-vous le problème angoissant de notre langue parlée? Actuellement, elle est comme une chaloupe sur le point de faire naufrage dans une mer chargée d'expressions mondaines et anglaises. Les dangers qui se présentent se rangent en trois catégories: une prononciation défectueuse, un français bourré d'anglicisme, une pauvreté alarmante de notre vocabulaire. Voilà le vent furieux, les flots menaçants et la pluie dévastatrice qui risquent d'engloutir à jamais notre langue française. C'est à nous, matelots, de dresser bien haut les voiles de notre patriotisme, de nous donner la main pour conduire notre belle langue française au port d'une culture supérieure, c'est-à-dire à l'abri de toutes menaces, de tous dangers.

Edmée AUDETTE,
12e année.

Vous voulez appartenir à notre club "anti-joual". Venez tous! La souscription? Rien qui videra votre porte-monnaie mais quelque chose qui nettoiera peut-être votre langue: le bon parler.

La belle langue que parlaient si fièrement nos ancêtres, nous l'avons réduite à un jargon bizarre. Nos conversations ne sont plus qu'un pêle-mêle d'anglicismes. Les jeunes adoptent l'anglais pour imiter la "clique" et il s'ensuit que plusieurs finissent par renier leur foi. Le beau dicton d'autrefois, "la langue est la gardienne de la foi" est encore vrai de nos jours.

Carmelle ST-HILAIRE,
12e année.

Avant l'ouverture des classes, un congrès de l'ACELF eut lieu à Rimouski, P.Q. Ce congrès fit voir aux instituteurs français du Canada le grave problème qui se posait vis-à-vis du bon parler français.

Dans notre milieu, à la première assemblée de Parents et Maîtres, M. l'abbé P. Raymond, visiteur des écoles, a signalé à nos professeurs et à nos parents l'importance primordiale d'améliorer notre langage. En fallait-il davantage pour que nous, les étudiants du douzième, prenions la résolution d'améliorer notre parler et celui de nos camarades?

Ronald PERRON,
12e année.

Avec l'aide de nos dévouées maîtresses et en prenant notre courage à deux mains, nous avons fini par convaincre les autres élèves de la nécessité de bien parler notre français. Le mal porte sur les points suivants: nous avons une mauvaise prononciation; nous avons un pauvre vocabulaire; nous avons une forte tendance à nous servir d'expressions anglaises. Naturellement, nous ne pouvons pas aider les autres si nous ne donnons pas le bon exemple. Alors, attention!

Armand RIOUX,
12e année.

Nous attribuons l'existence de tant d'anglicismes dans notre langage au sport, à la publicité et aux manuels de classe. C'est dire qu'il faudra faire un très grand effort pour aller contre le courant. Si tant de personnes, ces derniers mois, s'occupent de notre bon parler, cela doit être très important . . . Allons-y donc et châtions notre vilain langage.

Dolorès RAFFARD,
12e année.

En vue de la correction de nombreuses fautes dans notre langue parlée, nous, les élèves du douzième, avons mis en marche une campagne de bon parler dans l'école. Chaque étudiant s'est composé un petit discours pour stimuler les grades un à onze, pour leur faire voir le problème et pour leur suggérer des solutions. Tout simplement, il ne faut plus se servir des "moé" et des "toé" mais des "moi" et des "toi". Avec l'effort vient le succès . . . Espérons que notre campagne portera fruit!

Lise DANDENAULT,
12e année.

Le premier stage terminé, nous avons décidé de continuer notre entreprise patriotique en organisant un concours qui consiste à corriger les expressions "canayennes" en expressions canadiennes-françaises. Tous les étudiants de l'école seront questionnés sur ces expressions et le ou les gagnants recevront de beaux prix. A notre grande joie, nous constatons déjà que les jeunes s'efforcent de corriger leur langage "joual" et de parler en un beau français. J'en ai entendu un dire: "Cette automobile-ci est à mon père" au lieu de dire: "C'te char icitte, cé-t'a mon père". Assez bien, n'est-ce pas?

Raymond MORRISSETTE,
12e année.

Le résultat de notre campagne se fait voir chez les bambins surtout. "Moi, je ne dirai plus: 'J'ai frette' . . . mais 'J'ai froid' . . . Ce n'est pas 'moé', c'est 'moi' . . . C'est les grandes filles qui nous ont dit ça . . ."

Tous montrent un bel esprit. Pour le concours d'expressions françaises, c'est bien simple. Vous n'avez qu'à maîtriser les expressions qui vous ont été données. Mais attention . . . Il faut de plus avoir l'oeil ouvert, car, dans les corridors, des listes de mots ou d'expressions sont affichées. Ceux-ci entreront dans le concours final. Bonne chance!

Annette GAGNE,
12e année.

Nous sommes tous enterrés dans nos travaux scolaires lorsque l'on frappe à la porte. Trois élèves du grade 12 entrent pour nous entretenir sur le bon parler français. Plus tard, durant la semaine, l'un d'eux se présente et distribue des listes d'expressions courantes qu'il faut étudier d'ici deux semaines. En vue du concours, nous étudiâmes très ardemment et sérieusement.

Les derniers jours avant le concours, il fallait éliminer les participants dans chaque classe. Finalement, sept de notre classe furent choisis pour le grand concours. Notre maîtresse nous fit faire une courte revue générale juste avant de partir pour s'exécuter.

A 9 h. 30, le vendredi 25 novembre, les concurrents se rendirent au grade 12. Soeur Directrice et Soeur Anne-Marie dirigeaient le concours. Il y avait 25 participants, des grades 7 à 12. Imaginez! C'est une fille du douzième qui tomba la première. Je tombai le treizième. Jean Laroche, de ma classe, et Gérard Curé, du grade 8, tinrent bon jusqu'à la fin. Quel succès pour des petits bouts d'hommes des grades 7 et 8! Les prix furent distribués par Soeur Directrice, qui nous félicita de nos efforts pour mieux parler notre belle langue.

Robert PILOTTE,
7e année.

A notre arrivée au grade 12, devant tous ces grands, le trac nous prit. Cela ne dura guère, car après que nous eûmes tous passés à notre tour, Soeur Directrice nous félicita, nous les plus jeunes, de notre parler clair et franc. Les mots, les expressions défilaient les uns après les autres et, tranquillement, les chaises des concurrents s'effaçaient! Vous ne me croirez peut-être pas mais ce fut trois jeunes des grades 7 et 8 qui répondirent le plus longtemps.

Céline PROULX,
7e année.

M. L.-R. Labossière, anciennement inspecteur de la Division Pelly Trail, vient d'être nommé assistant directeur du département d'Administration dans le Ministère de l'Instruction Publique. Originaire de Somerset, où il a poursuivi ses études primaires et secondaires, il a obtenu son baccalauréat ès arts au collège de St-Boniface en 1936 et plus tard, à Winnipeg, son baccalauréat en éducation. Il a été principal à Ladywood, à McGregor et à Fort Garry (Ecole Grandin) avant d'être nommé inspecteur en 1951 avec résidence à Russell. Il demeure avec sa femme et ses quatre enfants à 609 Manchester Boulevard, Fort Garry. Félicitations à M. Labossière.

Ste-Anne-des-Chênes

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture La Vérendrye a eu lieu à la salle municipale de Ste-Anne, le mercredi 30 novembre, à 8 h. 30 p.m. Une vingtaine de personnes étaient présentes.

M. Rodney Sienns, agronome, donna un résumé du rapport du congrès des Sociétés d'Agriculture qui fut tenu à St-Jean-Baptiste au début de novembre.

Le bureau de direction comprend MM. H. Bériault, président, Paul St-Vincent, vice-président, MM. J. Faucher, R. Desrosiers, R. Desautels, J. MacKenzie, A. Grundy, H. Brémaud, F. Lansard, Mmes G. Martel, J. Faucher, R. Desautels, F. Lansard, R. Desrosiers et W. Blanchette, Mlles Maria Chaput et Marie Jolicoeur.

Les directeurs organisent une partie de cartes très intéressante ainsi qu'une loterie de dindes pour le dimanche 18 décembre, à la salle paroissiale à 8 h. p.m. Venez encourager la Société d'Agriculture.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Solas Michaud, patiente à l'hôpital St-Boniface.

Sainte-Claire

Mariages

Le samedi 19 novembre, dans l'église paroissiale, M. Jean-Marie Arcand, B.A., principal du high school de Makaroof, unissait sa destinée à celle de Mlle Florence Carrière, fille de M. et Mme Arthur Carrière.

Le R. P. Fernand Binette, O.M.I., du collège de Gravelbourg, confrère de M. Arcand, donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les nombreux parents et amis se réunirent à la salle de la Légion pour le souper et la veillée.

A cette occasion, les parents et amis du marié sont venus de Gravelbourg, Ponteix, Marcelin, Willow-Bunch, Moose Jaw, Lac Pelletier et de Makaroof.

M. Cyrille Alarie, fils de M. et Mme Roger Alarie, unissait sa destinée, dernièrement, à celle de Mlle Angèle Demontigny, fille de M. et Mme Alfred Demontigny, de Binscarth.

Le 26 novembre, dans l'église paroissiale, avait lieu le mariage de M. Gérald Bouvier, fils de M. et Mme Patrice Bouvier, à Mlle Gloria Stinson, fille de M. et Mme Gordon Stinson, d'Inglis.

M. Louis Alarie, fils de M. et Mme Lauria Alarie, épousait Mlle Lauraine Bouvier, fille de M. et Mme Patrice Bouvier, le 26 novembre.

Meilleurs voeux à ces nouveaux époux.

Vol. 12, no 4 9-12-60

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — École secondaire Grades 7 à 12

Visiteurs

Le R. P. Etienne De Blois, supérieur provincial des Clercs de St-Viateur de la province de Montréal, et son compagnon, le R. F. Huot, économe provincial, ont passé la semaine dernière parmi nous. Leur présence occasionna des rencontres de groupe et de colloques individuels. Ils furent salués par les élèves et professeurs lors d'une réception en leur honneur.

Le Père Provincial a visité, dans l'intimité, nos finissants du grade 12 qui l'avaient invité à prêcher en diverses occasions: la grand-messe, dimanche; l'Action de grâces, mardi, et l'heure sainte de vendredi. Sa visite canonique le retint la plupart du temps parmi les religieux.

Le R. F. Huot a présenté, en deux séances, des films sur le Québec et leurs oeuvres dans cette province. Il s'est aussi intéressé à notre établissement et à son rayonnement, étudiant notre histoire, nos réalisations et nos finances.

Condoléances

Le conseil étudiant, par l'entremise de son président, Raynald Gratton, a fait parvenir une lettre de condoléances à l'école aussi bien qu'à la population de Lamont, Alta. On sait que 17 étudiants de high school y ont trouvé la mort dans un accident de passage à niveau, récemment.

Office National du Film

Le lundi 5 décembre les professeurs de la division scolaire de la Rivière Rouge sont venus en grand nombre entendre une conférence. M. Vallier Savoie était l'invité du directeur régional de l'ONF, M. Vielfaure, et de l'Association des Instituteurs de langue française. Il a su convaincre tous les assistants des bienfaits et de l'excellence de ce service gouvernemental pour l'instruction populaire.

Hockey

Déjà depuis quelques jours la nature nous favorise de cette surface glacée, produit de l'eau et du froid tour à tour, qui n'en réchauffe pas moins nos ardeurs et réveille les plus endormis. Nous patinons! Enfin!

L'infirmier, lui, convaincu que "prévenir, c'est guérir", aligne sirops, onguents, liniments, écharpes, etc. Attention aux rhumes et aux éraflures!

Séances

Quelques acteurs hardis, choisis avec soin, affronteront les lumières de la rampe le 11 décembre prochain. Deux pièces sont à l'affiche: "J'ai choisi la meilleure part", de J. Richer, et "Here comes the bride", une comédie-bouffe. Bienvenue aux parents et aux amis de nos élèves.

St-Eustache

Concours oratoire

Roy Natt, élève de l'école supérieure de St-Eustache, a remporté le premier prix au concours oratoire organisé entre quatre divisions scolaires de la province. Henry Riese, de la même école, remporta le deuxième prix.

Le 6 décembre, Roy se présentera pour le concours provincial. Tous lui souhaitent bonne chance. Le même soir il se présentera à la télévision pour faire rayonner son éloquence dans les foyers de milliers de Manitobains. Il parlera sur la démocratie dans le beau pays du Canada. Le programme sera à 10 h. 30 p.m., immédiatement après les nouvelles de CBWT.

Le Pas

Décès

Le mardi 22 novembre est décédé subitement le R. P. Guy Burlot, O.M.I., âgé de 48 ans, de la mission Nelson House. Le service funèbre fut chanté dans la cathédrale du Sacré-Coeur de Le Pas et l'inhumation eut lieu au cimetière local.

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Batchelar sont partis le lundi 28 novembre à Winnipeg, pour visiter des amis.

M. et Mme Mac Profit et leur famille sont allés visiter des parents et amis à Yorkton, en fin de semaine.

M. G. McDonald, de Brandon, est venu visiter M. et Mme Eric Batchelar et leur famille; il est retourné le mercredi 30 novembre.

Dernièrement, MM. et Mmes Gillacs et Bob Day recevaient la visite de M. Dale Share, de Transcona.

Mmes N. Fréchette et C. Bernstrom sont revenus récemment de Winnipeg, où elles ont passé quelques jours; en route, Mme Fréchette s'est arrêtée à Gimli pour visiter sa fille, Lucille, et sa famille.

Mme E. Marcroft et sa fille, Mae, ont passé la fin de semaine à Prince-Albert, où Mme Marcroft a visité ses fille et gendre, M. et Mme D. L. Crockette, et son petit-fils, Glen Scott.

Mme Abrust a passé la fin de semaine à Winnipeg.

Somerset

Remerciements

Mme Emma Perreault remercie sincèrement tous ses parents et amis pour leurs envois de cartes, fruits, fleurs, etc., lors de son séjour à l'hôpital St-Boniface. Elle remercie spécialement MM. les abbés O. Moquin et J. Soucy, les Révérendes Soeurs Jésus-Marie, Chanoinesses des Cinq Plaies et Oblates Missionnaires, ainsi que M. le Dr Hughes et le personnel de l'hôpital.

Les élèves de St-Claude participent activement à la semaine de la messe

ST-CLAUDE — Durant la semaine du 21 novembre, les élèves prirent une part active à "la semaine de la messe". Dans la salle de l'école, de belles images représentant divers moments de la messe ornaient les murs.

Un autel improvisé était couvert des objets nécessaires pour la célébration de la messe, ainsi que des ornements du prêtre, le tout étiqueté. Donnant le nom de chaque objet, M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, en expliqua l'usage et la signification aux écoliers. Aussi, les courts sermons que prononça M. le Curé après les messes de 3 h. 30 p.m., sur le thème de la journée, et les beaux films de l'Université de St. John, sur la messe, contribuèrent à faire comprendre davantage le vrai sens de la messe.

En cette semaine, deux concours eurent lieu. Pour les grands il s'agissait d'interpréter le sens d'un dessin qui représentait la chute de nos premiers parents, la rédemption et la résurrection. Les plus jeunes durent écrire le nom de tous les objet exposés sur l'autel. Après cette semaine si profitable voici quelques témoignages.

Une religieuse de l'hôpital: "J'ai été émerveillée de la piété de ces enfants qui remplissaient l'église tous les jours. Leur tenue, leur conduite et l'ordre dans la sortie étaient édifiantes."

Une religieuse du couvent: "Cette semaine de la messe a glorifié Dieu le Père; elle ne manquera pas de susciter quelques vocations."

Une bonne grand-maman: "Chaque jour, on aurait dit que les élèves croissaient en piété, en foi dans le saint sacrifice de la messe. Cette semaine de la messe ne manquera pas d'avoir une grande influence sur leur attitude envers la messe."

Une maîtresse laïque: "Comme un bon vent chaud qui vient au printemps réchauffer la terre, ainsi la semaine de la messe est venue allumer dans le coeur des élèves une nouvelle flamme qui, nous l'espérons, ne s'éteindra jamais."

Autre témoignage: "Je n'avais jamais si bien compris le don du Père dans la messe."

Soirée

Le dimanche 4 décembre, à la salle paroissiale, eut lieu une partie de cartes organisée par le club de hockey. Dès 8 h. p.m., la salle était remplie à capacité par les gens de St-Claude et des alentours.

M. l'abbé L.-P. Jean, vicaire, et M. Paul Martin agissaient comme maîtres de cérémonies. Pour les gagnants aux cartes et au bingo, de beaux prix furent donnés. En plus, un beau gâteau de Noël, donné par le boulanger John Oslef, de St-Claude, fut gagné par M. Henri Bohémier.

Les jeunes du club de hockey désirent remercier sincèrement tous ceux qui les ont aidés si généreusement dans cette entreprise.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Mme René Martel qui est actuellement patiente à l'hôpital St-Boniface, et à la petite Nancy Jackson, âgée de 9 ans, patiente à l'hôpital de St-Claude à cause de diabète; à Philippe de Rocquigny, du grade XII, aussi à l'hôpital de St-Claude.

Recrutement

Le 1er décembre, deux officiers du recrutement de l'Armée visitèrent les garçons à l'école de St-Claude. Après que le lieutenant supérieur et le sergent eurent expliqué le plan ROTP aux élèves, ils montrèrent un film sur le genre de vie au camp de l'armée.

M. Omer Dansereau, de Letellier, est décédé à l'âge de 53 ans

LETELLIER — M. Omer Dansereau est décédé le mercredi 16 novembre à sa demeure, à la suite d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de 53 ans.

Les funérailles eurent lieu le samedi 18 novembre dans l'église de Letellier. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Edouard Fontaine, curé, assisté de MM. les abbés A.-B. Boulet et Louis Caron, de St-Jean-Baptiste. Mgr H. Lapointe, de St-Jean-Baptiste, et M. l'abbé Rodolphe Bélanger, de Lorette, cousin du défunt, assistaient au choeur.

La chorale fit les frais du chant. Le salon funéraire Desjardins était en charge des funérailles.

Les porteurs actifs étaient MM. Roméo Fortier, Léo Ayotte, Roland et Conrad Dansereau, Guillaume et Pierre Jutras. Les porteurs honoraires: MM. Antonin Jutras, Jos. Empson, Xavier Jubinville, Victor Robert, Joseph Houle et Euclide Boiteau.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Claire Ayotte; deux fils, Jacques et Laurent; deux filles, Sylvia et Janet; sa mère, Mme Horace Dansereau; six frères et deux soeurs.

Parmi les parents présents aux funérailles on remarquait M. Auguste Dansereau, de St-Boniface, M. Jean Dansereau, de Flin Flon, M. Lucien Dansereau, de Red Lake, Ont., M. et Mme Dan De Britto et Mme Edouard Auger, de Dilworth, Minn., M. Maurice Dansereau, de Pine Falls, M. et Mme Henri Beauchamp, de Langdon, D.-N., et plusieurs autres.

M. Omer Dansereau appartenait à l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Remerciements

Mme Omer Dansereau et ses enfants remercient cordialement les parents et amis, de près et de loin, pour les marques de sympathie et surtout pour le grand nombre de messes et tributs floraux offerts à l'occasion du décès de leur époux et père.

Ste-Amélie

Mme Gladys Coss est allée chez ses filles et gendres à Winnipeg, où elle passera la fête de Noël.

M. et Mme Gustave Verhaeghe sont allés passer une semaine à Winnipeg, où ils visitèrent des parents et amis. M. Verhaeghe a assisté au congrès des commissaires d'écoles.

M. Léon Verhaeghe, d'Ile-des-Chênes, est en vacances chez ses parents.

M. et Mme Victor Labelle et leur fils, Edouard, ainsi que Mme Irène Collette, de St-Boniface, étaient en visite chez MM. et Mmes Levine Lepla et Albert Labelle, samedi et dimanche derniers.

Malades

Prompt rétablissement à la petite Evelyn Grandbois qui a eu les amygdales enlevées dernièrement, ainsi qu'à Mme Gladys Coss, hospitalisée quelque temps.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina, Sask.)

Félicitations

Au frère Horace Jalbert à l'occasion de son récent mariage.

A M. et Mme Raymond Langlais à l'occasion de la naissance d'un fils, le 20 octobre, baptisé à St-Jean-Baptiste sous les noms de Denis-Louis-Raymond.

Au frère Andrew Schuck pour sa nomination comme Député de District, en remplacement du frère Hugh Delaney qui nous a quittés pour Winnipeg. Nous souhaitons aussi au frère Delaney bonne chance dans sa nouvelle fonction.

Remerciements

A tous ceux qui ont fourni les prix, travaillé à l'organisation et à la participation de notre partie de cartes du 30 octobre à la salle St-Jean-Baptiste.

A tous ceux qui ont travaillé à notre vente de billets du tirage inter-conseil des oeuvres de charité, surtout au frère Gérald Béliveau pour son excellent travail. La somme de $407 a été réalisée.

N'oublions pas notre déjeuner-communion, le dimanche 11 décembre. Tâchons d'y assister autant que possible. Le déjeuner sera servi à 12 h. 30 p.m., au "Bell City Motel Restaurant", à l'angle de l'avenue Parliament et de la rue Albert (en allant au sud du collège Campion). Nous aurons un orateur spécial. Les dames sont aussi invitées.

Le dimanche 18 décembre à 2 h. 30 p.m. aura lieu le programme de l'arbre de Noël pour les enfants de 10 ans et en dessous, des membres du conseil, à la salle St-Jean-Baptiste, à l'angle de la rue Lorne et de la 15e avenue.

Chaque soir, à 8 h., les 11, 16 et 18 décembre, au "Boyle Memorial Auditorium" du collège Campion aura lieu le programme du "Christmas Choir Festival" sous les auspices du Conseil Regina no 1247 avec l'appui des autres conseils.

BATISTE.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Hommage au R. P. E. Dubreuil, O.M.I.

Le dimanche 4 décembre devait être une journée inoubliable pour notre collège. En effet, c'était le jour qu'on avait choisi pour célébrer le 25e anniversaire de sacerdoce de notre dévoué recteur, le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I.

Le R. P. Dubreuil naquit à St-Boniface en 1909. En 1923, après huit années à l'école Provencher, il commençait ses études classiques au Juniorat de la Ste-Famille. Six ans plus tard il entrait au noviciat des Pères Oblats à St-Laurent, Man. Puis en 1933, il prononçait ses voeux perpétuels au Scolasticat de Lebret où deux ans plus tard il était ordonné prêtre. L'année suivante il reçut une obédience pour Gravelbourg, où il devait remplir les fonctions diverses de professeur, surveillant de récréation, préfet des études, économe jusqu'en 1957, année de sa nomination au poste de recteur.

Assisté des RR. PP. A. Girard, supérieur du Juniorat de St-Boniface, et B. Paris, professeur du collège, le jubilaire célébra une messe d'Action de grâces, alors que le R. P. A. Lemoine faisait son panégyrique dans un sermon touchant. Henri Caron dirigea la chorale dans une messe à trois voix égales, et Robert Boulanger touchait l'orgue.

Au cours d'un banquet intime, M. l'abbé G. Couture, de Ponteix, et le R. P. W. Sicotte rendirent hommage au jubilaire. Vint ensuite M. le Dr Taillan qui offrit le memento des anciens.

A 8 h. p.m. eut lieu la séance préparée par le R. P. H. Desrochers. La soirée débuta par quatre morceaux de fanfare, sous la direction du R. P. A. Piché. R. Boulanger, président de la philosophie, dit quelques mots de reconnaissance pour le dévouement du Père Recteur. Dominique Bergeron, élève du Jardin Notre-Dame, vint réciter "La voix la plus puissante" et présenter un bouquet spirituel au R. P. Dubreuil.

Les rideaux s'ouvrirent ensuite pour le premier acte du "Père Pro".

Parmi les acteurs se trouvaient A. Mercier (le Père Pro), H. Léost, Daniel Couture, R. Forest, P. Joubert, C. Allard, J.-P. Grimard, Léo Blanchette, C. Morin, D.-P. Lepage, S. Poulin, J.-P. Doutre et G. Gauthier.

Un discours du jubilaire suivi d'un mot de Son Exc. Mgr Aimé Decosse terminèrent cette soirée bien remplie. Vint ensuite la chorale qui, sous la direction de H. Caron, exécuta une cantate et Magnificat de reconnaissance.

E. McCARTHY.

Les collégiens vs le système des comtés

Les aînés des collégiens eurent l'occasion, le vendredi 2 décembre, de participer à une discussion au gymnase du collège concernant la division de la province en comtés. Cette discussion, ou plutôt cette exposition d'un système socialiste que l'on veut nous imposer, ne fut certainement pas l'une des plus calmes ni l'une des plus favorables pour le soi-disant démocratique "continuing committee". Voici ce que les jeunes pensent de cette affaire et des moyens dont se sert le gouvernement de la Saskatchewan pour l'imposer:

Qu'est-ce que la démocratie?

Tout d'abord chacun fut très choqué de la définition du mot "démocratie" que donna l'un des orateurs envoyés pour nous expliquer le système. Selon lui (et ses partisans), la démocratie c'est l'élection de représentants par le peuple mais ensuite, le gouvernement total, centralisé et presque absolu de ces représentants! C'est-à-dire: aucune consultation du peuple pour quoi que ce soit, mais seulement des explications de ce que l'on veut imposer! Ce fut donc tout au cours de l'après-midi que cette question revenait pour embarrasser les représentants du "continuing committee".

O logique!

Après l'incident de cette définition, il semble qu'on a voulu faire taire la voix des collégiens. On envoie un homme (un aide de ce comité) pour les amadouer et leur promettre une entrevue plus tard dans la journée. Malgré ceci, les questions continuent à surgir. Chose étrange, les réponses à ces questions se font très rares, si rares en effet . . . qu'on n'en a pas! Par exemple, à la question "Est-ce que le "continuing committee" a considéré le point de vue des minorités?", problème qui existe depuis cent ans en Saskatchewan; on nous répond "On n'y avait pas pensé!" et "On ne croyait pas que ce problème avait grande importance dans ce domaine!" Mais les représentants nous firent entendre que leur comité prendrait ces choses en considération . . . le rapport de ce comité devant être présenté en janvier prochain! Peut-on croire qu'un mois tout au plus est suffisant pour la considération de tels problèmes, surtout si l'on considère que ce "continuing committee" ne se compose que d'une quinzaine de membres et que ceux-ci travaillent à temps perdu? Et ainsi l'après-midi se passa, tout en évitant de répondre à ce qui aurait pu être compromettant pour le système des comtés.

Des peureux?

Pour couronner cette fameuse journée, l'entrevue qu'on nous avait promise avec les représentants du comité n'a jamais eu lieu! En effet les "gentlemen" qui devaient venir n'ont donné aucun signe de vie. Est-ce la couardise? Qu'en pensez-vous?

G. GAUTHIER et A. MERCIER.

Seconde victoire!

Presque un mois s'était écoulé avant que nos étoiles du ballon-panier puissent de nouveau manifester leur force à ce sport. Jeudi dernier, ils rencontrèrent l'équipe St-Louis de Moose Jaw. Le jeu débuta à huit heures. Il progressa rapidement en dépit des punitions, et au bout de 20 minutes nos Alouettes allaient prendre une dangereuse avance sur l'adversaire. Le tableau marquait 44 à 9. Plus tard, quand le dernier coup de sifflet fut lancé le collège avait enregistré 56 points et St-Louis 15. Léo Pinel et Gérald Marchand à eux seuls ont accumulé 30 points. Félicitations à nos héros et à tout le club pour cette belle victoire.

Henri BOUVIER.

Prince-Albert

La Ste-Catherine

Le dimanche 27 novembre, dans la salle Arcade, une centaine de personnes se réunissaient pour célébrer la Ste-Catherine. On commença par une brève partie de cartes qui fut gagnée par M. le Dr E.-J. Gaudet et M. G. Van Steen et Mmes Misaël Gaudet et Henrietta Godin. Quatre parties de bingo furent jouées. Les gagnants furent MM. J.-B. Gaudet, Arcandi Trudeau et André Casavant et Mlle Antoinette Houle.

Des collégiens du collège Notre-Dame chantèrent quelques jolis morceaux, accompagnés au piano par M. Léo Lapierre, et dirigés par M. Paul Charpentier. Puis une douzaine de "Catherinettes" firent leur entrée au son de la musique, jusqu'à l'estrade, où M. F. Boulet, professeur au collège Notre-Dame, leur souhaita la bienvenue en termes choisis. Mlle Alda Boudreau fut choisie comme Reine (sous le sobriquet d'"Arthémise". Le chant de "Avec mes sabots" fut très bien rendu par les "Catherinettes" et un groupe de jeunes filles.

La vente de la poupée, gagnée par M. Clément Houle, rapporta la somme de $10..41, et la vente des paniers remporta aussi un beau succès.

Un bon goûter fut servi, puis l'on se divertit par quelques danses populaires: quadrilles et autres, pour le reste de cette veillée qui restera mémorable.

A St-Michel

La branche de la LFC de cette paroisse donnait leur souper annuel récemment et, en cette occasion, souhaitait la bienvenue à leur nouveau pasteur, M. l'abbé E. Ward, et remerciait M. l'abbé J.-A. Coursol, leur ancien curé, qui a dû se retirer du ministère pour cause de santé. M. l'abbé Ward donna sa bénédiction et souhaita la bienvenue aux invités.

Mme G. Samoila, présidente de la branche, et son exécutif présentèrent à M. l'abbé Ward un chèque de $1,900.00 pour les oeuvres paroissiales. Mme A. Colleaux, présidente diocésaine de cette organisation, remercia les membres de cette Ligue pour le beau travail accompli dans le passé, et souligna le fait que la famille qui prie, reste unie.

M. l'abbé J.-A. Coursol souhaita la bienvenue à M. l'abbé Ward, puis Mme G. Servatius, trésorière, présenta, au nom des paroissiens, un cadeau d'adieu. Mme H. Deters, 1ère vice-présidente, présenta à son tour un cadeau à M. l'abbé L. Lemay qui leur parla du collège Notre-Dame de cette ville et des vocations.

Brillants succès

Mlle Dolorès-Jeanne Caboche et M. Eldon Marvin Moline obtinrent les plus hauts points aux examens des comptables agréés de la Saskatchewan, récemment.

Tous deux sont à l'emploi de Winspear, Hamilton, Anderson et Cie de cette ville.

Mlle Suzanne Lacroix, âgée de 13 ans, fille de M. et Mme Léo Lacroix, d'Edmonton, Alta, jadis de Prince-Albert, remporta le grand prix au 7e concours annuel du "Central Alberta Amateur Contest".

Bellegarde

Çà et là

Mme Blanche Gofflot, accompagnée de M. et Mme Lucien Renoud, de Redvers, est partie passer l'hiver en Floride.

M. et Mme Stanilas Paulhus se sont rendus à Brandon, dernièrement.

M. Daniel Revet est parti à Abbotsworth, C.-B., pour quelque temps.

MM. et Mmes Dorcy Belisle et Wilfrid Willougham, de White River, Ont., ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Mastaï Belisle. Ces dernier sont retournés avec eux passer une partie de l'hiver dans l'Est.

MM. et Mmes Gilbert Moreau et M. Raymond Paulhus, de St-Boniface, ont passé une fin de semaine chez leurs parents de Bellegarde.

Prompt rétablissement à Mme Fernand Perreaux, patiente à l'hôpital de Redvers, et à Mme Maurice Sylvestre qui a eu la malchance de se fracturer un bras.

MM. Gérard Poirier, Fernand Monin, Jos. Blézy et Fernand Perreaux ont assisté à une réunion à Arcola en vue d'organiser des jeux pour l'hiver dans la paroisse.

Vous êtes tous bienvenus au bazar qui aura lieu à Bellegarde le dimanche 11 décembre.

Coderre

Cercle d'études

Plusieurs couples ont repris, pour la deuxième année, leurs sessions d'études. Le groupe français comprend les couples suivants: MM. et Mmes Armand Gaucher, Jean Carrobourg, Yvon Tétrault, Léo Cossette et Lionel Gaucher.

Le groupe anglais comprend MM. et Mmes Arthur Nelson, Lester Kinch, Georges Gagnon, Paul Lépine et George Wagner.

Félicitations à ces couples méritants qui se réunissent régulièrement et montrent beaucoup de générosité. Si d'autres veulent se joindre à eux ils sont les bienvenus.

Bazar annuel

Le 26 novembre dernier, on a été témoin, à nouveau, d'un bel esprit paroissial. Chacune des familles a contribué sa part pour le bingo et les divers comptoirs, il n'y eut donc aucune dépense et les recettes sont très consolantes. Merci à tous!

Nombre de citoyen réunis à Debden pour étudier le "système de comtés"

DEBDEN — Afin d'étudier la question du système de comtés, un grand nombre de paroissiens de Victoire sont venus se joindre à ceux de Debden, le jeudi 1er décembre.

M. Eugène Durette présidait la réunion. Remerciements à M. Roland Pinsonnault, président de l'ACEFC, qui y donna des renseignements très précis au sujet de ce nouveau système.

Tous les membres de cette assemblée étaient heureux de l'encouragement donné par le R. P. F. Gamache, O.M.I., de la mission indienne de White Fish, par MM. les abbés Arthur Marchildon, Wilfrid Desfossés et Ernest Labbé, qui, ayant accepté d'assister à ces délibérations, y ont pris une part active.

Journée de l'ACFC

Le dimanche 20 novembre eut lieu la journée de l'ACFC dans la paroisse. Sincères remerciements à M. l'abbé Arthur Marchildon, visiteur des écoles, qui, malgré ses nombreuses occupations avait bien voulu donner le sermon à la grand-messe.

Ses explications sur les devoirs du citoyen à l'égard de la foi et de la langue ont certainement facilité la tâche des percepteurs.

Les résultats de cette journée seront publiés prochainement.

Soirée paroissiale

Le dimanche 27 novembre avait lieu, en la salle paroissiale, une soirée organisée au profit de l'église, par les membres de la chorale et les catholiques de langue anglaise.

Un programme varié, chants, musique et saynètes, fut très réussi. Cette soirée suivie d'un bingo et d'un bon goûter raporta un profit net de $505.50. Les prix de bingo furent gagnés par MM. Roger Desjardins, Jean Dumais, Albert Bisson, Edgar Cyr, Mmes Roland Beaulac et Henry Lukan, MM. Claude Francoeur, Sylva Bisson, Robert Courchène et Stanislas L'Heureux. Prix des loteries: M. Emile Couture gagna la montre de dame; M. Arthur Dumais, la lampe électrique, Mme P. Marchuk, le tapis, et M. Edmond Lajeunesse, le service à eau.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Gérard Fontaine hospitalisée à Big River, et à Mme E. Dressler, à Saskatoon.

Mlle Maureen Connolly, vice-présidente des étudiants du collège St. Thomas More à l'Université de Saskatchewan, Saskatoon, recevait les invités lors du bal d'automne des étudiants catholiques à l'hôtel Bessborough, le vendredi 25 novembre. Les hôtes d'honneur étaient M. le Dr et Mme J. F. Leddy, M. et Mme E. McCount et Mme B. Bujila. Au cours de la soirée, Mlle Darlene McIntyre fut choisie Reine du Collège, par un vote des étudiants.

Gravelbourg

Omission

Quatre noms de donateurs de prix pour le concours de français ont été omis dans la chronique de la semaine dernière. Ce sont M. le Juge Hébert, la commission scolaire, les Dames de Ste-Anne et M. Paul Moquin.

Saint-Front

Mariage Sunderland-Quessy

Le samedi 19 novembre avait lieu le mariage de Mlle Claudette Quessy, fille de M. et Mme Donat Quessy, à M. Donald Sunderland, de Scrip, Sask. Les filles d'honneur étaient Mlles Diane Plamondon, Colette Dufault et Wilma Sunderland, escortées de MM. André et Lionel Quessy et Laurent Sunderland.

Après la cérémonie, les nouveaux époux se rendirent à Wadena pour se faire photographier. A leur retour, le souper fut servi par les Dames de Ste-Anne à 88 convives, dont le R. P. Massé, P.S.M. Parmi les nombreux invités on remarquait MM. et Mmes Henri, Armand, Lionel et Lucien Quessy, Mlles Doris et Henriette Quessy, MM. Glen Woods et Walter Haze, tous de Saskatoon, M. et Mme Félix Coppens, de Quill Lake, et M. et Mme André Régie, de Watson.

Une grande foule assistait à la soirée dansante tenue dans la salle de Spalding. Les jeunes époux partaient le lundi suivant pour Vawn, Sask., où Mme Sunderland enseigne depuis septembre dernier.

Çà et là

Les 13 et 14 octobre avaient lieu les Quarante-Heures.

Le R. P. G. Massé, P.S.M., est parti le lundi 21 novembre à l'hôpital de Saskatoon, pour y subir une opération à une oreille. Durant son absence, il est remplacé par le R. P. Van Vinkt, de Tisdale, qui est venu chanter la messe le dimanche 27 novembre.

MM. Germain Hurion et Joseph Basset sont allés rendre visite à leur frère et beau-frère, M. Henri Basset, de Peterson. Quelques jours plus tard ils avaient la visite de M. Fernand Hurion et sa famille, de Choiceland, Sask.

La famille Alexis Fagnou, de St-Brieux, est venue visiter les familles Hurion et J. Basset.

Mme Emile Boire et son fils, Arthur, de Saskatoon, étaient en visite chez les familles P. Moisan et Bourque. M. et Mme P. Moisan leur ont à leur tour rendu visite à Saskatoon.

Enfin la ligne téléphonique reliant St-Front à Archerwill est terminée, grâce à la bonne volonté et la coopération de la plupart des fermiers de la paroisse.

Wolseley

La première partie de cartes pour la saison d'hiver, organisée par M. Albey Dureault, eut lieu le dimanche 27 novembre, et eut un grand succès. Des prix divers allèrent aux suivants: cartes: M. Alex. Chaye et Mme A. Pitre, M. Alphonse Pitre et Mme A. Béliveau, M. et Mme Grant Beckett. M. John Petrychn décrocha le prix d'entrée. Bingo: Mmes Gédéon Langlois, François Savoie, Mona Schill, Edouard Couckyt, Claude Dureau et Jack Fay; MM. Ronnie Karpenski, Gédéon Langlois, Léon Coueslan (2), Peter Petrychn, Grant Beckett, M. l'abbé L. Savoie et Mlle Elvira Quintyn. Le billet de $5.00 alla à Mme Owen Dubey.

Les Dames de Ste-Anne eurent leurs thé et vente de pâtisseries le samedi 26 novembre à la salle paroissiale.

M. et Mme Stringer sont les heureux parents d'un premier fils.

M. Eloi Tourigny, de Regina, est patient à l'hôpital local; Mme Anna Laplante, à l'hôpital Général de Regina.

Le jeune Raymond Souchotte se remet d'une opération subie la semaine dernière.

Mme Avila Chabot, de Ferland, et son fils, Edmond, de Regina, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Emile Tourigny.

M. Raymond Dubey, du collège de Gravelbourg, est en convalescence chez ses parents.

M. et Mme Léo Bouvier, d'Abernoth, visitaient M. et Mme Francis Coueslan, récemment.

Mme Adrien Bonneville passa une couple de semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme L. Anderson, à Regina.

M. et Mme G. Cloutier, de St-Norbert, et Mme Emérence Ritchot, de St-Boniface, visitèrent M. et Mme Albey Dureault, récemment.

Politique plus large de crédit préconisée par la B. de M.

MONTREAL — Dans un monde de concurrence de plus en plus dure, le Canada a besoin d'une politique monétaire officielle plus souple, qui permette d'accélérer le mouvement des affaires tout en évitant l'inflation, si l'on en croit M. G. Arnold Hart, président de la Banque de Montréal.

Ainsi, a-t-il dit aux actionnaires de la Banque de Montréal à leur 143e assemblée annuelle, un accroissement modéré de la quantité de monnaie et des prêts de banque devrait être poursuivi tant que cela est possible sans courir le risque d'une expansion désordonnée.

Les actionnaires ont aussi entendu M. R. D. Mulholland, le gérant général de la banque, leur présenter un état financier qui révèle de nouveaux records dans presque toutes les branches des opérations de la Banque de Montréal pour l'exercice clos le 31 octobre.

Nouveaux sommets

L'actif enregistre presque un nouveau record de 3 milliards et demi de dollars, les dépôts dépassent 3.2 milliards et les prêts se tiennent au niveau sans précédent de 1.77 milliard atteint l'an dernier.

Encourageons l'emprunteur

Je crois, a dit M. Hart, que "ce qui doit préoccuper la banque centrale et les banques commerciales à l'heure actuelle, c'est le problème de créer les conditions favorables à un accroissement des emprunts dans les banques, plutôt que l'inverse".

A trop insister présentement sur les dangers d'un excès d'expansion et d'un excès d'emprunts, à l'intérieur comme à l'étranger, a-t-il ajouté, l'on risquerait de "faire naître un état d'appréhension timorée où toute expansion, et tout accroissement de dette, deviennent pour ainsi dire suspects".

Remarques du gérant général

M. R. D. Mulholland, gérant général de la Banque de Montréal, en présentant le 143e rapport annuel de la banque, a dit que des "progrès notables" ont été accomplis durant l'année.

Au 31 octobre, le total des dépôts dépassait 3,200 millions de dollars, soit une augmentation de 202 millions pour l'année. L'épargne individuelle, a-t-il ajouté, marque une hausse de 44 millions de dollars avec un total de 1,656 millions, qui constitue pour la Banque de Montréal un record de fin d'exercice.

L'aide aux agriculteurs

Attirant l'attention des actionnaires sur la "politique constante" d'aide à l'agriculture que poursuit la banque, M. Mulholland a dit que les avances aux agriculteurs sont plus fortes qu'en 1959, et que, d'autre part, les prêts pour améliorations aux fermes sont les plus élevés de son histoire.

Pour ce qui est de l'avenir, le gérant général a promis l'appui "le plus étendu possible" de la banque au plan du gouvernement fédéral en vue de fournir des prêts garantis par l'Etat aux petites entreprises, ainsi que l'a annoncé le discours du Trône.

New Westminster

Çà et là

Le 9 novembre, les Dames Auxiliaires tenaient l'élection du nouveau comité pour l'année 60-61. Ont été réélues: Mme A. Gauché, présidente; Mlle H. Gauthier, vice-présidente; Mme A. Alain, secrétaire, et Mme A. Gobeil, trésorière.

Pour célébrer la fête de M. l'abbé N. Therrien, curé, les Dames Auxiliaires servirent un dîner vraiment canadien, le 20 novembre. Tous semblent en avoir bien joui. Quelques chants furent rendus par Mlles Roberge et Shawb, accompagnées par Mme Bellerose, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Les RR. PP. Z. Bélanger, S.S.S., de Vancouver, et F. Paré, O.F.M., de Notre-Dame-de-Lourdes, de Maillardville, ainsi que M. et Mme Lapierre (soeur de M. l'abbé Therrien) rehaussaient la fête de leur présence et prenaient place à la table d'honneur. M. le curé remercia l'assistance de cette agréable surprise.

Après le dîner eut lieu l'assemblée mensuelle du Club de la Fédération. Etait présent à la réunion, M. Pollard, président de la Fédération de la Colombie-Britannique, ainsi que Mme Pollard.

Le 30 décembre aura lieu une vente d'articles et linge usagés au marché de New Westminster. Cette vente sera au profit de la paroisse. Veuillez apporter vos dons au presbytère ou chez la présidente, Mme Gauché.

De la peinture a été faite à l'église, ce qui la rend beaucoup plus belle. Espérons que les nouveaux autels seront installés pour Noël. Il faudra maintenant se procurer un orgue.

Etaient en visite chez M. et Mme E. Cherot, M. et Mme André Rouault, de St-Albert, Alta, ainsi que M. et Mme Fred Henry, de Legal, Alta.

M. et Mme Lionel Lambert, frère et belle-soeur de M. Ernest Lambert, sont déménagés à Merritt, C.-B., depuis quelque temps. Ils semblent bien s'y plaire et faire de bonnes affaires.

L'organiste, Mme Lefèvre, ainsi que son mari et ses enfants sont partis dans la province de Québec, où ils passeront les Fêtes avec leur famille.

Le 11 décembre aura lieu une partie de cartes à 8 h. précises.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort Williams ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	75.4	75	75	75.2	75.4
C.W. no 3	72	71.4	71.4	71.6	72
Fourrage no 1	71	70.4	70.4	70.6	71
Fourrage no 2	68	67.4	67.4	67.6	68
Fourrage no 3	65	64.4	64.4	64.6	65
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	107	107	107	107	107
C.W. no 3—6 rangs	105	105	105	105	105
Fourrage no 1	94	93.6	93.6	93	93
Fourrage no 2	93	92.6	92.6	92	92
Fourrage no 3	90	89.6	89.6	89	89
SEIGLE —					
C.W. no 2	92.2	91.4	91	91.6	92.4
C.W. no 3	87.2	86 5/8	86.2	87	87.6
C.W. 2 rej.	88.6	88	87.4	88.2	89
C.W. no 4	74 3/8	73 5/8	73	73.6	74.4
Ergot	71 7/8	70 5/8	70	70.6	71.4
Sur voie net	92 3/8	91 5/8	91	91.6	92.4
AVOINE —					
Décembre	74 7/8	74 3/8	74 5/8	74.6	75
Mai	74.6	74 5/8	74.4	75	75 5/8
Juillet	75	74 5/8	74.4	75	75 5/8
ORGE —					
Décembre	96	95.6	95 5/8	95 5/8	96
Mai	96 1/8	96	96.2	96.4	96.6
Juillet	96.4	96.2	96 1/8	96 1/8	96.4
LIN —					
Décembre	278.4	276	275.2	274.4	277.2
Mai	288.2	286 1/2	284.6	284.2	286.6
Juillet	287.6	283.4	284.4	283 7/8	285 7/8
SEIGLE —					
Décembre	92 3/8	91 5/8	91	91.6	92.4
Mai	99	98 3/8	97 7/8	98.4	99
Juillet	99 1/8	98 3/8	98.6	99 5/8	99 5/8

Lisieux

Journée de l'ACFC

Pour la journée de l'ACFC, qui a eu lieu le 20 novembre dans la paroisse, on avait l'aide et l'appui de M. l'abbé Roger Ducharme. M. Ricard, de la province de Québec, était aussi un des distingués visiteurs. La journée s'est terminée par une séance rendue par les élèves de l'école. Toute l'assistance a joui des beaux chants français. Plusieurs ont profité de la joute du bon langage, et tous ont applaudi fortement le sketch "La classe des savants" et la leçon sur l'histoire du Canada.

M. l'abbé Ducharme parla sur l'importance du français en tout, et, par expérience personnelle, montra que savoir la langue française peut avoir beaucoup d'avantages.

Félicitations aux élèves qui ont eu l'honneur et le plaisir de recevoir des prix de français.

Vers la fin de la soirée a eu lieu l'élection des membres de l'ACFC, qui sont cette année MM. Jules Tessier, Philippe Préfontaine, Arthur Sabourin et Mmes Albert Emond et Cléophas Chrétien.

Dès que la liste des dons pour l'ACFC sera complète, elle sera publiée. Sincères remerciements aux donateurs.

Foyer-Ecole

La réunion de Foyer-Ecole eut lieu le mercredi soir 30 novembre. Le froid intense de l'avant-veille et la chute abondante de neige du dimanche précédent ont sans doute été la cause du petit nombre d'assistants (il y en avait que 21), car dans les prairies on ne sait jamais à quel moment le vent peut s'élever et causer une de ces tempêtes qu'on appel "blizzard".

M. Claude Préfontaine, président, ouvrit l'assemblée en demandant à M. l'abbé L. Poulin, curé, de réciter la prière d'usage. Mme Sylvianne Lamontagne, secrétaire, lut ensuite les minutes de la dernière assemblée qui furent adoptées telle que lues.

La Rév. Sr T. Legal, S.G.M., principale de l'école, donna ensuite quelques explications sur le système d'assurance qui couvre les accidents des enfants et des maîtresses pour tous les jours de classe de l'année, à partir du moment où ils quittent leur foyer pour se rendre à l'école jusqu'à leur retour.

Suivit ensuite le forum sur le sujet de l'année: "L'enfant et l'argent de poche". Le sujet fut étudié en un seul groupe, vu, encore une fois, le petit nombre d'assistants. La discussion n'en fut pas moins intéressante. chaque famille donnant sa méthode d'agir et son expérience au sujets des enfants.

Le prix de présence a été gagné par M. l'abbé L. Poulin, curé. Il y eut ensuite un court programme récréatif de musique, de chants, etc. Avant de se séparer, un succulent goûter, préparé par les familles Philippe Préfontaine et Albert Emond, ravigota les estomacs de chacune des personnes présentes.

Prud'homme

Réunion de l'AFCIS

Une réunion de l'AFCIS rassemblait les instituteurs de la section no 10 à l'école Casavant de St-Denis, le 30 novembre.

L'enthousiasme se fait grandissant si l'on juge d'après les projets qui se forment et des discussions animées qui surgissent au sujet de l'enseignement de la belle langue française.

M. Raymond Beaulieu, vice-président de section, donna un résumé des activités du congrès général de l'AFCIS tenu à Gravelbourg les 10, 11 et 12 novembre. De cette façon, les membres qui n'ont pu se rendre au congrès furent renseignés sur plusieurs détails intéressants.

Le président de section, M. Raymond Caron, qui remplit en même temps le rôle de président général de l'AFCIS, expliqua une méthode qu'il emploie dans l'enseignement de la grammaire. La discussion qui suivit cette conférence fut une des plus profitables. Quel excellent moyen d'améliorer l'enseignement du français!

Pour faire suite au thème du congrès général, la section 10 se propose de travailler à faire rayonner la mentalité française chez les jeunes.

Vive l'AFCIS! Vive la jeunesse étudiante canadienne-française qui doit lutter ardemment pour sauvegarder et la langue et la foi!

Ferland

Baptême

Joseph-René, fils de M. et Mme Fernand Fortin, né le 16 novembre. Parrain et marraine, Fernand et Madeleine Morin, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

L'église s'est enrichie d'un joli Chemin de Croix, don d'un généreux paroissien. Le 20 novembre, Mgr Aimé Decosse est venu le bénir, et l'installa avec l'aide de MM. Wilfrid Lacasse et Charles Fournier. Son Excellence se rendit ensuite au couvent pour bénir et installer un Chemin de Croix dans la nouvelle chapelle des religieuses.

MM. les abbés E. Brouillard et G. Couture, de Ponteix, étaient en visite au presbytère, la semaine dernière.

Mme Mina Brunel, d'Ottawa, a visité ses soeur et beau-frère, M. et Mme Aristide Fournier.

Le deuxième déjeuner-causerie qui eut lieu dimanche dernier, fut un réel succès. M. l'abbé J. Bernier, curé, sut intéresser l'assistance au sujet de "la vérité sur toute chose".

Plusieurs ont assisté à la séance du collège tenue à Gravelbourg dimanche dernier.

M. l'abbé J. Bernier et MM. Alfred Chabot, René Couture et Joseph Morin sont allés à Saskatoon pour affaires.

M. l'abbé Bernier a commencé sa visite paroissiale la semaine dernière.

Naissance

M. et Mme Valmore Couture sont les heureux parents d'un fils né le 4 décembre à l'hôpital de Gravelbourg.

St-Brieux

Çà et là

M. et Mme Alfred Carfantan sont déménagés dans leur nouvelle maison qu'ils ont construite au village. Leur mère, Mme Mahussier, leur soeur et belle-soeur, Yvonne, et leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Albert Mahussier, de Pré-Ste-Marie, leur ont rendu visite le dimanche 20 novembre.

M. et Mme Dominique Dubé demeurent chez leur père, M. Louis Dubé, pour les mois d'hiver.

M. Josaphat Dubé, de Périgord, visitait son frère, Louis, dernièrement.

M. le Dr et Mme Maurice Demay et leurs trois enfants, de North Battleford, étaient chez leurs parents, M. et Mme Louis Demay, les 12 et 13 novembre.

Mme François Gaillard a fait un agréable voyage d'excursion dans l'Est. Elle s'est rendue à Montréal, a visité les chutes Niagara et a assisté au "Royal Winter Fair" à Toronto.

Mlle Mary Oleksin a eu la visite de sa soeur, la Rév. Sr Mary-Angela, Fille de la Croix, dernièrement. Elles ont profité de l'occasion pour visiter leur frère et sa famille à St-Front, et leur soeur et sa famille à Humboldt, ainsi qu'une nièce, postulante au couvent de Bruno.

M. et Mme Philippe Gobeil, de St-Boniface, ont rendu visite au R. P. J.-A. Rivard pour la fin de semaine du 27 novembre.

Le dimanche 27 novembre, le Club 4-H organisa un thé, une vente de pâtisseries et un tirage de dindes, à la salle paroissiale.

M. et Mme Lucien Fagnou et leurs enfants sont partis, le 30 novembre, pour Edmonton. De là, M. Fagnou se rendra en Alaska, où il sera employé durant les mois d'hiver.

MM. Joseph et Dominique Coquet, fils, ont trouvé du travail à Winnipeg, pour les mois d'hiver.

M. Tony Skok est parti au chantier à Slave Lake.

M. Armand Ollivier est hospitalisé à Melfort à la suite d'un accident survenu au travail, lorsqu'un arbre lui est tombé sur la tête.

Correction

Une erreur s'est glissée dans la chronique "Mariage Blandin-Laurans". Les Dames de Ste-Anne n'étaient pas en charge du diner. La mère de la mariée, Mme Armande Blandin, avait choisi elle-même ses aides.

Après les fêtes du cinquantenaire, enthousiasme des jeunes de Duck Lake

DUCK LAKE — La semaine dernière, nous avions la plume du R. P. R. Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint du journal **La Liberté et le Patriote.**

Nous le remercions sincèrement de nous avoir honorés de sa présence lors de notre congrès régional de l'ACFC à l'occasion du Jubilé d'Or du "Patriote".

Le R. P. Bédard a su remuer nos sentiments patriotiques par son magistral discours. Souhaitons que tous les Canadiens français fassent un généreux effort, qu'ils soutiennent et encouragent leur journal en s'y abonnant et en le lisant.

A vous, Révérend Père, ainsi qu'à vos dévoués auxiliaires, nous offrons nos plus sincères félicitations et notre reconnaissant merci pour votre beau travail obscur et gratuit.

Lors de cette journée patriotique, nous avons entendu et applaudi des orateurs de marque qui méritent toute notre admiration. Ces grands chrétiens en même temps que ces ardents défenseurs de nos droits attendent tout notre appui et nous ne sommes pas téméraires en les en assurant, puisque tant de congressistes ont pris part à ces études. Plus d'un spectateur a été ému en constatant que tous ces défenseurs de notre langue et de notre foi sont prêts à tous les sacrifices pour tenir tête à l'orage.

Nous sommes encore sous le charme des grandes assises qui se sont tenues à Duck Lake lors de notre ralliement de Canadiens français à l'occasion du Jubilé d'Or de notre journal, et à la suite d'un auteur nous nous écrions hautement: "Quand on est Canadiens, c'est encore avec eux qu'on est le mieux."

Espérons que cette journée aura des répercussions longtemps encore. Soyons dignes de nos devanciers et souhaitons que notre race devienne plus belle et plus forte.

Merci chers et nombreux congressistes de nous avoir honorés de votre présence et comme il a fait bon vivre avec vous, ce cinquantenaire du "Patriote", qui nous est si cher.

Remerciements

Mlle A. Périllat, présidente du comité local de l'ACFC de Duck Lake, tient à remercier chaleureusement, au nom de la population de Duck Lake, des plus anciens surtout, tous les congressistes qui sont venus si nombreux partager notre grande joie, lors du congrès tenu à l'occasion du Jubilé d'Or du "Patriote".

Elle félicite et remercie en même temps les paroissiens de Duck Lake qui se sont prêtés si aimablement pour faire de cette fête un vrai succès.

Dépêches

Les élèves du high school de Duck Lake ont adressé un message de félicitations et de remerciements à l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, pour la bonne idée qu'il a de vouloir créer un ministère culturel en faveur des provinces minoritaires du Canada.

Une autre dépêche fut également adressée à M. Hazen Argue, député à Ottawa, qui s'est montré en faveur de la télévision française dans l'Ouest. Donc, donnons-nous la main . . . abonnons-nous au précieux hebdomadaire **La Liberté et le Patriote.** Ecoutons la voie française du nord de la Saskatchewan, et ce nous sera deux bons arguments pour plaider notre cause religieuse et française qui ne doit pas mourir. L'union fait la force.

Elaine BARIBEAU
et Céline BERGERON.

Willow-Bunch

Mlle Lilianne Martin, étudiante au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, vint rendre visite à ses parents, dernièrement. Elle prit part au concours oratoire qui eut lieu à Assiniboia le vendredi 18 novembre, et se classa deuxième.

Mme Gérard Duperreault a complété, dernièrement, son cours de coiffeuse qu'elle suivit à Saskatoon. Son salon qu'elle ouvrit, dernièrement, se trouve à la porte voisine du salon de barbier, où son mari est employé.

M. et Mme Antonio Grégoire et Roger Benoit, de Gravelbourg, sont venus voir leurs parents le dimanche 4 décembre.

Le R. F. Philip John, E.C., est allé à Gravelbourg, le dimanche 4 décembre, à l'occasion de la fête du jubilée d'argent du Père Directeur du collège.

Chevaliers de Colomb

Conseil Mgr Gaire no 4850
Redvers, Sask.

Bienvenue aux initiés du 7 novembre à Estevan, qui ont désiré se joindre à notre ordre et à d'autres catholiques zélés pour travailler à l'avancement du bien, et pour aider l'Eglise, leur paroisse, la société.

Félicitations

A M. et Mme Roger Germain, à l'occasion de la naissance d'une fille; à M. et Mme Maurice Henrion, à l'occasion de la naissance d'un fils; à M. et Mme Edmond Wolensky, à l'occasion de la naissance d'une fille; à M. et Mme Henri Paradis, à l'occasion de la naissance d'un fils; à M. et Mme Thomas Dubois, à l'occasion de la naissance d'une fille.

Au frère Ulric Begin, à l'occasion de son 84e anniversaire de naissance.

Remerciements

Aux frères qui se sont dévoués pour la vente des billets de la loterie provinciale organisée par le comité de charité du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb, qui a favorisé les personnes suivantes:

1er prix, (gagnant) John Gelowitz, de Fort Qu'Appelle, et (vendeur) Bill Gelowitz, de Fort Qu'Appelle; 2e prix, Eldon Norstrom, de Canwood, et Gérard Jean, de Canwood; 3e prix, W. Garnsey, de Regina, et W. Garnsey, de Regina; 4e prix, A. Stevens, de Saskatoon, et C. F. Grady, de Saskatoon; 5e prix, Irene Chabun, de Saskatoon, et Joe Baverle, de Weyburn; 6e prix, W. Meissner, de Flaxcombe, et W. Goehr, de Flaxcombe; 7e prix, Norman Depeel, de Saskatoon, et P. Lucyk, de Saskatoon; 8e prix, Percy Owens, de Wallard, et D. M. Fizell, de Ponteix; 9e prix, Aline Chabot, de Laflèche, et J.-E.-G. Chabot, de Laflèche; 10e prix, R. Ackermann, d'Eldorado, et J. A. MacDonald, d'Eldorado; 11e prix, Inez M. Gray, de Saskatoon, et Mme J. Hickson, de Saskatoon; 12e prix, Albert Detta, de Keeler, et M. Maracyniuk, de Marquis; 13e prix, R. B. Daniel, d'Avonlea, et John Flegel, de Claybank; 14e prix, J. Conway, de Nipawin, et A. J. Bukowski, de Nipawin; 15e prix, Audrey Ann Taylor, de Regina, et A. J. Sheridan, de Regina.

Meilleurs souhaits de prompt rétablissement au frère Alcide Boutin qui est hospitalisé à Redvers.

Le conseil offre ses sincères condoléances aux frères Camille, Octave, Jean et Basile Carrière qui viennent de perdre leur mère. Le conseil a versé les honoraires d'une messe qui sera offerte pour le repos de l'âme de la défunte.

BATOCHE.

Cadillac

Çà et là

M. Alphée Lacasse est revenu d'un voyage à Vancouver et autres endroits de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, où il a visité ses parents et amis.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Gertrude Tinant qui est encore patiente à l'hôpital de Gravelbourg.

M. Albert Paradis est revenu chez lui après une opération d'urgence à l'hôpital de Swift Current.

MM. les abbés L. Folk, de Rockglen, et Lucien Poulin, de Lisieux, étaient en visite au presbytère, la semaine dernière.

M. l'abbé G. Laprise, curé, a assisté à une journée sacerdotale tenue à Gravelbourg le 23 novembre dernier.

M. et Mme Noël Happenrey, de Moose Jaw, sont en visite dans leur famille pour quelques jours.

Etaient en visite chez M. H. Sylvain à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance: MM. et Mmes C. Mélivier, A. Unvoas, N. Laverdière, E. Péru, L. Le Marellec, L. Laverdière, A. Bédard, Mme B. Sylvain ainsi que Noël et Paulette Sylvain.

Jackfish

Lors des derniers jours de pêche commerciale, M. Fernand L'Heureux enfonça sous la glace du lac avec son camion d'une tonne. M. Ferguson, de North Battleford, put ressortir le camion, vu que le lac était peu profond à cette endroit.

Mme Marie Dion est revenue d'un séjour de deux semaines à l'hôpital Notre-Dame.

M. D. Hion est parti pour un voyage de deux mois dans la province de Québec.

Mlle Marielle Corbeil, fille de M. et Mme Louis Corbeil, a subi une opération à l'hôpital de Saskatoon. Elle est de retour chez elle en bonne voie de guérison.

Le R. P. L. Bossé, O.M.I., était de passage au presbytère, récemment.

Au collège St. Thomas More

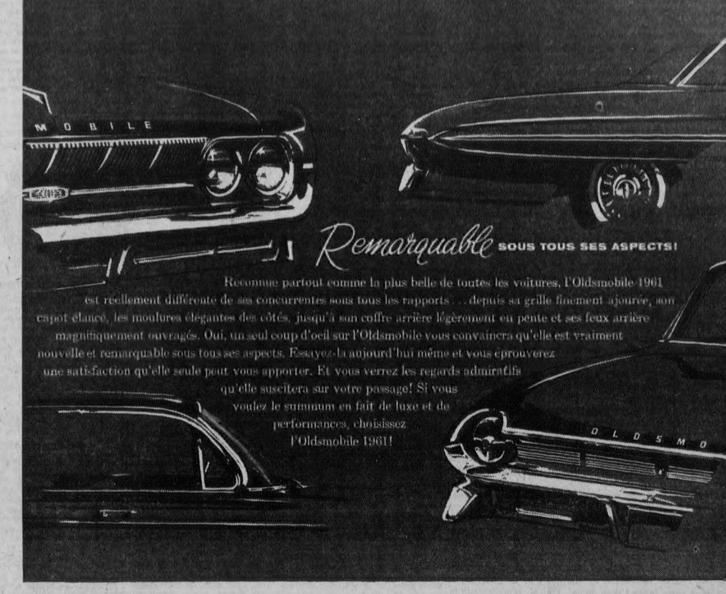
Cette semaine, à une assemblée du sénat de l'Université de la Saskatchewan, 19 élèves du collège St. Thomas More, ce qui rend le nombre à 70 pour l'année 1960, ont reçu leur Baccalauréat.

Mlle Marie Strohoffer-Lemarry, de Ponteix, Sask., s'est vu décerner une bourse de $500 de la Société d'Aluminium du Canada; deux bourses de $200, du collège St. Thomas More, ont été accordées à M. Denis Dobson, de Prince-Albert, et à Mlle Lylian Klimek, de Lake Lenore.

Pour faciliter l'augmentation des élèves, trois prêtres Basiliens, les RR. PP. McCarthy, Neil et Stoaks, et deux professeurs laïques, M. et Mme Kennedy, se sont joints à la faculté du collège.

Cette année, 390 étudiants se sont enregistrés au collège St. Thomas More.

Paulette BRIAND.











"Le Coin des jeunes"

Détrônons le Père Noël

Chers cousins et cousines,

Un Chevalier de Colomb de St-Boniface m'a confié l'autre jour son espoir qu'on puisse détrôner le Père Noël et remettre en place saint Nicolas. De là m'est venue l'idée de vous raconter l'histoire de ce grand saint.

Né en Asie Mineure, de parents très riches, il devenait orphelin en bas âge. Nicolas grandit avec le désir de servir Dieu et ses semblables. Voilà pourquoi il distribua un jour toute sa fortune aux nécessiteux et s'engagea à la suite de Jésus.

C'était au commencement du 4e siècle, alors que l'empereur Dioclétien persécutait cruellement les chrétiens. Un jour, Nicolas se trouvait dans la ville de Myre, au moment où les évêques de l'Asie Mineure s'étaient assemblés pour désigner le successeur de l'évêque décédé. Ils choisirent à l'unanimité Nicolas lui-même qui, devenu évêque, fut bientôt connu partout comme le défenseur de son peuple, l'ennemi acharné du paganisme, le destructeur des temples païens et l'ami des pauvres. Les magistrats le saisirent un bon jour et, sur l'ordre de l'empereur, ils le torturèrent, l'enchaînèrent et le jetèrent en prison Mais au moment où Constantin prit le pouvoir, il fut relâché de prison.

Très populaire durant sa vie, Nicolas obtint une plus grande popularité après sa mort. Ses bonnes actions reçurent une publicité extraordinaire. Les gens du petit peuple racontaient comment il avait jeté trois sacs remplis d'or par une fenêtre pour pourvoir trois pauvres filles de la dot du mariage et ainsi sauver leur vertu menacée. D'autres affirmaient qu'il avait ressuscité trois garçons qu'un hôtelier avait assassinés. Les Grecs, les Russes, les Bulgares et les Serbes le reconnaissaient comme le patron spécial des marins. Et surtout tous le disaient ami et patron particulier des enfants. Aussi, en beaucoup d'endroits, le jour de sa fête (6 décembre), on habillait cérémonieusement un garçon "en évêque". En quelques pays (Autriche, Hollande, Hongrie), un mystérieux personnage revêtu d'habits épiscopaux représentait saint Nicolas et distribuait aux petits toutes sortes de cadeaux, les 5 et 6 décembre.

Hélas! le grand saint ne connut pas le même succès en Amérique. Il est vrai que les Hollandais, lorsqu'ils établirent leur colonie de New Amsterdam continuèrent à offrir à leurs enfants, chaque 5 décembre, la traditionnelle visite de saint Nicolas. Car les Hollandais avaient conservé cette ancienne tradition catholique, même après être devenus en grande majorité des Protestants. Mais les Anglais s'emparèrent de cette colonie en 1664 et nommèrent son chef lieu New York. A ce moment, les petits Anglais trouvaient bien fascinante la figure de saint Nicolas, le Sinter Klaas des enfants Hollandais. Ils demandèrent à leurs parents de conserver cette tradition chaque 5 décembre.

Pour plusieurs raisons, les colons anglais ne goûtaient pas particulièrement une telle tradition: ils ne célébraient pas les fêtes des saints du calendrier catholique; les nombreux presbytériens qui se trouvaient parmi les colons trouvaient l'idée d'un "évêque" répugnante; un saint confesseur de l'Eglise romaine ne les attirait pas du tout. Mais tout de même ils voulaient faire plaisir à leurs enfants.

Ils acceptèrent donc un compromis. D'abord ils retardèrent la "mystérieuse" visite du 5 décembre à la veille de Noël. Et puis ils enlevèrent toute sainteté à Sinter Klaas. Depuis ce temps il n'est plus pour eux question de recevoir des cadeaux d'un personnage revêtu d'ornements épiscopaux. Ils gardèrent bien le nom de Sinter Klaas, traduit par "Santa Claus" en anglais, mais la ressemblance s'arrête là. C'est ainsi que le nom si illustre dans les annales de l'Eglise catholique ne signifie plus le grand saint Nicolas, mais le gros Santa Claus, jovial, amical, représentant le vieux dieu germanique Thor à la barbe blanche. On a paganisé une tradition chrétienne.

Malheureusement trop d'enfants se laissent prendre, et aussi des jeunes et des moins jeunes. De grâce, chers cousins et cousines, soyez plus sages, moins naïfs, et surtout plus chrétiens. Je ne vous blâme pas d'espérer de jolis cadeaux à Noël, mais sachez que ce n'est pas le vieux bonhomme "Santa Claus", représentant d'un dieu païen qui vous les donnera, mais bel et bien vos parents et amis qui, à la manière du vrai saint Nicolas, se considèrent les représentants de la générosité de Jésus à votre égard.

Si vous voulez d'ailleurs passer une vraie belle fête de Noël, rappelez-vous qu'il est toujours préférable de donner que de recevoir. Donc recevez vos cadeaux avec reconnaissance, mais donnez vous-mêmes des cadeaux à Jésus et à vos parents: excellente conduite pendant l'Avent, travail scolaire généreux jusqu'à la dernière heure de classe, préparation de votre communion à la messe de minuit, joie rayonnante au foyer.

Cousin JOSE.



Caroline Kennedy célébrait son 3e anniversaire de naissance le 27 novembre dernier. On la voit ci-dessus au moment où elle sort de l'église de la Ste-Trinité, à Washington, D.C., où elle avait assisté à la messe en compagnie de son père, M. John F. Kennedy, président élu des Etats-Unis. A remarquer que son père, comme tous les papas en de telles occasions, porte la poupée de sa fillette . . . même si son titre de président élu l'oblige à accepter la présence de policiers du Service Secret et de répondre aux questions d'un journaliste. (Photo NC)

Concours de Noël

C'est la semaine prochaine que "La Liberté et le Patriote" publie son numéro spécial de Noël. Le directeur du journal vient justement de me dire qu'il accordera encore cette année la place d'honneur aux contes de Noël des jeunes cousins et cousines. J'ai pu lui dire avec fierté de ne pas s'inquiéter, car déjà (c'était lundi) Cousin José a reçu exactement 55 compositions. Et il est certain que beaucoup d'autres sont en route . . .

Franchement votre agréable collaboration me réjouit et m'encourage. Comme il est intéressant de travailler pour vous et avec vous! Vos suggestions, vos compositions, vos lettres m'ont inspiré toutes sortes de projets . . . que j'espère mettre à exécution au cours de l'année 1961.

Pour le moment je songe aux moyens à prendre pour que soient publiées le plus de compositions possible la semaine prochaine, et aussi dans le numéro du 23 décembre. Car j'ai déjà lu quelques contes de Noël reçus et je suis certain que vos parents et les milliers d'abonnés de "La Liberté et le Patriote" vous liront avec grand profit. Vous savez si bien tirer les vraies leçons du mystère de Noël.

Quant aux prix à attribuer aux gagnants, j'en parlerai la semaine prochaine. J'espère que tous les gagnants du dernier concours ont reçu les leurs.

Cousin JOSE.

Visite au cimetière

Le cimetière de ma paroisse est reconnu pour sa simplicité, mais aussi pour sa tenue impeccable en toute saison. Il est situé derrière l'église, un peu à l'écart, comme pour nous inviter à la réflexion. J'y pénètre lentement, goûtant le silence imposant qui y règne. Les arbres dénudés des alentours apparaissent fantomatiques, et le cri strident d'un corbeau ravive en mon âme un sentiment de profonde mélancolie. Nous sommes au mois de novembre, le mois des morts.

Des centaines de monuments s'élèvent droits et sombres vers le ciel nuageux. Je les visite l'un après l'autre, m'arrêtant parfois pour une courte prière sur les tombeaux des défunts, autrefois connus. Voici la tombe de mon amie d'enfance, Blanche Paladin, morte subitement le 14 juillet 1952. Ce deuil avait porté un dur coup à mes jeunes années, mais le temps, guérisseur de tous les maux, ne manqua pas d'accomplir sa tâche; de ce cruel souvenir, il ne reste aujourd'hui qu'une ferme résolution de toujours me tenir prête à mourir. L'important serait de la garder comme point culminant pour toute la vie.

En poursuivant ma marche solitaire, j'arrive sous peu au dernier angle du cimetière, réservé à nos religieuses. Quel endroit paisible! Il semble refléter une partie du bonheur céleste dont jouissent ces religieuses. Elles ont vécu dans la renonciation et le sacrifice, mais dans l'au-delà leur récompense n'en est que plus grande. Que sont les plaisirs passagers de cette terre auprès du bonheur suprême? Ne vaudrait-il pas mieux chercher l'essentiel, qui est le ciel?

Je continue d'un pas lent, l'esprit bouleversé par ces pensées diverses. Soudain, je reconnais, à quelques pieds devant moi, la simple croix blanche placée à l'endroit où mon jeune frère fut enterré. "Je me souviens de ta candeur, petit Marc aux yeux limpides, à la physionomie claire. Tu étais chez nous l'ange de la maison. Oh, toi qui es devenu un ange des cieux, aide moi à toujours suivre le droit chemin!"

Le coeur allégé, je quitte le cimetière de ma paroisse. Jamais visite ne fut pour moi si bienfaisante, car j'avais enfin compris que la vie terrestre n'est qu'une préparation, pour l'éternité.

Georgette LEGAL,
grade XI, 15 ans,
Ecole de St-Adolphe, Man.

Leçon de géographie

— Jean-Pierre, avez-vous appris votre leçon de géographie? demande le maître à un petit blondin de six ans.

Jean-Pierre n'a lu sa leçon que deux fois avant de partir à l'école ce matin, et il ne se rappelle pas très bien.

— . . . Bien, alors, dites-moi qu'est-ce que c'est qu'un volcan?

— Ben . . . M'sieur, c'est une montagne qui a mal au coeur!

— . . .

— Et un arc-en-ciel?

— C'est-à-dire . . . euh! la boîte de couleurs du bon Dieu, M'sieur!

— ! . . .

Le bègue et le borgne

Un bègue et un borgne ont acheté une vache. Ils décident de la tuer et lui attachent une corde au cou.

Le borgne — Tiens la corde et surtout ne la lâche pas!

Il prend un gros maillet et frappe, frappe de toutes ses forces. La vache ne bouge pas . . . Il frappe à nouveau, et fait des moulinets terribles. La vache reste toujours indifférente, mais le borgne entend tout à coup le bègue qui dit:

— Dis donc, fait at-at-attention. Si tu-tu me frapfrappes encore sur la l-la-la têtête, je là-là-lâche la coco-corde . . .

Préférence

— Qu'est-ce que tu aimes mieux: la lune ou le soleil?

— La lune.

— La lune! Et pourquoi?

— Parce qu'elle m'éclaire la nuit et m'empêche de me casser le cou, tandis que le soleil, mon vieux, je m'en moque. Il ne paraît que quand il fait jour.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

4 - Des choses merveilleuses

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

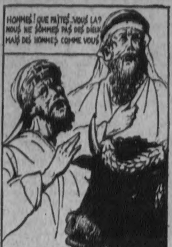
Images de Marie Pignal

Bande no 10



"Il faut offrir un sacrifice aux dieux qui nous font l'honneur de nous visiter", disent les habitants de Lystres.

On court chercher les prêtres de Zeus, dont le temple est bâti aux portes de la cité. Le cortège est bientôt prêt, un autel est dressé; voici un magnifique taureau noir, orné de guirlandes, que les prêtres amènent pour le sacrifice. Surpris, les apôtres essaient de parlementer.



2. Quand, enfin, ils comprennent de quoi il s'agit, Paul et Barnabé sont consternés. Barnabé déchire ses vêtements, suivant la coutume juive, pour exprimer sa douleur. Tous deux supplient le peuple de renoncer à ce projet, de considérer qu'ils ne sont tous deux que des hommes, et de se tourner vers le "Dieu vivant" dont ils sont les messagers. Avec beaucoup de peine, le calme se rétablit enfin.



3. Mais survinrent, à quelque temps de là, des Juifs venus d'Antioche et d'Iconium, où des cabales montées dans les synagogues avaient eu pour résultat la persécution et l'expulsion des apôtres. Ces hommes calomnièrent Paul et Barnabé et excitèrent la population contre eux. Les habitants de Lystres, hommes de la montagne, superstitieux et crédules, les écoutent. Ils attribuent bientôt le pouvoir miraculeux des apôtres à quelque sorcellerie dangereuse. Ceux qu'ils admiraient les terrorisent et ils cherchent à s'en débarrasser.



4. Paul est surpris dans une rue isolée, les passants saisissent des pierres. L'apôtre, blessé, tombe sur les marches d'un porche. Il est sans défense, livré à la fureur imbécile d'une populace qu'excite la vue du sang. Bientôt, l'apôtre, couvert de plaies, s'évanouit. Ses bourreaux le croient mort et cessent de lancer des pierres. Ils s'en vont, heureux d'être débarrassés de cet homme dangereux.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Le club du bon parler français

Cette année, les élèves de langue anglaise des onzième et douzième années réalisent un réel effort pour acquérir la culture du beau parler français. C'est en le parlant qu'elles l'apprendront; elles en sont convaincues. Pour cela elles se réunissent chaque semaine, le mercredi, pour prendre le dîner ensemble. Une équipe responsable de la préparation choisit un sujet de conversation intéressant et instructif. Les élèves s'efforcent de converser sur le sujet choisi. La conversation s'anime. Quelquefois par mégarde l'anglais s'y glisse par-ci par-là mais ces élèves sont vite reprises et corrigées.

Pour agrémenter le repas, aiguiser l'appétit . . . et les langues on se plaît à décorer les tables de façons différentes de semaine en semaine. Parfois on y ajoute des surprises. Tantôt telle élève, tantôt l'autre contribuent une traite. C'est ainsi qu'elles dégustèrent de la bonne soupe aux pois, quelques délicieux gâteaux, des tartines, etc.

Depuis le début de l'année, il y a eu un progrès remarquable chez quelques-unes. Nous espérons que ces rencontres se multiplient afin que ces élèves puissent converser avec plus de facilité. Nous les félicitons et leur disons: "Allez de l'avant et jusqu'au bout."

Claire SOULODRE,
Grade 9, no 13,
Institut Collégial St-Joseph.

Le ballon-volant

Le mardi 15 novembre, à l'auditorium Notre-Dame, des élèves de Windsor Park rencontraient nos "Seniors" dans une partie de ballon-volant. Plusieurs autres élèves y assistaient. La partie s'engagea vive, menaçante, exténuante, entrecoupée des sifflements stridents de l'arbitre. Félicitations aux participantes de Windsor Park qui remportèrent la joute par un total de 15 contre 9. Ce fut une défaite humiliante pour nous mais nous nous reprendrons. La cédule n'est pas terminée! . . .

Le mercredi 16, à 12 h. 30 p.m., les deux grades neuf français ont eu leur tour. La partie fut captivante. Le pointage augmentait graduellement pour les deux équipes. Ce ne fut qu'à la fin que le numéro 13 tomba et se fit vaincre par le numéro 19 qui remporta la victoire avec un total de 15 contre 11. Ce fut une belle partie entraînante pour les spectateurs qui repartirent satisfaits ainsi que pour les joueuses qui se félicitèrent mutuellement.

Jeanne TURENNE,
grade 9, no 13,
Institut Collégial St-Joseph.

Visite des Soeurs de la Ste-Famille

Jeudi matin à huit heures et demie nous eûmes le plaisir de recevoir deux charmantes soeurs de la Sainte-Famille. Elles nous entretinrent pendant une demi-heure en nous montrant des vues fixes très intéressantes. Mais pourquoi nous visiter ainsi? Eh bien! simplement pour nous renseigner davantage sur leur communauté et sur leurs oeuvres.

Comme postulante, elles jouissent pleinement de contacts très enrichissants. N'allez pas penser qu'elles ne s'amusent jamais et que tout est monotone. Au contraire, elles se donnent autant qu'elles le peuvent et participent joyeusement et avec énergie aux différents sports tels que le ballon panier, ballon volant, etc.

Servir le prêtre avec piété et dévouement résume une partie de leur idéal puisque leur but est d'imiter Marie à Nazareth servant Jésus, le Grand Prêtre éternel.

Ces religieuses développent leurs talents afin de devenir des couturières très adroites et d'habiles cordons-bleus. Aussi elles réussissent à préparer et à garnir les tables avec goût et délicatesse offrant ainsi une variété de mets appétissants et délicieux. Elles ont aussi la charge des ornements sacerdotaux et même des soutanes pour les prêtres. De toutes leurs fonctions, la plus noble est sans contredit l'entretien du culte, des autels et des sanctuaires.

Leur tâche est obscure et peu spectaculaire, cependant les soeurs de la Ste-Famille accomplissent un travail grandiose aux yeux de Dieu.

Michelle VALMONT,
grade IX, no 13.

Fête de la J.E.C.

La fête du 25e anniversaire de la fondation de la J.E.C. au Canada, célébrée le dimanche 27 novembre, fut un succès splendide. Sous le regard attentif de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux et de plusieurs autres invités spéciaux, se déroula ce qui était le résultat de plus d'un mois de recherches, de dévouement, d'échecs et de rudes travaux de la part des chefs, des équipières et surtout de Soeur Françoise-de-Marie et de Soeur Marie-Philéas, directrices de la J.E.C. de l'Institut.

A sept heures précises, l'ouverture du programme par Danielle Blanchet débuta par une prière, le Notre Père. Ensuite, à tour de rôle, chaque équipe passa sur la scène, montrant ce qu'elle avait appris de ses recherches sur l'Afrique, la Chine, l'Amérique latine, le cinéma, la vie de Pierre et de Marie Curie, ou encore des modes d'habits depuis les Egyptiens jusqu'au monde moderne. Ces travaux en équipe augmentèrent les connaissances et améliorèrent l'esprit de coopération.

Au cours de la soirée, quatre jolis chants interrompirent le programme, "Vive la J.E.C.", "La J.E.C., oui, oui, oui", "Sur tous les chemins du monde" et "Je mets ma confiance" furent entonnés avec beaucoup d'entrain autant par Son Excellence que par les élèves mêmes.

Un petit mot de la part de notre aumônier, M. l'abbé E. Hébert, une parole de remerciement par Danielle Blanchet et le dernier chant ci-haut mentionné terminèrent notre petite fête.

Les chefs des équipes servirent ensuite un délicieux goûter aux invités d'honneur, afin de bien compléter l'oeuvre si joyeusement présentée.

Louise CHENIER,
grade X, no 21.

La Semaine de la Messe

Du 20 au 27 novembre, nous célébrions la semaine de la messe.

"Qu'est-ce que la messe?" se demandent beaucoup de bonnes gens. La messe n'est pas la fête d'un homme mort. Elle est la fête d'un Vivant puisqu'Il est ressuscité et, lorsque le Père, son Père et notre Père nous invite à le célébrer, ce n'est pas à un salon funéraire qu'il nous convie mais au déroulement d'un fait toujours actuel et nouveau qui se passe devant nos yeux et dans notre coeur à tous les moments de notre journée. La messe est pour nous une libération, car notre frère Jésus-Christ nous a arrachés à l'emprise ténébreuse du démon et transportés dans le royaume de son Père bien-aimé, qui nous a créés et qui nous a envoyé un libérateur. Chaque messe nous affirme que le Père nous aime. Et nous, pourquoi ne pas l'aimer en retour en participant pleinement au saint sacrifice de la messe.

En ces jours de prières, pourquoi ne pas profiter de cette grande pièce en un théâtre saint avec Jésus-Christ comme la vedette, qui est prêt à nous accorder toutes les grâces nécessaires pourvu que nous les demandions. Comme la saison de l'Avent est arrivée, tournons-nous vers le Divin Sauveur pour demander grâce et secours. Nous devons nous préparer maintenant à la venue d'un Christ clément, afin de le recevoir sans crainte lorsqu'il viendra comme notre Juge!

Edith FRECHETTE,
grade X, no 21.

Ben-Hur

Pourquoi y avait-il tant d'étudiants gelés, alignés devant la porte du théâtre Gaiety vers 8 h. 30 le samedi matin 26 novembre? C'est qu'ils reconnaissaient que ce film présentait un spectacle grandiose et inoubliable. Les couleurs n'étaient-elles pas des plus magnifiques et la morale des plus touchantes?

L'histoire donnée dans ce beau film se passe en Palestine au temps de Jésus-Christ. La méchanceté et la haine des hommes qui a toujours existé et qui malheureusement semble vouloir maintenant envahir le monde sont ici très bien démontrées. Tout de même, le réalisateur cherche bien à nous faire voir que parmi les méchants il y a toujours des hommes charitables et indulgents qui croient en Jésus-Christ et vivent selon les commandements du seul Dieu vivant et non selon ceux de l'empereur.

Les quatre heures devant l'écran passèrent très rapidement pour tous, car ce film est de notre temps puisqu'il reflètent les idées, les craintes, les joies, la haine et l'amour des hommes de notre siècle.

Yvette MOLGAT,
grade X, no 21.

Le Cercle Molière

Le dimanche soir 27 novembre, le Cercle Molière présenta au public trois pièces en un acte.

"Je suis seul ce soir", écrit par André-Paul Antoine et dirigé par Robert Séguier, est l'histoire d'une jeune fille qui reçoit la visite d'un étranger. Les deux personnages furent Louise Rémillard et Raoul Ferraton.

Robert Trudel et Denis Bélair jouèrent une lecture de pièce, "Le visiteur" pris de l'histoire "Faust et Méphisto". "L'accident", pièce en un acte par Carlo Laros est une comédie dirigée par Robert Séguier. Nos félicitations les plus sincères vont au docteur Jean-J. Trudel (Don Alphonso) qui, malgré ses 72 ans, fut épatant dans le rôle principal. Les autres acteurs furent Guy Pariseau (Don Antonio), Robert Bellefeuille (Don Pedro), Rose-Marie Bryner comme Mari-Carmen, la femme de Don Antonio, et l'amie Maria-Luisa par Louise Rémillard. Robert Séguier fut le commissaire, Christian Le Sieur, le contre-maître, et le vieillard, Louis Cyrenne.

Félicitations à tous nos jeunes participants, car à mon avis et à celui de mes compagnes aussi sans doute, ce fut un réel succès!

Michèle GUIGNE,
grade X, no 21.

Ciné-Club

Le vendredi 25 novembre, les membres du Ciné-Club se sont réunis après la classe pour assister à la représentation de "Blanche Neige et les sept nains". Vous riez? Ce film n'est pas seulement pour les enfants, car nous avons découvert après l'avoir analysé que Walt Disney, le La Fontaine de notre temps, fait toujours ressortir une morale à travers ses dessins animés. Comme nous l'avons appris durant la discussion qui suivit la représentation, Disney dépeint dans ce dessin animé les divers aspects de la nature humaine ainsi que les afflictions communes chez l'homme à travers ses personnages. La musique aussi joue un rôle de très grande importance dans le dessin animé. En un certain sens, elle fait même partie du dialogue. Toutes ces découvertes nous ont ouvert les yeux à un nouveau monde contenu dans la cinématographie: le dessin animé vu par l'adulte.

Gisèle PELLETIER,
grade X, no 21.

Succès de la Caisse Scolaire Objectif: $1,000.00

C'est avec une très grande joie que j'écris au sujet de la Caisse Scolaire. Il me semble que ce n'était qu'hier que je parlais à Soeur Directrice pour lui dire que nous devrions commencer la Caisse Scolaire. Avant la fin de cette même semaine la Caisse démarrait à bonne allure avec l'aide de la Caisse de St-Boniface, et surtout celle de Mme De Ambrosis qui vient toutes les semaines nous donner un coup de main et en même temps rapporter à la Caisse Populaire l'argent perçu en notre nom.

Une grande campagne fut organisée et nous fixâmes notre but à mille piastres. Toutes celles à qui j'en parlais pensaient çà ridicule de viser si haut, car elles me disaient que si j'avais cinq cents piastres avant la fin du mois de mai 1961 que je serais chanceuse! Tout de même il y en avait qui m'encourageaient et c'est celles-là que je remercie.

Et bien, est-ce que je l'ai recueilli ce mille piastres? Oui, certainement. J'ai fini de le ramasser aujourd'hui et que diriez-vous si je vous disais que j'ai même dépassé ce montant par trente piastres.

C'était peut-être avec un peu de chagrin et de regret que nous fermions les livres de la Caisse Scolaire de l'Institut Collégial pour l'année 1960. Elle ouvrira de nouveau ses portes l'an prochain, le 17 janvier 1961. J'espère que nous aurons autant de succès l'an prochain que nous en avons eu cette année.

Je voudrais dire un gros merci à toutes celles qui m'ont aidée dans le travail de la Caisse Scolaire, spécialement Soeur Directrice, Mme De Ambrosis, Jeannine Beaulieu, Berthe Seuvald, Henriette Levasseur, Jacqueline Tytgat, Louise Chénier, Pat Waters et Lucille Fluet. Nous remercions très spécialement tout le conseil de la Caisse Populaire pour leur collaboration. Encore une fois merci!

Vivianne MOQUIN,
présidente,
grade X, no 21.

CHANTONS NOËL AU FOYFR

A l'approche des fêtes, nos postes français présenteront des choeurs de jeunes qui chanteront les cantiques de la saison.

A la demande des organisateurs, il nous fait plaisir de publier les textes qui permettront aux gens à l'écoute de chanter avec les choeurs.

Le Noël des petits oiseaux

Les verts sapins de la vallée,
Ce soir sont habillés de blanc,
Car de Noël c'est la veillée,
Et minuit s'avance à pas lent.
Plus d'un petit oiseau frissonne,
Car il a neigé sur les toits;
Mais chut! voici l'heure qui sonne!
Entendez-vous ces douces voix?

REFRAIN

Il est minuit! et Jésus vient de naître,
Pour protéger les nids et les berceaux!
Le ciel est bleu! le printemps va renaître . . .
Noël, Noël! pour les petits oiseaux! (bis)

Merles, pinsons, bergeronnettes,
Se réveillant tous à la fois,
Comme au beau temps des paquerettes,
Soudain, font retentir les bois!
Voyant que la neige étincelle,
Et que l'étoile brille aux cieux,
Ces chers mignons battant de l'aile,
Redisent dans leurs chants joyeux:

Les roitelets, les rouges-gorges,
Quittant les toits et les buissons,
Gazouillaient comme au temps des orges,
Et l'air était plein de chansons!
Puis, croyant au réveil du monde,
Et préparant déjà leurs nids,
Ils cherchaient de la laine blonde
Pour abriter tous leurs petits!

Mais tout à coup, la nuit s'achève,
Voici l'aurore au front vermeil!
Et ne sachant si c'est un rêve,
Chacun se dit: "Quel doux soleil!"
Car Noël sur les plaines blanches
A fait luire un beau rayon d'or!
Puis, sous les toits et sur les branches,
On entend gazouiller encore:

L'ombre s'enfuit et le jour va paraître,
Pour éclairer les nids et les berceaux!
Le ciel est bleu! le printemps va renaître . . .
Noël, Noël! pour les petits oiseaux! (bis)

* * *

Trois petits garçons

Trois petits garçons, venant de l'école,
Sous un maronnier se sont arrêtés.
Le plus grand des trois a pris la parole:
Ecoutez, dit-il, c'que j'vais vous conter:

Hier c'était Noël, le beau jour de fête,
Dans la cheminée, j'ai mis mon soulier,
Le petit Jésus, lui qui n'est pas bête,
L'a rempli d'argent et d'un beau voilier.
Noël! Noël! Noël! Noël! Noël! Noël!

Moi, dit Nicolas, je n'suis pas si riche,
Dans la cheminée j'ai mis mon sabot.
J'y ai trouvé deux sous pour ach'ter un' miche . . .
J'aurais mieux aimé quèq' chos' de plus beau!
Noël! Noël! Noël! Noël! Noël! Noël!

Moi, dit l'petit Jean, je n'ai rien à dire,
Chez nous l'est pas v'nu le petit Jésus:
Ya pas d'cheminée, et ya pas d'quoi rire;
Car, vous le voyez, je marche pieds nus!
Noël! Noël! Noël! Noël! Noël! Noël!

La Vierge à la crèche

Dans ses langes blancs, fraîchement cousus,
La Vierge berçait son enfant Jésus.
Lui gazouillait comme un nid de mésanges,
Elle le berçait et chantait tout bas
Ce que nous chantons à nos petits anges . . .
Mais l'enfant Jésus ne s'endormait pas.

Etonné, ravi, de ce qu'il entend,
Il rit dans sa crèche, et s'en va chantant
Comme un saint lévite et comme un choriste,
Il bat la mesure avec ses deux bras,
Et la sainte Vierge est triste, bien triste
De voir son Jésus qui ne s'endort pas.

Et Marie alors, le regard voilé,
Penche sur son fils un front désolé:
"Vous ne dormez pas, votre mère pleure,
Votre mère pleure, ô mon bel ami."
Des larmes coulaient de ses yeux; sur l'heure,
Le petit Jésus s'était endormi.

* * *

Noël d'enfant

Petit Noël, Roi du ciel bleu,
On dit que c'est à toi la lune
Veux-tu me la prêter un peu,
Seulement une heure, rien qu'une.

Ne sais-tu pas qu'elle est ma soeur
La tienne aussi puisqu'elle est blonde . . .
Hors chez maman, jamais au monde
Je n'ai trouvé telle douceur.

Parfois la nuit lorsque je pleure,
Quand le vent, la peur sont trop forts,
A sa caresse je m'endors,
Si d'un rayon elle m'effleure!

Petit Noël, Roi du ciel bleu,
On dit que c'est à toi la lune
Veux-tu me la prêter un peu,
Seulement une heure, rien qu'une.

Puisque nous sommes entre amis,
Descends avec elle en cachette,
Sur le drap blanc de ma couchette,
Vos deux couverts sont déjà mis.

On m'a donné quelques pralines,
Je veux te les faire goûter,
Gentil Noël, daigne écouter
Ma prière et ma voix câlines . . .

Au double voeu de son ami
Qui lui parlait de voix si tendre
Petit Noël allait se rendre,
Mais Bébé ! . . s'était endormi.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 7

— Je . . . il . . . D'abord, il m'a rendu service. Deux brigands étaient prêts à m'attaquer. Il m'en a délivrée . . . Et alors, . . . alors . . .

— Je comprends, dit Kerlay, les sourcils froncés. Mais pourquoi vous engager le soir sur une route solitaire, surtout quand vous êtes chargée d'argent? C'est une folie!

— Bella a perdu un fer; l'accident a occasionné mon retard.

— Ne pourriez-vous cesser de me regarder comme un ennemi et me demander de remplir ces corvées pour vous? Avez-vous l'idée des risques auxquels vous vous exposez?

Le ton était sévère. Christiane s'étonna de n'en éprouver aucune irritation.

Je conviens que c'était une sottise, admit-elle.

— Je n'ai aucun droit de contrôle sur vos mouvements; pourtant, je voudrais que vous me promettiez de ne plus recommencer.

Sans répondre, Christiane sauta à terre et conduisit Bella par la bride sur la pente descendant au camp.

Gérard démonta aussi et la suivit en silence.

Christiane se sentait bizarrement déprimée, désappointée. Elle essayait de se souvenir exactement de ce que Penru lui avait dit du mariage de Gérard Kerlay. Etait-ce vrai? Et si c'était vrai, que lui importait? Cela ne la regardait pas.

Gaddy accueillit Kerlay avec la même joie démonstrative que d'habitude. Il avait capturé un oiseau rare dans la contrée et voulait savoir s'il devait le garder en cage ou lui rendre sa liberté.

Gérard opina pour la liberté. A contre-coeur, Gaddy ouvrit la cage.

CHAPITRE VIII

Une semaine plus tard, à l'heure du déjeuner, Fraser se présenta au chalet, très animé. Les mineurs de la galerie no 3 avaient découvert un filon. Suivant toute probabilité, c'était cet ancien filon qui, ayant contourné Carolay, reparaissait à Roseterre.

Christiane suivit le nouveau contremaître jusqu'à la galerie où les ouvriers se réjouissaient de la découverte.

La jeune propriétaire fut enchantée: les indications étaient favorables et le minerai de qualité supérieure. En récompense, elle accorda aux ouvriers une demi-journée de congé, puis revint annoncer à Mélie la bonne nouvelle. Dans sa joie, elle la prit par la taille et lui fit faire un tour sur elle-même.

Mélie protesta:

— Pour l'amour de Dieu, mon agneau, ne m'emporte pas le souffle! Moi, je me méfie toujours des filons. Nous serons reconnaissantes quand nous aurons une certitude. Et maintenant, mets-toi à table, car, filon ou pas filon, il vaut mieux ne pas avoir l'estomac vide.

Gaddy déclara que maintenant sa décision était prise. Quand il serait grand, il serait ingénieur dans les mines.

Hélas! on s'était félicité trop tôt. A mesure que les jours s'écoulèrent, le nouveau filon qui avait suscité tant d'espérances se fit de plus en plus mince et finalement disparut, tandis que celui qui se dirigeait vers l'exploitation de Carolay s'annonçait plus profond et plus large.

Christiane fut sur le point de céder au découragement. Pourtant elle n'en éprouva contre Gérard Kerlay aucune aigreur, elle fut même tout étonnée de constater que son ressentiment s'était sensiblement atténué.

A dire vrai, il était difficile de tenir rigueur au propriétaire de Carolay. Son invariable bonne humeur, sa parfaite courtoisie exerçaient sur tous ceux qui l'approchaient une véritable attraction. Pourtant on ne se jouait pas de lui et ses hommes avaient appris que ce qu'il commandait, il fallait qu'on le fit, et qu'on le fit bien. Le maître savait être, à l'occasion, un chef sévère.

Mélie déclarait qu'il faudrait aller bien loin pour trouver son pareil.

L'après-midi du dimanche qui suivit l'échec définitif du nouveau filon, Christiane, se sentant déprimée, sella sa jument et se rendit au cimetière, dans le vallon voisin.

A l'entrée du paisible enclos, elle attacha la bride de Bella au poteau de la grille. A flanc de coteau s'élevaient quelques douzaines de croix de bois ou de fer, plus ou moins rongées par le temps, marquant la place où reposaient quelques exilés de la mère-patrie.

Une large croix, mieux entretenue que les autres, portait une inscription:

"A la mémoire de Joseph Saint-Aubin décédé dans sa 71e année."

Christiane regarda la croix un moment, les yeux humides de larmes.

En se retournant, elle vit un homme près de Bella, lui caressant la tête. Elle sut aussitôt que c'était Gérard Kerlay. Il se contenta de soulever son chapeau. Ce fut elle qui traversa l'espace herbeux qui les séparait.

— Comment saviez-vous que j'étais ici? demanda-t-elle.

— Je ne le savais pas. Je viens assez souvent.

— Vous êtes venu à pied?

— Oui; c'est une promenade.

— C'est ici qu'est enterré mon oncle, dit-elle, montrant d'un geste la croix sur laquelle elle avait accroché une couronne de fleurs.

— Que ce lieu est paisible! ajouta Christiane. J'aime la manière dont les tombeaux escaladent la colline, comme s'ils voulaient se rapprocher de plus en plus du ciel. C'est là qu'un jour je reposerai moi-même.

— J'espère bien que non. Vous n'envisagez pas de finir vos jours dans ce désert?

— Pourquoi pas? — Elle se pencha pour cueillir une fleur. — C'est ici qu'est mon travail, ici que probablement il sera toujours.

— Et la perspective vous plait?

— Je m'en contente. J'ai fait à mon oncle une promesse. J'ai l'intention de la tenir, s'il m'est possible.

— Mais, dit-il gravement, si votre filon égaré se retrouve dans ma concession, que ferez-vous?

Elle releva la tête d'un air de défi qui la fit ressembler à un jeune garçon.

— Si c'est ainsi . . . j'aurai échoué. Mais ce ne sera pas de ma faute. D'ailleurs, dans ce cas, j'ai un plan.

— Est-ce un secret?

— Oui. Je crois avec le temps pouvoir l'exécuter. Il peut ne pas réussir.

— Le moyen le plus efficace serait de m'assassiner, dit-il avec un rire ouvert.

— J'y ai pensé. Mais le moyen ne serait pas réellement efficace. Vous devez avoir quelque héritier qui prendrait la concession.

Il regarda, amusé.

— Ainsi, vous avez envisagé de m'assassiner?

— C'était avant votre venue dans le pays. J'ai abandonné l'idée.

— Ah! A quoi dois-je d'avoir échappé à ma condamnation? dit-il avec une bonne humeur un peu railleuse. A mon charme physique? A mes dons intellectuels? Ou à quel autre privilège?

— C'est parce que vous vous êtes toujours montré si bon pour Gaddy.

— Vraiment! Eh bien! Gaddy et moi devrons être meilleurs amis que jamais.

— Vous le serez sans doute.

Gérard Kerlay eut conscience — en dépit d'un peu de rancoeur — d'un élan de sympathie vers la jeune créature solitaire, indépendante, jetée par le destin dans ce désert, réduite à se défendre elle-même et à lutter contre le sort contraire. Extérieurement, il demeura impassible.

— Peut-être quelque jour deviendrons-nous aussi de bons amis, dit-il. En attendant, nous pouvons nous aider mutuellement à supporter l'existence dans ce pays perdu.

— Je n'ai pas besoin d'aide. Je suis satisfaite de mon sort.

— Pourrais-je vous prêter quelques livres? J'ai une caisse pleine de volumes très divers. Vous plairait-il d'en lire quelques-uns?

— Oui, beaucoup.

— J'enverrai Michel vous en apporter.

— Merci.

Un hennissement de Bella les avertit qu'elle était fatiguée d'attendre.

— Monsieur Kerlay? dit soudain Christiane.

— Mademoiselle?

— Me permettez-vous de vous donner un conseil?

— Il est douteux que j'en tiendrai compte, dit-il en la regardant. Il est rare que l'on suive les conseils.

— Je crois, continua-t-elle, que vous feriez bien de vous tenir sur vos gardes et de vous méfier de ces ouvriers que vous avez congédiés. J'ai entendu des choses déplaisantes.

— Quelles choses?

— Plusieurs. Ces Mexicains sont vindicatifs.

Il eut un rire insouciant.

— J'aimerais en retour vous donner, moi aussi, un conseil. Ne vous aventurez plus seule sur les routes après la chute du jour. C'est imprudent pour une femme. Ces mineurs sont des demi-sauvages.

— Comment vous figurez-vous que je me tirais d'affaire avant votre venue?

— Je ne sais. Maintenant que suis ici, je crois que votre sécurité m'impose quelque obligation. Vous ne m'avez rien promis, l'autre soir; je voudrais maintenant obtenir votre parole.

— Ma parole de me tenir sous un globe de verre parce que votre idéal de liberté féminine diffère du mien?

— Avez-vous revu Arthur Penru? demanda-t-il brusquement.

— Non.

— Vous savez que ce butor est amoureux de vous?

— Il s'imagine l'être.

Sans plus attendre, elle sauta en selle; Bella partit comme une flèche. La jeune fille agita sa cravache en geste d'adieu et fut bientôt hors de vue.

CHAPITRE IX

Gérard Kerlay, dès le lendemain, envoya Michel à Roseterre, chargé d'une pile de livres.

Le soir, Christiane détacha le paquet, se promettant une heure de plaisir. Elle s'assit près de sa fenêtre ouverte, car le temps était exceptionnellement doux pour la saison.

Le colis contenait une demi-douzaine de romans, des livres de voyage et quelques numéros récents des meilleures revues françaises. En dessous, un volume bien relié des poèmes de Samain.

Ce fut ce dernier livre que Christiane ouvrit, et aussitôt elle changea de couleur. La feuille de garde portait une dédicace:

A mon Gérard très aimé, sa femme,

LOUISE.

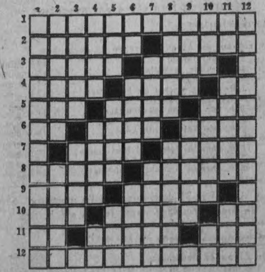
Christiane posa le livre. Pour la première fois, elle réalisait la place que cet homme, un étranger, avait prise dans ses pensées.

Ainsi, les allégations de Penru étaient vraies. Elle se les rappelait nettement. Un poids douloureux lui écrasait le coeur. Sincère, elle comprenait le sens de la souffrance et n'essayait pas de se dissimuler la vérité. Cet homme était devenu le centre de ses pensées, le témoin invisible et toujours présent de tous ses actes; c'était le commencement de l'amour. Et, ces temps derniers, elle avait cru remarquer que lui aussi s'intéressait à elle.

Il était marié . . . Cela changeait tout . . . Elle se le répétait sévèrement.

Etrange qu'il n'ait jamais parlé de sa femme, qu'il n'y ait fait aucune allusion, même la plus voilée. Peut-être n'avaient-ils pas été heureux ensemble, peut-être étaient-ils divorcés. Peut-être . . .

(à suivre)



HORIZONTALEMENT

1—Action de mâcher avec négligence.
2—Exauce. — Colonie de la Chine.
3—Dieu marin. — Opiniâtre.
4—Colères. — Petit amas d'eau. — Etre présent.
5—Venue au monde. — Gamin de Paris. — Rivière de l'Asie centrale.
6—Débute la genèse. — Rivière de France. — Sur les animaux.
7—Bord d'un bois. — Vaisseau du corps.
8—Répit. — Fruit.
9—Retranchée. — Lisse et luisante.
10—Lequel. — Manias doucement. — Mis pour ici.
11—Lui sans elle. — Aime la mer. — Dans l'eau.
12—Relatives à l'évaluation.

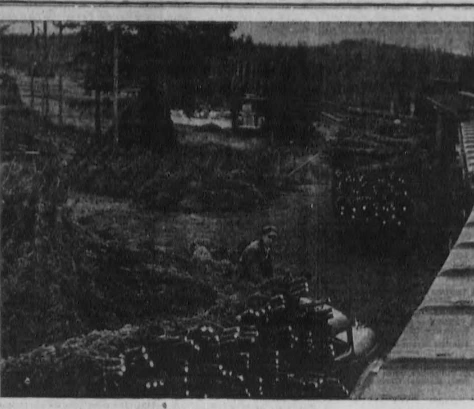
VERTICALEMENT

1—Microbe de la méningite cérébro-spinale.
2—Tranchante. — Enveloppe.
3—Presqu'île entre la mer du Japon et la mer Jaune. — Tentée.
4—Cries comme un hibou. — Anneau de cordage. — Mis pour demi.
5—Enlève. — Morte. — En Chine, gong.
6—Négation. — Médecin. — Evita.
7—Essaie de. — Meutrit (fruit).
8—Corindon. — Franciscain.
9—Espèce de houx. — Capitale.
10—Ancienne monnaie. — Pays de l'Asie. — Fin d'infinitif.
11—Sym. du sodium. — Souliras. — Clef.
12—Ateliers d'une sorte d'engin de guerre.

SOLUTION DU PROBLEME No 2879

■ Horizontalement: 1. Grève — Plutôt; 2. Nonidi — Aneth; 3. Ou — Git — Il — Ai; 4. Médite — Navre; 5. Estée — Fétais; 6. Roi — Ere; 7. Sot — Ica; 8. Fibule — Manie; 9. Etale — Murène; 10. Ru — Is — Usé — Os; 11. Tempe — Rendus; 12. Errera — Régie.

■ Verticalement: 1. Gnomes — Ferté; 2. Roues — Situer; 3. En — Dt — Oba — Mr; 4. Vigie — Tulipe; 5. Editer — Léser; 6. Ite — Oie; 7. Fic — Mur; 8. Laine — Amuser; 9. Uniate — Arène; 10. Té — Var — Né — Dg; 11. Otarie — Ingal; 12. Thiès — Déesse.



La culture des arbres de Noël a mille secrets

Pour bon nombre de chefs de famille, l'arbre de Noël pose le problème suivant: comment faire tenir cet emblème debout pendant toute une semaine?

Pour Clarence Roper, agent de l'Imperial Oil à Whitby, Ont., les arbres de Noël sont à la fois un passe-temps, un fonds de pension et un casse-tête qui dure du printemps jusqu'à l'automne.

Agé de 56 ans, Roper fit ses débuts dans cette industrie (car il s'agit d'une industrie importante) presque par hasard. Il planta d'abord 4,500 pins écossais pour empêcher la ferme paternelle de retomber en friche. D'année en année, il développa la plantation. Presque sans s'en rendre compte, il se trouva un jour en possession de 80,000 arbres et de l'une des plus belles récoltes du genre en Ontario.

Ce ne fut pas sans peine, cependant, car les arbres de Noël, très délicats, sont d'une culture particulièrement difficile. Comme plusieurs milliers d'autres producteurs canadiens, Roper a multiplié émondages, tailles et pulvérisations; il a combattu insectes et mulots (ces derniers lui ont tué 15,000 arbres en rongeant l'écorce sous la neige); il a sarclé, arrosé . . . et s'est armé de patience. Enfin, après huit années d'efforts, son premier peuplement était prêt pour la coupe. Même alors, Roper était presque chagrin de se séparer de ses arbres.

"Rien ne me plait autant," confie Roper, "que de partir sous bois et de m'y consacrer à l'émondage, à la taille et au sarclage de l'aube au crépuscule."

Roper n'est pas le seul producteur enthousiaste. Depuis la dernière guerre, l'industrie des arbres de Noël a pris beaucoup d'ampleur au Canada.

Cependant, comme tant d'autres bonnes entreprises, celle-ci réserve des embûches aux profanes, qui y voient un moyen facile d'amasser un magot. En réalité, il y faut de l'expérience, un dur labeur et un peu de chance. Un cultivateur du sud québecois avait planté 5,000 sapins baumiers sur un terrain de 50 acres. Après trois ans, les arbres mesuraient au plus 18 pouces. "Comprenez-vous cela?" demandait ce producteur à son voisin. D'un coup de sa botte, l'autre souleva une mince couche de sol . . . découvrant la roche vive.

Un Ontarien avait enserré un millier de plants dans un tout petit terrain. Il était en bonne voie de produire une plantation de cannes, lorsqu'une bonne âme lui souffla que les conifères ne deviennent touffus qu'à la condition d'être suffisamment espacés.

D'autres plantent correctement, mais abandonnent leurs arbres à la merci des insectes, des chevreuils, des porcs-épics, des ours, de la sécheresse et de l'inondation. En fait, les conifères sont victimes de la plupart des méfaits de la nature.

La sécheresse décolore et fait tomber les aiguilles. La grêle, le grésil, la neige épaisse et les regels printaniers endommagent les arbres. Des myriades d'insectes en font leurs délices: la cécidomyie du baumier, par exemple, raffole des aiguilles de cette espèce; la chenille à houppes blanches, qui ressemble à une brosse à dents, se délecte du sapin. La tordeuse des bourgeons de l'épinette, le puceron lanigère du baumier, le charançon du pin, le charançon du collet, la mouche à scie et diverses chenilles affligent nombre de conifères.

Si les pulvérisations ont raison de certains insectes, les bestioles ne s'en multiplient pas moins et, ce qui n'arrange rien, elles semblent rivaliser d'intelligence avec les humains.

"Les autoroutes présentent une nouvelle forme de danger," affirme H. R. Drysdale, secrétaire de l'Association des producteurs d'arbres de Noël de l'Ontario. "Les insectes peuvent les emprunter pour parcourir le pays. Ils y volent d'un bocage à l'autre, en dévorant tout sur leur passage."

Le producteur doit encore redouter chevreuils, écureuils, porcs-épics, mulots et lièvres. Ces déprédateurs sont vraiment de trop, les soins à donner aux arbres constituant déjà une tâche assez lourde. La taille ornementale — c'est là le nom de cet art — rapporte au moment de la vente, mais le producteur gagne durement son dû. Il faut à un expert environ une minute et demie pour la taille d'un seul arbre, et les plantations comportent souvent de 20,000 à 30,000 arbres.

Importance de la taille

La taille, nécessaire dès la deuxième année, doit être refaite annuellement jusqu'au moment de la coupe, pour imprimer à l'arbre une forme parfaitement conique. A quelques années d'intervalle, on l'étête, pour favoriser l'épanouissement des branches. Les troncs irréguliers sont coupés juste au-dessus de la plus basse branche. On élève ensuite verticalement cette branche, qui deviendra le nouveau tronc.

"L'arbre une fois rendu à maturité, seul un expert pourra déceler les traces du traitement," affirme Roper.

Les producteurs américains et canadiens, dont un bon nombre ne se sont pas jusqu'ici préoccupés de la taille, doivent maintenant tenir compte, à cet égard, des exigences spécifiées par le gouvernement des Etats-Unis. "Ces exigences," de dire Roper, "ont touché l'amateur et producteur d'occasion, dont l'activité était préjudiciable à toute l'industrie."

Lorsque le producteur croit avoir résolu tous ses problèmes, il doit se prémunir contre le vol organisé. Beaucoup font surveiller leurs plantations à l'époque de la coupe car des maraudeurs effectuent des raids en camion au cours de novembre. L'an dernier, un producteur du Québec était dépouillé de toute sa récolte pendant qu'il faisait avec sa famille ses achats de Noël. Il ne lui resta même pas un arbre convenable pour son propre usage. L'an dernier également, un producteur ontarien se fit voler 3,000 arbres. On découvrit qu'ils furent transportés à Buffalo, N.Y., et vendus à $5 la pièce.

Les producteurs canadiens qui parviennent à triompher des feux de forêt, des sécheresses, des insectes et des voleurs, et qui ont financièrement les reins assez solides pour surmonter les huit années maigres du début, vendent d'ordinaire leur récolte sur place, au prix de 47 cents à $1.50 l'arbre. Les agents locaux la revendent à des entreprises américaines qui disposent d'entrepôts frigorifiques d'une valeur de millions de dollars et s'approvisionnent dès le début de septembre. La vente se fait à l'arbre debout ou à l'arbre coupé; dans le premier cas, l'acheteur se charge de la coupe et du transport. Les conifères sont ensuite engouffrés, le pied le premier, dans une machine qui replie les branches le long du tronc.

Clarence Roper cultive des pins écossais, une espèce importée d'Europe et qui croît à merveille en terrain sablonneux. Cette espèce, dont les aiguilles tiennent bien aux rameaux, est une des plus populaires en Ontario. Partout au Canada, le sapin baumier demeure en grande faveur à la fois sur les marchés domestique et d'exportation. Son feuillage odorant est peu sensible à la sécheresse. Il croît surtout dans le Québec et les Maritimes. Le sapin de Douglas, répandu en Colombie-Britannique, est le préféré dans l'ouest du pays. Cet arbre, à la forme très régulière et aux aiguilles très persistantes, ne peut cependant être cultivé avec succès dans l'est. Les autres espèces indigènes sont les épinettes blanche, noire, rouge et de Norvège, ainsi que les pins rouge et d'Autriche.

"En faisant l'achat de l'arbre de votre choix," recommande Roper, "assurez-vous que les aiguilles n'en soient pas cassantes. Si elles se brisent au lieu de ployer sous vos doigts, l'arbre n'est pas frais. Un bon pin écossais se conserve jusqu'à six semaines sans aucune réfrigération. Notez également tout jaunissement, ainsi que les rameaux brunis ou morts."

L'usage des arbres de Noël n'est répandu au Canada que depuis environ un siècle. Depuis, de père en fils, on se rend, chaque année, au bocage le plus proche y couper l'arbre symbolique.

"Les arbres de Noël et le pétrole peuvent sembler une combinaison bizarre," d'avouer Clarence Roper. "A mes yeux, ils sont néanmoins inséparables. Jadis, je voyais en ma plantation mon fonds de pension. Aujourd'hui, elle m'est devenue nécessaire, un peu comme le tabac au fumeur. C'est tout de même merveilleux de voir un fouet de 15 pouces se transformer en un bel arbre de cinq pieds qui fera la joie de garçonnets ou fillettes, à Noël.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

On doit aider ceux qui combattent la tuberculose

par le Dr Adrien Plouffe

Au cours d'un voyage de convalescence en Nouvelle-Angleterre, j'ai rencontré un Franco-Américain qui m'a fait une confidence. Il m'a dit une vérité que je connais depuis longtemps et qui donnera à réfléchir à ceux et celles qui seraient tentés de l'oublier:

— Monsieur le Docteur, c'est ma faute si je suis encore au sanatorium. Figurez-vous qu'un médecin m'avait bel et bien averti de ce qui m'arriverait, si je n'entrais pas sur-le-champs au sanatorium. Mais j'étais jeune, à l'âge de l'insouciance. Je me suis moqué de lui et, au lieu de suivre son conseil, je me suis embarqué à bord de mon bateau. J'ai repris mon service, mais au bout de huit mois, le médecin du bord m'a obligé de redescendre et de prendre le chemin du sanatorium. J'étais affecté d'une tuberculose pulmonaire très avancée et sans les remèdes merveilleux et les soins assidus, je serais aujourd'hui au cimetière. Je serais guéri depuis longtemps, mais c'est l'abus de l'alcool qui a barré la route à ma guérison définitive!

Voilà à peu près ce que m'a raconté mon compatriote émigré aux Etats-Unis depuis plusieurs années.

C'est toujours l'éternel insouciance, la sempiternelle négligence qui ouvre la porte de nos poumons aux bacilles de la tuberculose ou qui permet à la peste blanche de s'aggraver jusqu'au point où elle est presque inguérissable. Voilà pourquoi les médecins hygiénistes et les spécialistes qui combattent la tuberculose s'attaquent si souvent aux ignorants, aux insouciants, aux inconscients, aux négligents qui, par leur faute, se jettent pratiquement dans les bras de la tuberculose.

Notre ami de Boston l'a reconnu lui-même. Son médecin lui avait fait comprendre la nécessité absolue d'un séjour immédiat au sanatorium. Ce malade savait ce qu'il devait faire mais il a repris son service à bord du bateau où il travaillait **et il a reculé le moment où il aurait pu guérir en quelques mois.**

Tous les jours, on rencontre de ces gens qui haussent les épaules devant les directives autorisées de la science et ils remettent la "corvée" au lendemain! Et le lendemain se prolonge jusqu'au jour où ils sont terrassés par le mal. Et ils passent deux ou trois ans au sanatorium, sauf **quand ils partent auparavant pour le grand voyage.**

Certes, la médecine actuelle a de merveilleux agents thérapeutiques, mais plus les malades ont attendu et plus la tuberculose est longue à guérir. Et parfois, nous venons d'y faire allusion, **c'est la mort qui entre en scène.**

Que les négligents s'en rendent compte. Quant à M. et Mme Toulmonde, ils peuvent aider à la défaite de la tuberculose en achetant des Timbres de Noël. Ces timbres sont autant de petits soldats qui prêtent mainforte à ceux qui font une lutte acharnée à la tuberculose.

Avez-vous acheté vos timbres de Noël?

Pochard mécanique

VIENNE — Un robot destiné à étudier les effets de l'alcool sur le corps humain et surtout sur les fonctions biologiques, vient d'être mis au point par deux chercheurs autrichiens, le neurologue Hans Rotter et le psychologue Peter Scheffler.



Q. — En deuil de mon mari depuis quelques mois, je suis perplexe au sujet des cartes de Noël. Est-ce que l'étiquette permet d'en envoyer à la famille et aux amis? Si elle ne le permet pas, que dois-je envoyer à ceux-ci pour exprimer mes souhaits et répondre à ceux qui m'en enverront?

Aussi, je veux faire imprimer des cartes de visite. Dois-je mettre Mme Paul Dubois ou Mme Louise Dubois, ou Louise Dubois. Très peu de personnes connaissent mon prénom. J'apprécierai beaucoup vos conseils. Je suis une fidèle lectrice de votre courrier toujours si intéressant.

PERPLEXE.

R. — Puisque vous êtes une fidèle lectrice, vous aurez sans doute lu dans le dernier courrier, la réponse à votre première question. Vous pourrez donc, pour cette année, vous contenter de répondre aux souhaits qui vous seront adressés en utilisant les petites cartes que vous voulez faire imprimer, ou en écrivant un petit mot sur papier blanc. Quant aux cartes de visite, elles porteront le nom qui restera le vôtre tant que vous ne vous remarierez pas, c'est-à-dire, Madame Paul Dubois tout au long, car l'étiquette ne permet pas d'abbréviation sur ces cartes. Une femme séparée de son mari écrirait Mme Louise Dubois et Louise Dubois conviendrait pour une très jeune fille. Je vous remercie de votre intérêt et de votre fidélité.

* * *

Q. — Comment se fait-il que dès que nos petits commencent à fréquenter l'école ils apprennent un parler vulgaire? Nous nous sommes efforcés, mon mari et moi, à leur enseigner à bien parler, avec un accent doux et, autant que possible en employant le mot propre français, selon leur âge, bien entendu. Or voilà que depuis septembre mes deux aînés ont commencé à perdre leur beau langage et parlent comme de vulgaires gamins de la rue. Quant je leur dis qu'on ne prononce pas un mot d'une certaine façon, ils me répondent que c'est comme cela qu'on le dit à l'école et que même la maitresse le dit comme cela. A quoi bon faire tant de sacrifices pour assurer l'enseignement du français si même les professeurs se moquent du bon langage, ou n'en ont pas la moindre notion. Je comprends qu'on puisse facilement tomber dans l'anglicisme dans l'usage qu'on fait de certains mots, mais ne pourrions nous pas au moins leur accorder une meilleure prononciation. Mes petits me disent que leurs compagnons les traitent de "sissies" parce qu'il prononcent "moi" plutôt que "moé", etc. On me dit que l'Association d'Education s'efforce à promouvoir l'enseignement et la pratique du bon langage. Est-ce vrai? Donne-t-on aux futurs instituteurs quelques cours de diction? S'efforce-t-on à en donner quelques notions aux elèves de nos écoles? Je ne parle pas ici de ses affreuses récitations affectées au possible qu'on fait débiter aux distributions de prix, ou encore de ces adresses lues d'une voix étranglée par de pauvres jeunes dont la langue semble presque paralysée tant ils doivent faire des efforts pour bien dire, mais de simples exercices de prononciation et d'énonciation. Je voudrais tant que nos enfants parlent bien. Votre opinion s'il vous plait.

OREILLES ENDOLORIES.

R. — Comme je ne suis pas en contact avec les éducateurs, je ne connais pas exactement les moyens qui sont pris de nos jours pour améliorer notre français parlé, mais je sais qu'il y a eu, depuis quelques années, un progrès sensible dans le langage parlé, au moins par ceux qui possède une certaine éducation, même ceux qui n'ont pas poussé leurs études au niveau universitaire. Ce progrès, nous le devons certainement au travail de l'Association d'Education et des professeurs qui ont coopéré avec elle. Malheureusement, il y a tellement à faire, "les ouvriers compétents sont si rares" et un grand nombre de parents ne sont pas intéressés du tout à aider leurs enfants à se perfectionner. Même certains souffrent d'un certain snobisme qui fait qu'ils semblent aimer mal parler. Ces gens ne sont pas logiques. S'ils offraient à leur fils ou à leur fille, un cours de métier quelconque, ils insisteraient pour qu'ils aient les professeurs les plus compétents et qu'ils apprennent ce métier à fond. Lorsqu'il s'agit de leur langue, ils en savent toujours assez. Je vous félicite de votre belle attitude, chère Madame, et je vous engage à continuer à bien parler à vos enfants et à insister afin qu'ils fassent de même au moins à la maison. Lorsqu'ils s'oublieront et même lorsque leurs petits compagnons de jeux s'oublieront, faites-les répéter correctement ce qu'ils disent. Ces enfants sont tous encore assez jeunes pour que vous puissiez les reprendre sans les froisser, et vous ferez là un genre d'apostolat, si je puis dire. Je partage votre opinion, chère Madame, sur les récitations affectées et les adresses du même genre. Il me semble qu'il serait de beaucoup préférable qu'on apprenne tous les jours aux tout petits à bien dire ce qu'ils disent afin que quand ils auront des vers à dire ou des adresses à lire plus tard, ils sachent le faire au naturel et non comme des automates qui fonctionnent mal.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Voici les devoirs de la ménagère, mis sous forme de huit commandements: 1) De bonne heure tu te lèveras, pour tout ranger soigneusement. 2) Les repas tu prépareras, toujours exactement. 3) Recettes et comptes tu tiendras, de tes emplettes sûrement. 4) Tout commérage tu éviteras, propos mauvais également. 5) Les pauvres tu soulageras, selon tes moyens dignement. 6) Sur tes peines tu saupoudreras, des grains d'espoir stoïquement. 7) Ton home tu préféreras, aux théâtres loyalement. 8) Tes enfants tu élèveras dans l'amour de Dieu sagement.

✦ ✦ ✦

Pour conserver un gâteau de Noël, assurez-vous d'abord qu'il soit complètement refroidi; enveloppez-le ensuite solidement dans une feuille propre de papier brun — n'employez pas de papier paraffiné — et déposez le gâteau dans un récipient de grès ou de fer-blanc à couvercle hermétique, que vous garderez dans un endroit frais et sec.

✦ ✦ ✦

Elle: "Je suis fatiguée comme un chien ce soir!"

Lui: "Pas étonnant, tu as grogné toute la journée!"

✦ ✦ ✦

Saviez-vous que les Jeux Olympiques qui ont eu lieu à Rome cette année ont coûté environ $30,000,000? $23,000,000 pour le nouveau stade et $7,000,000 pour dépenses d'organisation.

✦ ✦ ✦

Vous obtiendrez une bonne saveur de moka en introduisant du café instantané dans vos recettes au chocolat, qu'il s'agisse de glaces pour gâteaux, de tartes, de boissons ou de biscuits négrillons.

✦ ✦ ✦

Une femme: "Je ne puis comprendre, ma chère, pourquoi on doit se marier sur la terre, et qu'il n'y a pas de mariage au ciel."

L'autre femme: "C'est bien simple: c'est qu'il n'y aura pas d'homme au ciel."

✦ ✦ ✦

Pour empêcher le bleu, le rose, le mauve, le vert, de se décolorer au lavage, trempez les tissus, avant de les laver, dans de l'eau additionnée d'alun: 2 onces d'alun par cuvette d'eau. Le noir, le bleu foncé et le gris doivent être trempés dans une forte solution d'eau salée.

✦ ✦ ✦

Quand une jeune fille ne sait pas s'occuper innocemment ni s'appliquer aux choses solides, tout ce qui est sérieux lui parait triste, tout ce qui demande une attention suivie la fatigue; la pente aux plaisirs, l'exemple des personnes du même âge qui sont plongées dans l'amusement, tout sert à lui faire craindre une vie réglée et laborieuse. A quoi donc s'occupera-t-elle? à rien d'utile. Et bientôt cette inapplication se tourne en habitude incurable.

Fénélon.

✦ ✦ ✦

Une omelette qui s'affaisse n'est pas nécessairement une perte totale. Pour la récupérer, coupez-la en morceaux, ajoutez-lui quelques oeufs fraichement battus, et faites cuire le tout comme des oeufs brouillés. Servez sur des tranches de pain croustillant, copieusement tartinées de beurre au persil.

✦ ✦ ✦

— Votre femme n'est plus nerveuse comme auparavant. Qu'avez-vous fait pour la guérir?

— Ce fut très facile. Le médecin lui a dit simplement que c'était un signe de vieillesse.

✦ ✦ ✦

De la crème mélangée au peroxyde enlève les taches les plus tenaces dans les bains et lavabos.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 36

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-4546. 32-356-37C.

Corsetière Spencer

Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4307. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

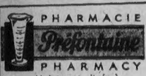
ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue, Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

La "Norwood Jewellers"

105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

PHARMACIE



PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse
à mi-chemin entre les rues
Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais



"La Voie Avon"
succès en affaires
☆ ☆ ☆
Ecrivez aujourd'hui! Apprenez comment vous pouvez gagner de l'argent en vendant les Produits Avon. Ecrivez à: Mme Toni Smoluk, 1039, boulevard Chevrier, Winnipeg 13, Man.



Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente pour Noël et le Nouvel An MAINTENANT chez
Golden Beauty Salon
à partir de
$5.95
Pas de rendez-vous nécessaire
GRATIS
Une paire de bas de nylon avec chaque permanente durant cette offre spéciale d'Avant-Fête.
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Golden Beauty Salon
Angle de Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Vous pouvez jouir d'un bon repas chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.

ON DEMANDE

Ma'tre ou maîtresse bilingue pour école Mathieu, de Laflèche, pour les grades 2 et 3 (30 élèves) et pour le grade 7 (22 élèves). Salaire d'après expérience et qualifications. S'adresser à R. Kirkpatrick, sec.-trés., Mathieu R.C., S.D., Laflèche, Sask. 36-418-38C.

ON DEMANDE

Une institutrice bilingue pour les mois de janvier à juin pour la Commission scolaire de St-Isidore, no 2240, Dufrost, Man. Grades 1 à 8, 19 élèves. Salaire selon qualifications. Ecole moderne. Chauffage: huile. S'adresser à Mme Roland Goulet, secrétaire, Dufrost, Man. Téléphone: 313-3. 35-416-36C.

GARDERAIT CHEZ MOI, rue St-Jean-Baptiste, un ou deux enfants, pendant que mère travaille. Signaler: CEdar 3-6449. 36-427-36C.

ON DEMANDE COMME COMPAGNE pour dame possédant une maison neuve à la campagne. Toutes commodités, dame alerte entre 65 et 70 ans, parlant le français et pensionnée. Répondre le plus tôt possible, en signalant: SUnset 3-6875. 35-413-37C.

AMBITIONS REALISEES EN 1961! Faites de l'argent en vendant des vitamines, toniques, cosmétiques, produits pour la maison et la ferme. Généreuse commission, boni, territoire exclusif, 30 jours d'essai pour vous convaincre. Produits Familex, Dépt. R.D.3, 1600 Delorimier, Montréal.

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes, à domicile ou à notre atelier. Aussi sofas refaits et remodelés. Prix les plus bas en ville. Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353. 31-336-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée, facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-4757. 33-379-36C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, pourraient servir comme 4 pièces. Frigidaire poêle, armoires. Près autobus. Libre: 1er janvier. Signaler: GLobe 3-1711. 35-406-36C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Chambre meublée, 2e étage. Usage du téléphone. Jeune homme de préférence. Signaler: CHapel 7-4919. 35-408-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. Près autobus. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-5637. 35-403-36C.

A LOUER — Norwood. 2 grandes pièces meublées. Entrée et salle de bains privées. Libre: 15 décembre. Hommes de préférence. Signaler: CEdar 3-2142. 33-372-36C.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
20-55-T.F.

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

On demande vieille monnaie et vieux timbres

Pour recevoir part payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 3-1558

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. 3e étage duplex: 4 pièces et demie. Poêle et réfrigérateur inclus. Broché pour sécher. Entrée privée. Signaler: CHapel 7-6756. 36-425-36C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Chambre avec pension. Pour homme. Près autobus. Libre: immédiatement. Signaler: CEdar 3-5268. 36-424-38C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Salle de bains privée. S'adresser à 458, rue Aulneau. 36-423-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 138 rue Notre-Dame. Chambre avec garage. Signaler: CHapel 7-7453. 36-428-36C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Terrain de stationnement. Libre: 1er ou 15 janvier. Signaler: CHapel 7-9731. 36-419-38C.

A LOUER — St-Boniface, 478, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces. Entrée privée. Signaler: CEdar 3-6819. 35-407-36C.

A LOUER — St-Boniface, 316, rue Notre-Dame. Logis meublé: 3 pièces. Pour 2 personnes. Signaler: CEdar 3-1656. 35-329-T.F.

A VENDRE — Maison. Prix raisonnable. Ecrire à C.P. 168, Redvers, Sask. 36-426-36C.

A VENDRE — Maison de revenu: 11 pièces. Près église du Sacré-Coeur et hôpital Général. Chauffage: huile. Signaler: SPruce 4-7145. 34-387-36C.

A VENDRE — Bar-restaurant et épicerie. Situé dans quartier industriel de St-Boniface, ayant logis, plus revenu. Signaler: CEdar 3-9078. 35-404-36C.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c. (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livrets ou plus. S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 36-422-T.F.

A VENDRE — Hôtel de 34 chambres. Eau chaude et froide. Chauffage: huile. Taverne mixte a été approuvée. Endroit canadien-français, sud de la Saskatchewan. Bon collège et couvent, cathédrale. Population: 1,500. Paiement initial: $35,000. S'adresser à Boite 421, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 36-421-39C.

A VENDRE — St-Boniface, 221 blvd Dollard. Comptoir-réfrigérateur, congélateur, hacheur et trancheur à viande. Caisse enregistreuse "National", balance: 30 lb et une de 10 lb. Un système de refroidissement "Universal". Etagères de magasin, un comptoir-montre et un à légumes. Signaler: CHapel 7-5436. 34-384-36C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plait, appeler Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017. 34-396-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne fermes, commerces ou hôtels. Prêts. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface, Téléphone: CEdar 3-5845. 24-196A-T.E.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

NORWOOD — $1,500 comptant
Maison: 5 pièces. Sur beau lot. Près Précieux-Sang. Une aubaine. Seulement $5,800.

ST-BONIFACE — $5,900
Lot convenable pour quadruplex. Belle rue résidentielle.

FORT GARRY — $3,400 comptant
Bungalow: stuc. 5 pièces. 3 chambres à coucher, 1 an. Bois dur, excepté cuisine. Très bon état. Près école et église catholiques. Vendeur transféré. Possession: 1er janvier.

NORWOOD — $10,900
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Belle location. $2,500 comptant. Balance: termes faciles.

ST-BONIFACE — $12,000 comptant
Epicerie et restaurant. Equipement compris. Avec logis: 6 pièces. Plus autre maison: 5 pièces. 2 garages. Le tout sur 3 lots. Seulement $30,000. Revenu mensuel brut: $2,500.

ST-VITAL — $2,000 comptant
Maison stuc, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot. Près école et église. Très bon état. Termes faciles.

NORWOOD — $2,300 comptant
Bungalow stuc: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Belle location. Plein prix: $9,900 seulement.

M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray Thériault, LEnox 3-6017
35-342-36C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. $12,600. Bonne maison: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Termes faciles.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Près Holy Cross. $6,900. Maison: 2 chambres à coucher. Garage. Huile. A termes.

Norwood — Rue Chandos. $11,400. Maison: 7 pièces. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $2,500.

Norwood — Près Holy Cross. $10,500. Maison: 3 chambres à coucher. Comptant requis: $3,000.

Ferme — 316 acres, près Winnipeg, avec maison 5 pièces et garage. Toute clôturée. Très bonne terre pour élevage d'animaux. Prix: $5,000.

Richer, Man. — Ferme: 320 acres. $13,-000. Vendrait avec roulant idéale pour élevage d'animaux, etc.

Ferme mixte — 280 acres. Tout près de la ville. Vendrait avec machineries aratoires. 40 bêtes à cornes enregistrées, contrat de lait: 10,000 livres. Bonnes maison et étable. Comptant requis: $20,000, balance facile à 5%.

Ferme — Une section. Chemin pavé près Winnipeg. 300 acres en guérêt d'été. Terre noire. Bâtiments presque neufs. Vendrait avec ou sans machines aratoires. Bon montant requis.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-5388
35-328-36.

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Mlle Lucille Patenaude, que l'on voit sur cette photo, s'est vue décerner une bourse de $100 par l'Université de Manitoba (don de la compagnie Eaton), lors de la distribution des prix qui eut lieu à la salle Guertin de la paroisse du Sacré-Coeur, le dimanche 21 novembre. Mlle Patenaude, âgée de 15 ans, fille de M. et Mme Ludovic Patenaude, de 663, rue Furby, est élève au grade 9 à l'école du Sacré-Coeur et étudiante en musique chez les religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

Près de 600 millions à l'épargne

QUEBEC — Le Bureau des statistiques de la province de Québec, dans son 22e rapport sur les Caisses Populaires, annonce que le nombre de celles-ci dans la province en 1959 est passé à 1,185, comparativement à 1,158 en 1958.

Le nombre des sociétaires s'est établi en 1959, à 1,149,335, par rapport à 1,070,302 en 1958. Le capital social, qui s'élevait à $37,383,000 en 1958, a atteint $41,381,000 en 1959.

D'autre part, le montant des épargnes s'est établi en 1959, à $588,263,000, comparativement à $522,303,000 en 1958, tandis qu'en 1959, 128,515 prêts ont été consentis pour un montant de $153,827,000 par rapport à 116,490 prêts d'une valeur totale de $124,958,000 en 1958.

A VENDRE

St-Boniface — Blvd Dollard. Maison complètement moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Possession immédiate. $12,950 seulement, $3,-000 comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Bungalow moderne: 4 pièces. Près de tout. Possession immédiate. $13,900. $3,000 comptant. Vendeur assumera l'hypothèque pour balance.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow moderne: 4 pièces 2 chambres à coucher. Garage. Nouvellement décoré. Possession immédiate. $12,850 seulement. $3,-000 comptant.

St-Boniface — Près basilique. Duplex moderne: 9 pièces. 5 et 4. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Taxe basse. $15,900 à termes faciles.

St-Vital — Ave Nichols. Bungalow style ranch. 5 pièces. 6 ans seulement. Chauffage: huile. Allée de côté jusqu'au garage. Lessiveuse, séchoir et tentures compris. Prix: $15,500, la moitié comptant.

A 2 milles des limites de la ville — Bungalow complètement moderne: 4 pièces. Lot: ½ acre. $8,900, $2,000 comptant.

J.-R. POIRIER REALTY
TELEPHONE: GRover 5-1876
202, avenue Harvard, Winnipeg 9
ou
ROGER LEJEUNE
473, rue Langevin
Téléphone: CEdar 3-6091
35-327-36C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Rue Berry. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $11,500. Termes faciles.

St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces, $9,800.

Norwood — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: huile. $16,000.

St-Vital — Cottage: 4 pièces. $7,400. Termes faciles.

Pour achat ou vente d'hypothèques perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
31-326-36C.

A VENDRE

Garage, agence de machines aratoires, d'automobiles, d'engrais chimique "Elephant Brand". Dans village prospère canadien-français, 30 milles de Winnipeg. Logis: 6 pièces, attenant au garage. Equipement moderne complet, gros chiffre d'affaires. Vendrait termes faciles. Considérerait échange pour propriété de ville ou ferme.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 6 pièces et demie. 2 chambres à coucher au 1er, 3 pièces au 2e. Revenu. $10,500. Comptant $10,000.

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport: 10 pièces. Revenu mensuel: $155. Taxe: $225.

St-Boniface — Maison: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Taxe: $140. $9,500, à termes.

St-Boniface — Epicerie et viande. Equipement moderne. Logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher attenant. Chiffre d'affaires mensuel: $6,500. $6,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Maison de rapport: 7 pièces. Chauffage neuf: huile. Nouvellement peinte et décorée. $4,000 comptant. Balance à termes.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
A. Vermette, représentant
CEdar 3-4869
35-366-36C.



Petites Notes

Société St-Jean-Baptiste

Tel que convenu lors de notre dernière réunion, l'assemblée mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste aura lieu ce dimanche 11 décembre. Invitation cordiale.

Caisse populaire

Pour se renseigner et devenir membre de notre Caisse populaire, adressez-vous à M. R.-A.-L. Mercier (tél.: SPruce 4-2383).

La nouvelle maison du tourisme français

MONTREAL — Pour commémorer le dixième anniversaire de leur installation à Montréal, les Services Officiels Français du Tourisme inaugurent les bureaux agrandis et modernisés de la nouvelle maison du tourisme (1170, rue Drummond) à l'occasion du passage à Montréal du Commissaire général au Tourisme, M. Jean Sainteny. Ces nouveaux bureaux comporteront une vaste salle de réunions, conférences, expositions, et plus tard un Ciné-Club. Elle permettra d'organiser pour la presse des rencontres avec les personnalités venant de France.

M. Sainteny fait présentement un tour d'horizon de l'hémisphère occidental afin d'élaborer des projets nouveaux pour les saisons touristiques 1961-1962. Il arrivera à Montréal le 3 décembre et sera accueilli par M. Robert Hollier, directeur au Canada, des Services Français du Tourisme.

En compagnie de M. Hollier, M. Sainteny visitera des centres touristiques de la province et présidera à l'inauguration officielle de la Maison du Tourisme le 5 décembre. Il visitera ensuite Ottawa avant de s'envoler vers New York.

Au début de son périple, en novembre dernier, M. Sainteny assistait au congrès de l'Union Internationale des Offices nationaux de Tourisme à Buenos Aires. Il a pris, au nom de la France, une part importante à ces délibérations. A Montréal, M. Sainteny s'entretiendra avec les responsables des nouvelles organisations touristiques et hôtelières, dont la province de Québec vient d'annoncer la création prochaine. Avant de rentrer en France, le Commissaire général au Tourisme doit s'arrêter aux Antilles françaises qui prennent de plus en plus d'importance au point de vue du tourisme international.

Au cours de sa brillante carrière, M. Sainteny a rempli plusieurs missions officielles importantes. Avant sa nomination au poste de Commissaire général au Tourisme, il avait notamment rempli les fonctions de Haut commissaire puis d'ambassadeur au Viet Nam.

D'origine normande (son nom rappelle celui des familles St-Denis du Canada), né à Paris en 1907, M. Sainteny a combattu dans les forces de la résistance au cours de la deuxième guerre mondiale, et tant en France qu'en Extrême-Orient, il a joué un rôle de premier plan dans les opérations militaires et a survécu à des aventures exceptionnelles qui lui ont valu les plus hautes décorations.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-323, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUTS ET CHANGEMENTS, EDIFICE FEDERAL, ST-VITAL (WINNIPEG), MAN.", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 11 JANVIER 1961.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte en chef, pièce D-715, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa (Ont.), l'architecte régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions:

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
DPW-ARCH-60-184



Les personnes sages font dès maintenant leurs achats de Noël, parce qu'elles savent qu'il ne reste que deux semaines pour magasiner.

Magasinez maintenant chez Eaton's, parce qu'ici on est prêt pour Noël de toutes manières, vous offrant des marchandises de qualité et d'assortiment varié.

Pour Noël on vous offre une grande variété de jouets exquis venant de toutes les parties du monde — marchandises de fine qualité qui feront des cadeaux agréables et rares à offrir à vos amis et à votre famille.

It Pays to Shop at EATON'S — T. EATON Co CANADA LIMITED

$232,400 pour le secret du venin d'abeille

LONDRES — Un docteur de Montréal a remis un chèque de $232,400 à Mme Julia Owen, en échange de sa formule de traitement de l'arthrite et autres maladies, par du venin d'abeilles.

Mme Owen a mis au point cette formule à sa demeure de Bromley, dans le Kent. Elle élève une catégorie spéciale d'abeilles qu'elle nourrit avec des poisons préparés avec des herbes.

Le docteur Joseph Saine, directeur d'une clinique de Montréal, qui a remis le chèque à Mme Owen, a déclaré que son association se propose de dépenser plus de $2,800,000 pour le développement de la formule qui sera employée dans plusieurs cliniques, à travers le Canada.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Si vous songez à acheter une CORVAIR, une ENVOY, une CHEVROLET ou une OLDSMOBILE, un camion ou une automobile usagée.
N'allez pas conclure un marché avant d'avoir vu
MARCEL RAJOTTE
Autobus scolaires, nouveaux ou usagés. Livraison immédiate
chez
Community Chev. Olds. Ltd.
1149, RUE MAIN, WINNIPEG 4, MAN.
Téléphones: JUstice 9-8341 (Résidence: ALpine 3-1825)



Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Propagandiste

Le Conseil de la Coopération du Manitoba, Casier Postal 100, St-Boniface, Manitoba, demande les services d'un propagandiste. Les intéressés sont priés de spécifier leurs qualifications et le salaire de base désiré et de marquer bien lisiblement sur l'enveloppe contenant leur demande, le mot "DEMANDE". Les demandes seront acceptées jusqu'au 21 décembre 1960.

La Commission du Contrôle des Liqueurs

Période des Congés

Heures de fermeture des magasins

GRAND-WINNIPEG:

En vigueur du 21 décembre au 23 décembre

345, rue Donald	12 h. minuit
423, avenue McMillan	12 h. minuit
992, rue Main	12 h. minuit
159, centre d'achat de Polo Park	12 h. minuit
577, avenue Portage	10 h. p.m.
111, rue Marion (St-Boniface)	10 h. p.m.
2549, avenue Portage (St. James)	10 h. p.m.
260, rue Kelvin (Elmwood)	10 h. p.m.
1031, rue McPhillips	10 h. p.m.
1310, chemin Pembina (Fort Garry)	10 h. p.m.
118, avenue Regent Est (Transcona)	10 h. p.m.
590, chemin Ste-Marie (St-Vital)	10 h. p.m.

Les 24 et 31 décembre, tous les magasins du Grand-Winnipeg seront fermés à 8 h. p.m.

Dans les autres endroits du MANITOBA:

Du 21 au 23 décembre
Les magasins de Brandon et Le Pas resteront ouverts de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.
Tous les autres magasins resteront ouverts de 11 h. a.m. à 8 h. p.m., même lors des demi-congés municipaux.

Le 24 décembre
Les magasins de Brandon et Le Pas resteront ouverts de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Tous les autres magasins resteront ouverts de 11 h. a.m. à 6 h. p.m.

Du 28 au 31 décembre
Les magasins de Brandon et Le Pas resteront ouverts de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Tous les autres magasins resteront ouverts de 11 h. a.m. à 6 h. p.m., même lors du demi-congé municipal.

LE BUREAU-CHEF ET TOUS LES MAGASINS SERONT FERMES LES 26 et 27 DECEMBRE ET LE 2 JANVIER.

Pour service de livraison à la maison dans la région du Grand-Winnipeg Téléphonez WHitehall 2-8401

(Cet avis est publié par la Commission du Contrôle des Liqueurs comme Annonce au service du public.)

PARDESSUS D'HIVER $49.95 et plus
Soyez bien habillés pour les Fêtes

CHEZ HUOT
200, avenue Provencher — Téléphone CHapel 7-3795
Heures d'affaires de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.

Il est temps de faire votre choix pour vos Cadeaux de Noël